

LE MINISTÈRE MAINTIENT LE SUSPENSE

La date de la rentrée scolaire pas encore arrêtée

Lire l'article de Sofiane M. page 2



**EN SOLIDARITÉ
AVEC LE BÂTONNIER SELLINI**

Des avocats protestent à Alger

Lire l'article de R. N. page 3



**LA DÉFENSE
BOYCOTTE
L'AUDIENCE**
**Le procès
d'Ali Haddad
reporté au
11 octobre** p. 3

**Pluies
orageuses
sur le Centre
et l'Est** p. 4

DJELFA
**Trois morts dans
une collision**
p. 4



COMBATS MEURTRIERS AU KARABAKH
**L'Azerbaïdjan et l'Arménie
au bord de la guerre** p. 5

Le ministère maintient le suspense La date de la rentrée scolaire pas encore arrêtée

Sofiane M.

Le ministre de l'Education nationale maintient le suspense sur la date officielle de la prochaine rentrée scolaire. Aucune décision concrète quant à la date exacte de la reprise des cours n'est sortie de la réunion de dimanche entre le ministre et les partenaires sociaux. Ouadjaout a révélé hier matin que son département ministériel a examiné tous les scénarios possibles pour assurer une rentrée scolaire dans les meilleures des conditions, mais aucune décision n'a été prise quant à une date officielle pour la reprise des cours. Il a assuré aux syndicats du secteur que son département ministériel ne s'est pas encore prononcé tout en précisant que les pouvoirs publics vont veiller au respect scrupuleux des protocoles sanitaires afin de prévenir une flambée des contaminations dans les écoles.

« Le ministère a étudié tous les scénarios éventuels pour assurer la prochaine rentrée scolaire, mais aucune décision définitive n'a été prise à cet égard », affirme le ministre de l'Education nationale tout en ajoutant que le rapport des consultations avec les partenaires sociaux sera prochainement sur la table du gouvernement. Le ministre a précisé que son département ministériel veillera à l'application stricte des protocoles sanitaires exceptionnels durant la prochaine année scolaire en prenant en considération les spécificités de chaque palier et de chaque établissement. Le ministre a révélé en détail toutes les propositions des experts et des partenaires sociaux quant à l'organisation de la prochaine rentrée des classes. Parmi ces propositions, il y a la réduction du volume horaire (45 minutes au lieu de 60), l'allégement des programmes et la suppression des matières dites « facultatives », la division des classes en deux groupes de 20 élèves et le réaménagement des heures de travail (les cours pourront être assurés pendant six jours au lieu de cinq auparavant).

Ces mesures devront garantir le respect de la distanciation physique dans les écoles pour prévenir une explosion des contaminations parmi les effectifs scolaires. Le ministre a également insisté sur l'exploitation efficiente des infrastructures dans les établissements scolaires. Il a ainsi instruit les directeurs des établissements



à mettre toutes les salles disponibles (laboratoires, bibliothèques, ateliers, amphithéâtres...) à la disposition du corps enseignant.

Il est à noter que le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a affirmé dans son dernier communiqué que la préservation de la santé des élèves et de leurs enseignants doit être une priorité lors de la prochaine rentrée scolaire tout en estimant que le comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19 est souverain dans ses décisions. « Le plus important pour notre syndicat est la préservation de la santé des élèves à travers le respect strict des protocoles sanitaires et des mesures de distanciation sociale. Notre syndicat a déjà proposé une année scolaire de deux trimestres ou (parties). Le CLA appelle notamment à la reprise dans les plus brefs délais des cours, le respect des mesures de prévention sanitaire et la mise à la disposition des établissements scolaires des moyens nécessaires pour prévenir la flambée des contaminations », précise ce syndicat autonome tout en ajoutant que la situation sanitaire ne doit pas être un prétexte aux pouvoirs publics pour négliger les revendications socioprofessionnelles du personnel enseignant. Le syndicat prévient enfin que la hausse des effectifs des élèves de la première année secondaire (plus de 182.000 nouveaux lycéens) devra être accompagnée par des mesures urgentes en particulier l'ouverture de nouveaux lycées, le recrutement d'enseignants du secondaire et la réforme de la carte scolaire.

Les principes généraux des plans exceptionnels de l'Education

Les projets de plans exceptionnels, élaborés par l'Education nationale, pour l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021, comprennent une série de principes généraux, à savoir :

1- Préserver la santé et l'intégrité des élèves et du personnel en se conformant au protocole sanitaire préventif élaboré par la tutelle et validé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, notamment la distanciation physique (1 mètre au minimum), le travail avec des groupes réduits d'élèves avec le port obligatoire du masque aussi bien pour les élèves que pour les enseignants et le personnel administratif.

2- Adopter le découpage pédagogique, en ce sens où chaque groupe pédagogique pourrait être divisé en sous-groupes ne dépassant pas 20 élèves, ou être maintenu si le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 23 apprenants, comme c'est le cas pour les classes de mathématiques, de maths-techniques ou de langues étrangères.

3- Alterner les sous-groupes pédagogiques.

4- Eviter le regroupement d'un nombre important d'élèves lors de l'accueil et des récréations.

5- Assurer un volume horaire suffisant pour instaurer les ressources nécessaires à l'installation des compétences traçées dans les curricula de chaque niveau d'enseignement, avec la possibilité d'exploiter, par exemple, 6 jours par semaine (de samedi à jeudi) pour les cycles moyen et secondaire.

6- Adapter les contenus des programmes des matières d'enseignement en se concentrant sur les apprentissages fondamentaux de chaque discipline en fonction du volume horaire réservé, dans la mesure où il est possible de réduire l'heure de la séance, au collège et au lycée, à 45 minutes.

7- Exploiter tous les locaux disponibles y compris les laboratoires, les amphithéâtres, la bibliothèque et les ateliers (dans le secondaire).

8- Développer l'enseignement et l'apprentissage à distance afin de couvrir l'ensemble des apprentissages et niveaux d'enseignement.

Protection des consommateurs « Les Associations sont empêchées d'accomplir leur mission »

Z. M.

Le président de l'Association nationale de protection des consommateurs, 'El Aman', Hassan Menouar a dénoncé, hier, le manque de crédit accordé aux Associations de protection des consommateurs, en soulignant que certaines d'entre elles sont ignorées ou carrément empêchées d'accomplir leur mission. « Indépendamment des 65 autres créées, au cours des 10 dernières années, à des niveaux locaux, et dont une majorité est restée inaudible, il existe 8 associations nationales de protection des consommateurs dont les activités, parce qu'ignorées ou empêchées, n'ont jamais réussi à assumer les missions attendues d'elles », a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Le problème, relève le président de l'Association 'El Aman' en guise de preuves, signale l'important nombre de malades, dont 50.000 nouveaux cas de cancers, chaque année, auxquels s'ajoutent les quelque 7 millions de diabétiques et les 10 millions de personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires. Pour lui, la majeure partie de ces maladies a pour origine

Hassan Menouar a exprimé, toutefois, sa satisfaction par rapport à l'article 62 du projet de Constitution qui stipule que le pouvoir œuvre, désormais, à garantir par le biais d'Associations, la protection des consommateurs et assurer, notamment, leurs droits en matière de santé et de salubrité. « Cette décision constitutionnelle, déclare-t-il, nous donne la possibilité, en tant que mouvement associatif et consumériste, à aller plus loin et plus fort, dans nos activités », ajoute-t-il.

« La sécurité sanitaire et environnementale a été, durant des années, de belles phrases à entendre, mais peu de choses ont été réalisées et du coup beaucoup d'Algériens meurent en raison du manque d'hygiène et de la salubrité de nos aliments », a-t-il encore déclaré.

Le président de l'Association 'El Aman' en guise de preuves, signale l'important nombre de malades, dont 50.000 nouveaux cas de cancers, chaque année, auxquels s'ajoutent les quelque 7 millions de diabétiques et les 10 millions de personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires. Pour lui, la majeure partie de ces maladies a pour origine

ce que mangent les Algériens et la mauvaise qualité de leur cadre de vie.

En plus de l'écoute des Autorités sur ces questions, il insiste sur la nécessaire mobilisation des citoyens, « mais, souligne-t-il, il faudrait, aussi que soyons écoutés et considérés, en nous laissant la possibilité de contribuer à l'élaboration des lois et réglementations, relatives à la protection du consommateur. Parmi les prestations auxquelles les nationaux ouvrent droit, l'intervenant met, par ailleurs, l'indispensable accès à l'eau potable, particulièrement celle fournie par le biais du robinet, « dont la bonne qualité n'est pas généralisée ». À cet effet, il considère « injuste » que des Algériens soient contraints d'acheter de l'eau en bouteilles de plastique pour boire. Enfin, pour libérer les activités que doit engager la Société civile au bénéfice des citoyens, l'intervenant relève l'aspect contenu dans la nouvelle loi-cadre, en préconisant de ne plus faire accorder aux ministères et administrations de wilayas, l'autorité d'agréer ou d'interdire les activités dévolues à des associations, une mission dévolue désormais à la Justice.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La scène nationale ne vit pas le grand emballement qu'on pourrait imaginer à la veille d'une échéance électorale des plus décisives. A près d'un mois du rendez-vous qui devrait trancher sur la question des fondements de la nouvelle République par le biais du référendum sur la Constitution, fixé au 1^{er} novembre prochain, le débat reste à la limite de la platitude, voire du mutisme. Est-ce à cause de la pandémie et des restrictions qui en découlent sur le plan de l'organisation des meetings et autres rencontres pour sensibiliser les électeurs sur l'une ou l'autre option du vote, ou par indifférence et manque d'intérêt ? Hormis des comptes rendus médiatiques, pour et contre, ainsi que les positions de partis politiques qui ont exprimé leurs positions avant de se cloîtrer dans le silence et autres débats pédagogiques portant sur les explications des articles de la loi fondamentale, rien ne laisse voir que l'Algérie fait face à un enjeu immense qui déterminera son destin. Pour le président de la République et son gouvernement, l'investissement est de taille, car le référendum est un levier pour engager le pays sur la voie du changement. Car, si les électeurs votent « Non », c'est la continuité de l'ancien système qui s'impose. Rien de moins. Ce qui reviendrait à dire que le mouvement populaire, qui, plus d'une année durant, avait revendiqué le changement, a fait chou blanc. Comment expliquer alors cette tiédeur qui marque la scène nationale ? Est-ce le fait que la Constitution soit considérée comme une affaire de spécialistes en droit, qui sont

effectivement tout le temps sur les devants de la scène à expliquer la philosophie de la nouvelle Constitution, pas du tout abordable pour le citoyen lambda, qui a créé une vague d'indifférence au sein des électeurs ? Des questions qui devraient donner à penser, notamment sur le plan de la participation des électeurs au référendum en question. A cette indifférence ambiante, il faut ajouter encore l'absence de réactions virtuelles sur les réseaux sociaux. D'habitude réputés espace d'échange et de communication à l'horizontale, les réseaux sociaux restent pour le moment muets. Peu, très peu d'échanges entre internautes sont enregistrés sur les réseaux sociaux autour de la nouvelle Constitution et ses articles. Pourtant, les réseaux sociaux se saisissent avec ardeur des thèmes politiques, y compris dans des démocraties très avancées, pour tenter d'influencer l'opinion. Est-ce une stratégie bien pensée par ceux qui espèrent une forte défection des électeurs le jour « J » ? Ne pas parler de la nouvelle Constitution reviendrait, en effet, à étouffer son impact social. Par indifférence et par ignorance même que le pays a rendez-vous avec son destin le 1^{er} novembre prochain, les citoyens sont plutôt occupés par les problèmes de la vie quotidienne. D'autres, imbibés de la fraude électorale échafaudée par l'ancien système, ne cherchent pas à se creuser les méninges pour rien, puisque le projet de la nouvelle Constitution, qui attend confirmation des électeurs, est déjà Constitution dans leur tête. Et elle ne vaut que par ceux qui sont chargés de son application.

Tebboune reçoit les lettres de créance de plusieurs ambassadeurs

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs en Algérie, lors d'une cérémonie organisée au siège de la Présidence de la République, indique un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit de M. Chang-Sik Song,

ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, Mme Elisabeth Wolberg, ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne, M. Amine El Malam Manzon, ambassadeur de la République du Niger, et M. Gyorgy Pantos, ambassadeur de Hongrie. La cérémonie de remise des

lettres de créances s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Noureddine Bagdad Daidj, et du ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, qui ont assisté également aux audiences des ambassadeurs accrédités, reçus par le Président de la République.

En solidarité avec le bâtonnier Sellini Des avocats protestent à Alger

R. N.

Des dizaines d'avocats ont participé, hier, au sit-in de protestation, devant la Cour d'Alger, à l'appel du Conseil de l'ordre des avocats d'Alger, en soutien au bâtonnier Abdelmadjid Sellini, victime d'un malaise après un échange houleux avec le juge, lors du procès en appel dans l'affaire de montage automobile.

Les avocats présents au sit-in d'hier scandaient «Dawla madaniya machi 3askariya», «L'avocat ne doit pas être humilié», contre «L'autorité des instructions» et pour «une justice libre et indépendante». Les avocats dénoncent une «agression contre les robes noires», le «non respect des droits de la défense» et une «justice politisée».

Il s'agit de la seconde manifestation en soutien à Me Sellini après celle observée, la veille, à la Cour d'Alger également. Vendredi, l'Ordre des avocats a annoncé le gel de «toute activité judiciaire», à la Cour d'Alger et dans tous les tribunaux du pays, du samedi 26 septembre, au 4 octobre. Cette décision intervient après l'incident survenu à Me Sel-

lini, un des avocats de la défense, lors du procès en appel de l'affaire du montage automobile, dans laquelle comparaissent Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac, Ahmed Ouyahia, en tant qu'ancien Premier ministre et Youcef Yousfi en tant qu'ancien ministre de l'Industrie.

Après le vif échange avec le juge, auquel il demandait le report du procès à une date ultérieure, Me Sellini a eu un malaise. Selon des avocats, le bâtonnier d'Alger a eu un «pic de tension» qui a nécessité son transfert, jeudi soir, vers un hôpital. Les avocats rassemblés, hier, estiment qu'il «n'est plus possible» pour «l'institution judiciaire» de «continuer à considérer la défense comme un décor».

Cité par des médias, Me Nourredine Ahmine estime que cette attitude est «une agression contre la robe noire, c'est pourquoi nous protestons, aujourd'hui. Cette robe noire est le pilier d'une justice libre et indépendante». Selon Me Mustapha Bouchachi, présent au sit-in d'hier, l'Ordre des avocats se réunira, aujourd'hui, pour décider «si cette protestation sera généralisée au niveau national».

La défense boycotte l'audience Le procès d'Ali Haddad reporté au 11 octobre

La Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 11 octobre prochain, le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad, condamné en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA. Le report a été décidé sur demande du collectif de défense qui a boycotté l'audience, en exécution de la décision du Barreau d'Alger portant boycott des audiences et du travail judiciaire pendant une semaine à compter de ce dimanche, pour réclamer le règlement de leurs problèmes professionnels.

L'accusé principal Ali Haddad a refusé d'être jugé à distance depuis l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna) où il est incarcéré, tandis que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia condamné dans cette affaire et détenu dans la prison d'Abadla (Bechar), a donné son accord. L'an-

cien Premier ministre Abdelmalek Sellal ainsi que d'anciens ministres, condamnés dans cette affaire, ont eux comparu à l'audience. L'ancien chef du FCE (Ali Haddad) a été condamné à plusieurs peines dont la confiscation de tous ses biens pour des chefs d'accusation liés à la corruption notamment l'obtention de priviléges immobiliers et bancaires et conclusion de marchés en violation de la législation.

Outre les frères d'Ali Haddad, plusieurs ministres et cadres dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été également condamnés dans cette affaire par le Tribunal de première instance, à des peines de 12 ans de prison assorties d'une amende d'un million DA pour les chefs d'inculpation de «dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction».

Attaque terroriste au Nigeria Alger condamne

L'Algérie a condamné énergiquement l'attentat terroriste ayant ciblé le convoi transportant le gouverneur de l'Etat de Borno, dans le nord du Nigeria, qui a fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils et les forces de sécurité, réaffirmant son entière solidarité et son soutien au gouvernement nigérian, a indiqué le ministère des Affaires étrangères samEDI dans un communiqué. "L'Algérie condamne énergiquement l'attentat terroriste perpétré hier vendredi par le groupe terroriste Boko Haram contre le convoi transportant le gouverneur de l'Etat de Borno au nord du Nigeria, ayant fait des dizaines de morts et de blessés parmi les ci-

vils et les forces de sécurité nigériennes", a souligné le ministère des Affaires étrangères. L'Algérie, ajoute le communiqué, "adresse ses sincères condoléances et toute sa compassion au gouvernement et au peuple nigérian frère ainsi qu'aux familles des victimes, souhaitant prompt rétablissement aux blessés". Exprimant de nouveau son entière solidarité et son soutien au gouvernement nigérian, "l'Algérie réitère sa ferme détermination à lutter contre le terrorisme et son engagement permanent à soutenir les efforts de la communauté internationale afin d'éradiquer ce fléau qui menace la paix et la stabilité internationales", a conclu le communiqué.



Raïna
Raïkoum
El-Houari Dilmi

Dimanche 1er novembre. Pour une fois, ce n'est pas un jeudi que les Algériens se rendront aux urnes.

Et parce que la politique est le seul métier qui se passe d'apprentissage, sans doute parce que les fautes en sont supportées par d'autres que par ceux qui les commettent, une question se pose d'elle-même, comme dirait l'autre : la main à l'ouvrage, à quoi peut rêvasser un ouvrier raboteur d'urnes ? A la qualité du bois « donné à manger » à son métier, passé de toutes les modes et si loin de tous les temps ? A comment utiliser une échelle quand on a toujours adoré l'ivresse de l'escabeau ? A l'Algérie « post-novembriste » qui surgira de derrière les isoloirs en caftan doré ? Au prix de la baguette de pain et du sachet de lait d'ici à l'arrivée annoncée du même et unique aréopage gouvernemental ? Au destin flou de ses congénères d'infortune, les ouvriers déclassés sociaux et de tous les travailleurs maintenus au ras de toutes les échelles ? Réputé pour être le contribuable le plus honnête du pays, le travailleur-salarié à la suée sous-payée et aux sous-vêtements délavés attend toujours de se voir, enfin, « rétribué » pour son rôle de citoyen mi-mort, mi-vivant, au service d'un pays resté trop longtemps inutile aux yeux de ses propres « occupants »... Par l'effet spécial d'un psychédélisme d'un autre âge, le salarié au cœur fripé est préféré au privé vampirisé, aux castrateurs d'ambitions, aux vendeurs de rêves périmés, aux « blouseurs » aux crocs érodés, aux abuseurs de la pire espèce et même aux « embobineurs » de tous poils. Feu le lumpenprolétariat aura vécu qu'il est aujourd'hui enfin porté au pinacle par ceux-là mêmes qui ont scié la « branche grasse » sur laquelle il roupillait sans jamais cauchemarder des lendemains cruellement « déchantants ». Moyennant une urne à la fente obstruée, il paraît que le travailleur salarié rêve debout d'un salaire net « allongé » de quelques dépoussières, en attendant que le prochain cascadeur-alpiniste atteigne sans piège à loup, ni chausse-trape, le sommet de la république. Dehors, le peuple

des votants à la tête à parler de la Issaba « coiffée », et de ces hommes anthropophages qui ont dévoré le pays.

Un peu plus haut, dans les alcôves secrètes des cimes ennuagées, chez les hommes souffrant de « politite », l'on parle avec effroi de ce scientifique-trapéziste qui a osé le saut dans le grand vide en se jetant tête la première dans le mariot des caïmans avec une chance sur mille de gagner un kopeck au marché aux dupes. Plus rien ne sera comme avant ; seuls les meilleurs d'entre les meilleurs survivront à l'Algérie post-referendum par la grâce d'une « sélection naturelle » imposée par la « main » toujours invisible de « l'Autre ». En pataouète dans le texte, cela veut dire que seuls les plus costauds aux épaules aussi larges que le Mur de Berlin, les discoureurs de métier, les débrouillards par vocation, les vicieux de formation, les fourbus de naissance et, avec eux, toute l'engeance des « esprits malins » auront droit à leur portion d'Algérie. Le reste, c'est-à-dire les autres, tous les autres, les pressés, les compressés, les laissés-sur-le-carreau, les sans-grade, les sans-niveau, les sans-destin, les sans-avenir, les sans-le-sou, les sans-logis, les sans-boulot et les sans-veines seront momifiés vivants et enfouis dans des sarcophages faits à partir de boyaux de chacal.

L'Algérie post-novembriste sera ou ne le sera pas : elle le sera pour tout le peuple des votants sans distinction de couleur de peau, de tour de taille, de volume de ventre, de grosseur de cou, d'épaisseur de poches ni même de goût de gibier mal chassé ou d'odeur de bergerie. L'Algérie ne le sera pas pour tous les autres : les algéro-sceptiques en réserve de la République, les bourreurs et les boudeurs d'urnes, ceux qui pensent que les élections encouragent le charlatanisme, les déserteurs des grands rendez-vous, les abonnés-absents à tous les appels. Et toute cette faune qui se cache derrière un silence de mort quand tout le pays, en surface et par grand fond, a une envie folle de faire un boucan d'enfer... ! Chez nous l'Histoire se refait. Assurément !

Coronavirus 153 nouveaux cas et 3 décès

Cent cinquante trois (153) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 104 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 51.067 dont 153 nou-

veaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1714 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35.860, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé moins de 9 cas durant les dernières 24 heures, 29 autres n'ont notifié aucun

cas, alors que 6 wilayas ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Un passeur algérien arrêté en Espagne

Un Algérien accusé d'être un passeur de migrants clandestins à partir de l'Algérie vers les îles Baléares a été arrêté par la Guardia Civil espagnole, ont rapporté hier des médias espagnols.



K. Assia

L'enquête ouverte depuis des mois par la police espagnole concernant cette organisation la plus active et accusée d'être derrière une importante vague d'émigration constatée ces derniers jours a donné lieu à l'arrestation de cet individu de 22 ans et qui fait office selon la presse espagnole de skipper. L'arrivée de migrants a pris de l'ampleur puisque la semaine dernière, les services de la Guardia Civil espagnole ont enregistré en cinq jours seulement une vague de clandestins sans précédent. Plus de 250 harraga venus d'Algérie ont été interceptés dans les eaux de l'archipel, plus que ce qui est enregistré en année (par exemple en 2018, 150 clandestins ont été interceptés).

La traque contre les membres de ce réseau chargé d'organiser les tra-

versées clandestines entre le Nord algérien et les îles Baléares dont Ibiza et Majorque se poursuit. Les investigations de la police espagnole ont révélé selon la même source que les membres de ce réseau encaissaient entre 600 et 1.000 euros par candidat et sont derrière la tentative qui a été avortée la semaine dernière par la Guardia Civil espagnole. Pour faire face au phénomène, la Guardia Civil espagnole a renforcé son dispositif de surveillance et de contrôle. Les individus chargés d'organiser ces traversées, qui sont interceptés, sont rapatriés par la suite. Mais en dépit des mesures prises, ils récidivent. Les candidats à l'émigration clandestine interceptés sont pour la plupart des hommes entre 19 et 45 ans. Une fois arrivés aux îles Baléares, ils sont pris en charge par la Croix-Rouge et d'autres organismes. Ils restent en

garde à vue pendant 72 heures et sont soumis à des tests PCR. Pour rappel, en dix jours, 1.240 harraga ont été interceptés et 13 cadavres ont été repêchés par les unités des gardes-côtes algériennes. Les tentatives d'émigration clandestine se sont multipliées et en cinq jours seulement quelque 755 personnes qui tentaient de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée ont été interceptées par les forces navales (entre le 20 et le 25 septembre) et trois autres harraga ont péri en mer après que leur embarcation ait chaviré. Leurs dépouilles ont été repêchées par les unités des gardes-côtes. Pour leur part, les services de la gendarmerie et de la police ont mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine, des embarcations, des sommes d'argent en devises et du carburant ont été saisis.

Aïn Defla

Une jeune fille kidnappée libérée

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Aïn Defla ont réussi vendredi dernier à libérer une mineure (16 ans) kidnappée récemment par une bande de malfaiteurs dans la région de Ben Allel (25 km au nord-est du chef-lieu de wilaya), a-t-on appris de la responsable de la Cellule de communication et des relations publiques du Groupement local de ce corps de sécurité. La jeune fille, qui se trouvait à bord d'une voiture en compagnie de trois individus, a été libérée par les éléments de la Gendarmerie nationale de Sidi Lakhdar au niveau du barrage dressé au courant de l'après-midi de la même journée à la sortie nord de Ben Allel, a précisé à la presse le capitaine Naïma Louli à l'issue d'une opération inopinée de lutte contre la criminalité lancée samedi en soirée dans les régions de Khémis Miliana et Boumedfaâ.

A peine eurent-ils mis en place leur point de contrôle que les gendarmes ont été surpris par un véhicule (à bord duquel se trouvait quatre personnes)

roulant à vive allure, dont le conducteur a refusé de s'arrêter en dépit de la demande qui lui a été faite, a-t-on fait savoir. Empruntant une piste menant vers les hauteurs de Sidi Medjahed, le conducteur a fini par abandonner son véhicule au milieu de la forêt, prenant la poudre d'escampette lui et ses acolytes, a-t-on détaillé, signalant que la mineure a été libérée. Après avoir encerclé la région durant de longues heures, les gendarmes ont réussi, après d'intenses recherches, à arrêter, en fin de journée, le conducteur du véhicule, a-t-on fait savoir, faisant état de l'arrestation, le lendemain (samedi) d'un deuxième présumé coupable.

Signalant que l'enquête sur cette affaire suit son cours au niveau du tribunal de Miliana, le même officier a fait état d'intenses recherches pour retrouver le troisième élément de la bande actuellement en fuite. Au cours de l'opération inopinée de lutte contre la criminalité lancée samedi en soirée dans les régions de Khémis

Miliana et Boumedfaâ, les gendarmes ont ciblé divers points réputés être le fief de la dépravation et de la criminalité. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme tracé par le Commandement de la Gendarmerie nationale visant à préserver la tranquillité et la quiétude du citoyen, en s'investissant constamment dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a notamment permis l'arrestation de plusieurs personnes (en possession d'armes blanches) s'adonnant à la consommation de l'alcool et du kif traité, a-t-on constaté. Des points de contrôles fixes ont été également déployés sur les voies principales et secondaires par les éléments de ce corps de sécurité au cours de cette opération ayant pris fin vers 23 heures de la même soirée. L'accent a été mis sur la nécessité, pour les citoyens, de contacter le numéro vert (10-55) ou de prendre attaché avec le site électronique PPGN.MDN.DZ pour signaler tout comportement à même de porter atteinte à leur quiétude, a-t-on insisté.

En 2019

900 cas de rage et 15 décès

Quelque 900 cas de rage, dont 15 décès, ont été enregistrés en Algérie en 2019, a révélé hier le chargé du programme zoonoses au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Ali Trad. «En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année, dont 15 décès, majoritairement des enfants de moins de 14 ans», a précisé le Dr Trad à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la rage (28 septembre).

Pour 2018 et 2019, les wilayas ayant notifié des cas de rage sont : Médéa, Aïn Defla, Biskra, Oran, Skikda, El-Bayadh, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem, Khénchela, M'sila, Bejaïa, Alger, Aïn Temouchent, Tipasa, Annaba, Ghardaïa et El-Oued», a fait savoir le responsable.

La Journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée cette année sous le thème «Finissons-en avec la rage : Collaborons et vaccinons», vise à sensibiliser aux mesures cruciales que les communautés peuvent prendre pour la prévention de la rage et l'élimination, d'ici à 2030, de tous les décès humains dus à cette maladie transmise par les chiens, a souligné le Dr Trad. La rage étant une maladie à prévention vaccinale, la vaccination des chiens reste la «stratégie la plus efficace» pour éviter cette maladie chez l'homme, a-t-il soutenu, ajoutant que «la vaccination des chiens permet de réduire le nombre de décès imputables à la rage mais aussi le besoin d'une prophylaxie post-exposition dans le cadre des soins aux patients mordus par des chiens».

Dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage notamment le chien et le chat. Selon des données de l'OMS, la rage sévit dans plus de 150 pays dans le monde avec environ 60 000 décès/an concentrés en Asie et en Afrique, et plus de 95 % des cas humains de rage, majoritairement des enfants, sont dus à des morsures de chiens infectés.

Djelfa

Trois morts dans une collision

Trois personnes sont décédées, hier, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident, ayant nécessité l'intervention de l'unité secondaire de la ville d'Aïn Ouessara (100 km au nord de Djelfa), s'est produit aux environs de 8 h sur la Route nationale N 1 à hauteur du lieudit «Oued Boussedraya», a indiqué à l'APS le chargé de la communication par intérim, le sergent Ali Kerriche.

Il s'agit d'une collision entre

Pluies orageuses sur le Centre et l'Est

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses ont affecté hier certaines wilayas du Centre et de l'Est du pays. L'Office national de la météorologie avait émis un bulletin météorologique spécial (BMS). «Placées au niveau d'alerte Orange, il s'agit des

wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et le Nord de Sétif, où la quantité des pluies estimée oscillerait entre 20 et 30mm, et ce, depuis 10h00 jusqu'à 16h00», a précisé le bulletin de l'Office national de la météorologie.

La troisième victime, une femme de 30 ans, atteinte de blessures graves, a été évacuée à l'hôpital «Moudjhid Saâdaoui Mokhtar» d'Aïn Ouessara, où elle a rendu l'âme, est-il précisé de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

Combats meurtriers au Karabakh

L'Azerbaïdjan et l'Arménie au bord de la guerre



L'Arménie et l'Azerbaïdjan étaient au bord de la guerre dimanche, des combats meurtriers ayant éclaté entre les forces azerbaïdjanaises et la région séparatiste du Nagorny Karabakh soutenue par Erevan. Les belligérants ont fait état de victimes militaires et civiles. Selon la partie arménienne, une femme et un enfant ont été tués. Un conflit majeur impliquant l'Azerbaïdjan et l'Arménie pourrait entraîner l'intervention des puissances en concurrence dans la

région du Caucase, la Russie et la Turquie. Le conflit autour du Nagorny Karabakh, qui a fait sécession de l'Azerbaïdjan avec le soutien arménien, nourrit les tensions régionales depuis 30 ans. Après l'annonce des premiers combats dimanche matin, le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a décrété «la mobilisation générale» et l'instauration de «la loi martiale», tout comme les autorités du Karabakh. «Soutenons fermement notre Etat, notre armée (...) et nous

allons vaincre. Longue vie à la gloireuse armée arménienne!», a-t-il écrit sur Facebook.

Le président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, a lui aussi promis la victoire. «L'armée azerbaïdjanaise combat aujourd'hui sur son territoire, défend son intégrité territoriale, porte des coups dévastateurs à l'ennemi. Notre cause est juste et nous allons vaincre», a-t-il dit, dans un discours à la télévision. Moscou a appelé dès dimanche matin «à un cessez-le-feu immédiat» et à des pourparlers,

alors que les deux camps se rejettent la responsabilité des hostilités. La France, médiateur du conflit avec la Russie et les Etats-Unis dans le cadre du Groupe de Minsk, a aussi appelé à «cesser immédiatement les hostilités». Un porte-parole du président turc Recep Tayyip Erdogan, allié traditionnel de Bakou, a lui dénoncé sur Twitter une «attaque de l'Arménie». Le ministère azerbaïdjanais de la Défense a indiqué pour sa part avoir lancé une «contre-offensive sur toute la ligne de front» du Karabakh, afin de «mettre fin à des activités militaires des forces armées de l'Arménie».

VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES

«Des morts et des blessés ont été rapportés parmi les civils et les militaires», a ajouté la présidence azerbaïdjanaise, tandis que le médiateur public du Karabakh a déclaré qu'il y avait «des victimes civiles». Aucun bilan chiffré n'a été avancé, tandis que le ministère de la Défense du Karabakh a dit avoir infligé «de lourdes pertes» à l'adversaire. L'Azerbaïdjan avait auparavant indiqué qu'un de ses hélicoptères avait été abattu mais que son équipage était sain et sauf.

Il affirme avoir détruit 12 batteries anti-aériennes. «Tôt ce matin, la partie azerbaïdjanaise a lancé des bombardements (...) nous appelons la population à se mettre à l'abri», a pour sa part indiqué le porte-parole de la présidence séparatiste sur sa page Facebook. Le Nagorny Karabakh est une région sécessionniste d'Azerbaïdjan, peuplée majoritairement d'Arméniens et soutenue par l'Arménie.

30 ANS DE CONFLIT

Elle a été le théâtre d'une guerre au début des années 1990 qui a fait 30.000 morts, et depuis lors, les autorités azerbaïdjanaises veulent en reprendre le contrôle, par la force si nécessaire. Des pourparlers de paix sont dans l'impasse depuis de longues années. Des combats opposent régulièrement séparatistes et Azerbaïdjanais, mais aussi Erevan et Bakou. En 2016, de graves heurts avaient déjà failli dégénérer en guerre au Karabakh, et des combats meurtriers ont aussi opposé en juillet 2020 Arméniens et Azerbaïdjanais à leur frontière nord. Les deux camps ont l'habitude de se rejeter la responsabilité de ces flambées de violence. Le président Aliyev avait menacé vendredi l'Arménie de représailles, en raison de son «comportement agressif», et accusé Erevan de «faire échouer à dessein les négociations» de paix sur le Karabakh. Il avait estimé que l'Arménie préparait des «dizaines de milliers d'hommes» pour attaquer l'Azerbaïdjan. Bakou a profité de ses réserves immenses de pétrole pour dépenser sans compter en matière d'armement. L'Azerbaïdjan peut aussi compter sur le soutien du président turc, qui considère l'Arménie comme une menace pour la stabilité du Caucase. L'Arménie, bien plus pauvre, est par contre plus proche de la Russie, qui y dispose d'une base militaire. Erevan appartient aussi à une alliance politico-militaire dirigée par Moscou, l'Organisation du traité de sécurité collective. Le Kremlin, qui se positionne en arbitre régional, livre des armes aux deux pays.

ONU Sens dessus dessous

Notre maison commune est en désordre... Cette phrase du président français Emmanuel Macron résume bien l'Assemblée générale annuelle des Nations Unies qui entame mardi sa deuxième semaine avec entre autres une intervention du Premier ministre israélien. Les discours cette année sont des vidéos, préenregistrées parfois plusieurs jours avant leur diffusion. Au final, «c'est comme regarder un film dans une salle de cinéma presque vide», relevait récemment le journaliste spécialiste de l'ONU au quotidien américain New York Times, Rick Gladstone. La dimension humaine de la grand-messe diplomatique mondiale, avec son cortège de bilatérales plus ou moins secrètes, est cruellement absente en 2020, à cause d'une pandémie qui a mis le monde à terre en quelques mois. Sans diplomatie «de dessous de la table», pas de diplomatie tout court, reconnaît sous couvert d'anonymat un ambassadeur d'un grand pays membre du Conseil de sécurité. En têtes d'affiche, l'ONU a cependant battu des records, la virtualité ayant certaines vertus: plus de 160 chefs d'Etat et de gouvernement sur 193 membres des Nations unies, dont plusieurs dont les apparitions sont rares au siège de l'organisation, comme le Russe Vladimir Poutine, le Chinois Xi Jinping ou le pape François, venu pour la dernière fois à New York en 2015.

Sur le fond, guère d'avancées entre les Etats-Unis de Donald Trump, toujours prompts à dégainer contre la Chine, et le reste du monde plaident pour davantage d'unité à l'heure d'une crise sanitaire aux conséquences difficilement mesurables. Au milieu, le secrétaire général de l'ONU, An-

tonio Guterres, tente de faire entendre sa voix, comme un capitaine refusant de quitter le navire «Multilateralisme» en perdition — il est souvent au siège new-yorkais déserter pour cause de télétravail.

TRÈS LONG DIFFÉRÉ

«La pandémie est un signal d'alarme pour des catastrophes plus graves encore qui pourraient survenir, à commencer par la crise climatique», a-t-il averti jeudi. «Si nous y répondons avec la désunion et la désorganisation dont nous avons été témoins cette année, je crains le pire», a-t-il ajouté, sur fond de tensions sino-américaines croissantes.

La Russie, réfractaire au virtuel, ayant menacé de ne pas faire reconnaître les vidéos comme documents officiels de l'ONU, les discours des dirigeants sont introduits par l'un de leurs diplomates tenu de siéger dans l'amphithéâtre de l'Assemblée. Présidents et Premiers ministres se sont eux mis en scène dans des décors d'apparat, des jardins, ou devant des murs nus, flanqués de leur drapeau national. Ainsi en a-t-il été pour le Libyen Fayez al-Sarraj, en partance, ou le Vénézuélien Nicolas Maduro, à la légitimité plus que décriée. Après un récent coup d'Etat, le Mali doit encore définir qui parlera en son nom. En revanche, pas de chef d'Etat syrien honni des Occidentaux, ni nord-coréen, Kim Jong Un ayant choisi pour le représenter un diplomate qui interviendra mardi. L'ONU, au matériel technique aléatoire, avait imposé des vidéos ne dépassant pas 15 minutes et envoyées au moins quatre jours avant leur diffusion. Les sept minutes de Donald Trump



sont arrivées... à la veille de leur projection. La vidéo d'Emmanuel Macron a elle duré 50 minutes. Contrairement aux années précédentes, la pause dans le grand raout diplomatique ne sera pas d'une journée mais de deux, dimanche et lundi. «Pour un grand nettoyage et désinfecter» l'amphithéâtre, explique un diplomate. Après mardi, plusieurs visioconférences à haut niveau sont encore prévues sur la biodiversité, la pandémie, les femmes, l'arme nucléaire ou les conflits centrafricain et libyen. Les vidéos individuelles des dirigeants ne s'arrêteront pas pour autant. Un sommet virtuel d'une journée pour célébrer le 75e anniversaire de l'organisation a en effet dû être interrompu le 21 septembre, les dirigeants n'ayant pas respecté les trois minutes imposées pour leur discours vidéo. Cinquante-cinq pays doivent encore prendre la parole, a priori à compter de mercredi, dont le Brésil, l'Iran ou le Royaume Uni. Soit un très long différé sans précédent d'une quinzaine de jours pour des discours des Grands de ce monde...

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°.09.../2020

NIF APC 096 2130 1915 0629

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen informe les entreprises dûment qualifiées catégorie 02 et plus qu'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

- Réhabilitation et renforcement de l'éclairage public à travers la Commune de Tlemcen
Lot N° 1 : Plateau Lalla Setti (Lac Artificiel)
Lot N° 2 : Birouane -Sidi Tahar-El Eubad-Aïn Mazoura-Rim El Hammam-Sidi Ali Benguim-Cité des Jardins et Riat Ezzefar
Lot N° 3 : Grand Bassin- Bd Ain Seba-Cité Sidi Said
Lot N° 4 : Beau séjour-Bélaïd-Cerisiers-Pasteur- lot Benkelfat- Bel Horizon- Riat Makhouch - Bd Pasteur-Bd Khoudja - Bd Larbi Benm'hidi et Ain Karada

MICRO ENTREPRISES :

Lot N° 5 : Bd Derrah Abderrahmane et Yebdi Mansour-Kiffane- Amandiers-Oliviers-Dahlia-Lot Kara Slimane-Lot Sekkal Khasia- Hal Soumaâne et dépendances- Vieux Kiffane et Ain Nedjar

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent consulter le cahier des charges contre paiement de 5000 DA. Auprès du Secrétariat du directeur de finance de la Commune de Tlemcen.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées des pièces réglementaires.

a)-l'offre de candidature contient :

- Nature des documents constituant le dossier de candidature :
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :
 - *La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
 - *N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention (Néant), dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire, le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intemps des secteurs éclairages publics, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
 - *Est inscrit au registre de commerce ou au registre biométrique copie.
 - *A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
 - *Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien ;
 - *Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs ;
 - *Attestations de mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH (en cours de validité, de l'année en cours)
 - *La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
 - *Le statut pour les sociétés ;
 - *Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
 - *Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.A- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, bâtiment ou travaux publics (Code éclairage 317-4272,348-4924) Cat 02 et plus. (Les récépissés de dépôt de dossier ne sont pas valides et entraînent le rejet de l'offre).
Micro Entreprise :
Certifica: d'artisanat ou certificat de qualification et classification professionnelle en bâtiment cat 1 et plus pour le lot n° 5
B- Capacités financières : moyens financières justifiés par les bilans et les références bancaires par les bilans des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les références bancaires.

C- Les Capacités techniques (moyens humains, matériels et références professionnelles)

- *La liste des moyens humains en cours de validité visée par les services de la CNAS ;
- *La liste des moyens matériels destinée à l'exécution qui doit être complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou d'un titre de propriété soit par un P.V. huissier de justice et/ou P.V. Expert d'évaluation, ainsi que les cartes grises avec assurance en cours de validité.
- *Les attestations de bonne exécution 02 attestations minimum délivrées par les maîtres d'ouvrages.
- *PV de visite du site.

b)- l'offre technique :

- L'enveloppe contenant l'offre technique doit comporter :
- La déclaration à souscrire (Remplie et signée, cachetée, datée Conformément au modèle)
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tous les documents exigés par le système de notation sur le cahier des charges.
 - La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée, cachetée et datée
 - Les références Professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution.
 - Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (Lu et Accepté).

c)- L'Offre Financière :

- L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :
- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
 - La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Ces trois offres doivent être contenues dans trois (03) plis séparés, portant la mention + Offre de candidature + Offre technique + sur la deuxième et la mention + Offre financière+ sur la troisième indiquant la dénomination de l'entreprise , le tout dans une enveloppe extérieure anonyme scellée et portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

L'intitulé du projet :.....

Monsieur le Président de l'assemblée Populaire Communale de Tlemcen
+ Soumission à ne pas ouvrir +

Et contiendra trois (03) enveloppes intérieures séparées :

Une enveloppe portera la mention « Offre de candidature » + « Offre Technique » et l'autre « Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 08H00 heures jusqu'au 14H00 heures au plus tard au cabinet du président de la Commune de Tlemcen.

(Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H 00 en séance publique, au siège de la Commune de Tlemcen (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant la date du dépôt des offres.

LE PRESIDENT

ANEPE N° 2031006383 Le Quotidien d'Oran 28/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°.11.../2020

NIF APC 096 2130 1915 0629

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen informe les fournisseurs dûment qualifiées qu'un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

• Acquisition de la Fourniture d'éclairage public pour la Commune de Tlemcen.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis peuvent consulter le cahier des charges contre paiement de 5000 DA, Auprès du secrétariat de Monsieur le directeur de finance de la Commune de Tlemcen.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées des pièces réglementaires.

a)-l'offre de candidature contient :

- Nature des documents constituant le dossier de candidature :
La déclaration de candidature remplie et signée et datée Conformément au modèle
 - * La déclaration de Probité remplie et signée et datée Conformément au modèle
 - * Copie Statut pour les sociétés
 - * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - * Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, Le cas échéant, des sous-traitants :
 - a/ Capacités professionnelles : Agrément et certificat de qualité, le cas échéant
 - b/ Capacités financières : moyens financières justifiés par les bilans des dernières années visé par les services des impôts et les références bancaires.
 - c/ Capacités Techniques : moyens humains et matériels en cas échéant, fiche technique de Produit et les références professionnelles.
- N.B : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 les Documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai Maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, Avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché aux journaux.
- * Copie de registre de commerce biométrique.
 - * Les bilans comptables de trois dernières années.
 - * Copie des mises à jour CNAS, CASNOS,
 - * Extrait de rôle en cours de validés dernières exercice, & l'attestation de non inscrit au Fichier des fraudeurs Apuré
 - * Copie de la carte d'immatriculation fiscale
 - * Casier judiciaire moins de 3 mois originale
 - * Document justifiant le dépôt légal des comptes sociaux (Pour les personnes Morale)

b)- l'offre technique :

L'enveloppe contenant l'offre technique doit comporter :

La déclaration à Souscrire remplie, signée, cachetée et datée

* tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.

* le cahier des charges signée, Cachetée et datée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

c)- L'Offre Financière :

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée et datée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

Ces trois offres doivent être contenues dans trois (03) plis séparés, portant la mention + Offre de candidature + Offre technique + sur la deuxième et la mention + Offre financière+ sur la troisième indiquant la dénomination de l'entreprise , le tout dans une enveloppe extérieure anonyme scellée et portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

L'intitulé du projet :.....

Monsieur le Président de l'assemblée Populaire Communale de Tlemcen

+ Soumission à ne pas ouvrir +

Que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Et contiendra trois (03) enveloppes intérieures séparées :

Une enveloppe portera la mention « Offre de candidature », « Offre Technique » et l'autre « Offre Financière »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 08H00 heures jusqu'au 14H00 heures au plus tard au cabinet du président de la Commune de Tlemcen.

(Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H 00 en séance publique, au siège de la Commune de Tlemcen (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du dernier jour correspondant la date du dépôt des offres.

LE PRESIDENT

ANEPE N° 2031006384 Le Quotidien d'Oran 28/09/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Relizane
Direction des Ressources en eau
NIF DREW =099048015053326

Relance d'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° /2020

La Direction des Ressources en eau de la Wilaya de Relizane relance l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant l'opération : ETUDE DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DES CENTRES (SIDI KHATTEB, DJIDIOUIA, HMADNA, AIN EL RAHMA ET EL MATMAR)

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Ressources en eau de la Wilaya de Relizane (Bureau des marchés) à l'adresse suivante : Bd Docteur Boukhaloua N°13 – Relizane.

Lot	Désignations des lots
01	Etude de protection centre Sidi Khatteb contre les inondations
02	Etude de protection centre Djidiouia contre les inondations
03	Etude de protection centre Hmadna contre les inondations
04	Etude de protection centre Ain Rahma contre les inondations
05	Etude de protection centre El Matmar contre les inondations

• **Capacités minimales exigées :**

• Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/12/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de services publics, ne peuvent soumissionner pour ces prestations seuls les bureaux d'études qui répondent aux conditions minimales d'éligibilité à savoir :

C.Q.C.P EXIGEE	CAPACITES FINANCIERE	REFERENCES PROFESSIONNELLES
CERTIFICAT D'ACCORD EN HYDRAULIQUE EN COURS DE VALIDITE	<p>Chiffre d'affaires dont la moyenne des trois (03) dernières années (2017-2018 et 2019) égal ou supérieur à</p> <p>Lot 01 : 1 000 000.00 DA Lot 02 : 400 000.00 DA Lot 03 : 400 000.00 DA Lot 04 : 400 000.00 DA Lot 05 : 400 000.00 DA</p> <p>- Les entreprises qui leur manque le bilan d'une année ou de deux années le calcul se fait sur la base des bilans déposés dans leurs dossiers - Les bilans qui manquent auront la note zéro (0)</p>	<p>Les bureaux d'études soumissionnaires doivent avoir effectué des études similaires ou de même complexité (étude de protection contre les inondations, étude réseau d'assainissement, réseau AEP) délivrées par les maîtres d'ouvrages</p>

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (le contenu du dossier selon le cahier des charges).
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de bureau d'études, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres – appel d'offres n° , l'objet de l'appel d'offres »
- La durée de préparation des offres est de vingt deux jours (22 jours) à compter de la première publication dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.
- Les offres devront être déposées de 08h00 mn à 10h00 mn au niveau de la Direction des Ressources en eau de la Wilaya de Relizane à l'adresse suivante : 13 rue Docteur BOUKHALOUA – Relizane.
- L'ouverture des plis techniques, financiers et dossier de candidature aura lieu au siège de la Direction des Ressources en eau de la Wilaya de Relizane à 11h00 mn. Correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.
- Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

ANEPE N° 2031006324 Le Quotidien d'Oran 28/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et après l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 09/2020 parue dans les journaux :

المسجل المغاربي - le : 17/08/2020

- Le Quotidien d'Oran le : 19/08/2020

Et le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics – BOMOP –

Concernant la réalisation de l'opération :

· REVETEMENT DOMAINE CHORFA.

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUFARIK, annonce l'octroi provisoire de l'opération suivant le tableau

ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI	OBSERVATIONS
E.T.P.H LOUIFI FATHI RUE DES FRERES SAFTA BOUFARIK	13,060,904.50 DA	(02) Deux Mois	MOINS DISANT

Les soumissionnaires ont un délai de dix jours à compter de la première parution date de publication du présent avis d'attribution sur la presse nationale et le BOMOP pour formuler d'éventuels recours.

les soumissionnaires intéressés sont invités de s'approcher du service concerné de l'APC au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Le Président de l'assemblée Populaire
Communale de Boufarik

ANEPE N° 2016015564 Le Quotidien d'Oran 28/09/2020

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة النقل
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
مؤسسة تسيير مصالح مطارات و موانئ
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 08/DG/DIE/2020

L'Etablissement de Gestion des Services Aéroportuaires d'Oran (E.G.S.A./Oran), dont :
- Siège social : Rond point Aéroport International d'Oran Ahmed Ben Bella.
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 000031010449824.

Lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour :

**Fourniture de pièces de rechanges pour l'éclairage périphérique des aéroports de l'EGSA/Oran : -Lot 01 : Batteries et coffrets
-Lot 02 : Régulateurs
-Lot 03 : Luminaires**

NB : Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs lots
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de 5 000 DA auparavant de :

**L'EGSA/ Oran Direction des Infrastructures et des Équipements
Aéroport International d'Oran -Ahmed Ben Bella--**

Le dossier de candidature, l'offre Technique et l'offre Financière établies conformément à la réglementation en vigueur doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées et déposées à

La Direction Générale de l'EGSA/ Oran Aéroport International d'Oran -Ahmed Ben Bella-

➤ Une enveloppe comportant le dossier de candidature portant la mention :
**Dénomination de l'entreprise
Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N° 08/DG/DIE/2020**
**« Fourniture de pièces de rechanges pour l'éclairage périphérique des aéroports de l'EGSA/Oran »
« Offre technique »**

➤ Une enveloppe comportant l'offre Technique portant la mention :
**Dénomination de l'entreprise
Avis d'Appel National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N° 08/DG/DIE/2020**
**« Fourniture de pièces de rechanges pour l'éclairage périphérique des aéroports de l'EGSA/Oran »
« Offre technique »**

➤ Une enveloppe comportant l'offre Financière portant la mention :
**Dénomination de l'entreprise
Avis d'Appel National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N° 08/DG/DIE/2020**
**« Fourniture de pièces de rechanges pour l'éclairage périphérique des aéroports de l'EGSA/Oran »
« Offre financière »**

- Ses enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention :
**Ni ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N° 08/DG/DIE/2020**
« Fourniture de pièces de rechanges pour l'éclairage périphérique des aéroports de l'EGSA/Oran »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la première parution de l'Appel d'offres sur les quotidiens nationaux
La date et l'heure limite de dépôt des offres seront indiquées dans le cahier des charges.
Passé ce délai, le dossier sera irrecevable.
L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 h 30 au siège de la Direction Générale de l'E.G.S.A. Oran.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent (100) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

ANEPE N° 2031100526 Le Quotidien d'Oran 28/09/2020

BOUIRA

Le corps d'un villageois repêché d'un puits identifié

Farid Haddouche

Le corps sans vie d'un villageois sexagénaire a été retrouvé, flottant sur l'eau d'un puits, avant-hier, en fin de journée, dans la commune de Taguedit, située à une cinquantaine de kilométrées, au sud-ouest du chef-lieu de wilaya. Les éléments de l'Unité secondaire

de la Protection civile de la daïra de Bordj O'khris, sont intervenus pour repêcher la dépouille. La victime a été identifiée comme étant un agriculteur de son état (O.D), âgé de 68 ans. Ce dernier n'avait pas donné signe de vie depuis quelque temps, avant qu'il soit découvert sans vie, à la surface du puits d'une profondeur de 3 m, se trouvant dans le

périmètre de sa ferme. Vraisemblablement, le corps a été dans l'eau pendant un long moment avant qu'il remonte à la surface. Nous ignorons si la victime est tombée accidentellement dans le puits, ou il s'agit d'un acte prémedité. Les services compétents ont ouvert une enquête à cet effet, pour déterminer la cause exacte de cette mort tragique.

Enquête sur la mort d'un jeune

Le procureur près Te tribunal de la daïra de Lakhdaïria a ordonné avant-hier, la saisie judiciaire aux services de la Gendarmerie territorialement compétents, pour ouvrir une enquête afin de déterminer les circonstances et les causes qui ont mené au décès d'un jeune homme, âgé d'une vingtaine d'années. La victime est originaire du village Beni Maâned dans la com-

mune de Kadiria située à une quarantaine de kilomètres, au nord du chef-lieu de wilaya. Selon nos informations, des personnes ont emmené un jeune homme aux urgences du Centre hospitalier 'Amar Ouamrane' de la daïra de Lakhdaïria, pendant qu'il était sérieusement blessé. La victime a été retrouvée dans une décharge publique au quartier d'Al-Hayat de la municipalité de Lakhdaïria. Cette dernière portait des blessures bénignes, causées sans doute à l'aide d'un objet contondant. D'ailleurs, elle décédera quelques minutes après son admission à l'hôpital. Après avoir été informé le procureur de la République a donné l'ordre d'ouvrir une enquête pour déterminer les causes et les circonstances du décès du jeune homme. F. H.

La protection civile fait son bilan

Au cours de la période de huit jours derniers, les unités de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont enregistré plusieurs interventions. Douze accidents de la route se sont produits à travers le réseau routier, faisant 23 blessés. Concernant les incendies, 7 interventions ont été enregistrées dont 2 incendies de forêt dans chacune des forêts de Tikjda, dans la commune d'El Esmam et Selloum dans la commune d'Aghbalou. Une

fuite de gaz a été également enregistrée dans la localité de Sidi Khaled, commune d'Oued El Berdi. Cette fuite qui émanait d'une conduite importante de gaz naturel a provoqué un feu qui a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers. La protection civile avait retenu que l'incendie a été provoqué par des riverains qui brûlaient des déchets ménagers à proximité de la conduite de gaz, ce qui représentait un danger imminent. F. H.

ALGER

Aéroport : plus de 97 millions de dinars de marchandises saisies depuis janvier

Les services des Douanes (Division voyageurs) de l'Aéroport international d'Alger ont saisi, entre début janvier et le 15 septembre 2020, des marchandises d'une valeur totale de 97,05 millions de DA, a appris l'APS, auprès de la DGD.

Les services des Douanes ont ainsi enregistré, durant cette période, 306 affaires contentieuses des marchandises, donnant lieu à des amendes encourues par les contrevenants d'une valeur de plus de 103 millions de DA. Les importantes saisies réalisées par nature de marchandises concernent notamment les armes (02 armes), d'une valeur de 37.486 DA et dont le montant des amendes encourues est de près de 75.000 DA. Elles concernent, également, une quantité de près de 6 kg de résine de cannabis, d'une valeur de près de 6 millions de DA et dont le montant des amendes encourues avoisine les 12 millions de DA, ainsi qu'une quantité de 150 unités de psychotropes, d'une valeur de 23.673 DA, donnant lieu à des amendes d'un montant global de 47.346 DA, selon le même bilan. S'agissant des monnaies étrangères et matières aurifères, les

services des Douanes ont fait état d'un bilan de saisies de 85.860 euros, de 21.050 dollars et d'une quantité de 869,39 g d'or et 1,62 kg d'argent, représentant au total une valeur de 16,35 millions de DA, tandis que le montant des amendes encourues par les contrevenants a atteint plus de 37,7 millions de DA. Les services des Douanes ont également saisi durant la même période, 898 cartouches de cigarettes, d'une valeur de 1,85 million de DA et 4.958 téléphones mobiles d'une valeur globale de plus de 67,7 million de DA.

Concernant les mouvements aériens, les services des Douanes ont enregistré, durant l'année 2020, jusqu'au 15 septembre, un total de 8.317 vols, dont 3.995 arrivées et 4.322 départs. Le nombre total de passagers reçus s'élève à 914.706 voyageurs, dont 435.663 arrivés et 479.043 en partance.

Evoquant les opérations de rapatriement organisées dans le contexte des mesures de lutte contre la Covid-19, le bilan des services des Douanes a fait état d'un nombre de 17.128 passagers rapatriés via 123 vols enregistrés du 15 mars au 13 septembre 2020 dont 70,45 %

d'Europe, 15,47 % d'Asie et 14,04 % d'autres pays.

Quant au bilan de 2019, il fait état de 908 affaires contentieuses enregistrées durant cette période, ayant permis des saisies de marchandises d'une valeur totale de plus de 338 millions de DA avec des amendes infligées d'une valeur de plus de 5,2 millions de DA. Les importantes saisies réalisées concernent notamment les armes (3 pistolets, 2 carabines à plomb et 5 carabines à air) d'une valeur de plus de 1,2 million de DA, des psychotropes (5.887 unités), des téléphones mobiles (12.106 unités), des chaussures (4.112), des pulls (21.995), des survêtements (3.434), des ensembles de sport (977) ainsi que des cartouches de cigarettes (5.089) et des sachets tabac à chiquer (134).

Quant aux opérations de saisies de monnaies étrangères et de matières aurifères, les services des Douanes ont récupéré un montant de plus de 1 million d'euros et 191.735 dollars ainsi que plus de 12 kg de matières aurifères, représentant au total une valeur de plus de 165,3 millions de DA et donnant lieu à plus de 330,6 millions de DA d'amendes.

BLIDA

2,8 milliards de dinars pour des aménagements urbains

Une enveloppe de 2,8 milliards de DA a été affectée par la wilaya de Blida, pour la réalisation des travaux d'aménagement extérieur, au nouveau pôle urbain de Meftah (à l'est de la wilaya), a-t-on appris, samedi, auprès du directeur local de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC) Abdelkrim El-Khir.

« Pour les travaux d'aménagement extérieur et de réseaux divers actuellement en cours, dans ce pôle urbain, englobant plus de 15.000 logements (de différents segments) un montant de 2,8 milliards de DA a été dégagé », a-t-il indiqué à l'APS. Soulignant la priorité accordée, à la réalisation des différents réseaux, alimentant ces logements qui sont prévus pour la réception avant la fin de l'année en cours », M. El Khir a ajouté : « nos services s'attellent à la réalisation des réseaux primaires et secondaires, au moment où chaque promoteur immobilier du pôle se chargera de la réalisation des réseaux de son propre projet », a-t-il précisé.

Il a fait cas, à ce titre, de la signature

d'une dizaine de marchés avec 6 entreprises pour l'ouverture de routes, la construction de murs de soutènement et la réalisation de réseaux d'assainissement, d'AEP, d'électricité et de gaz, a-t-il fait savoir, observant toutefois que la « réalisation des réseaux est tributaire de l'ouverture des routes ».

D'où son appel aux entreprises en charge des routes, de veiller à « approvisionner leurs chantiers en moyens matériels et humains nécessaires pourachever ces travaux dans les plus brefs délais », a-t-il recommandé.

Abdelkrim El-Khir, a indiqué que la direction de l'Urbanisme est chargée de l'ouverture des accès, à l'intérieur des cités d'habitations, tandis que celle des Travaux publics s'attelle à la réalisation de la nouvelle route menant au pôle urbain de Meftah, à partir de la RN 29, sur une distance de 3 km.

A noter la programmation à la réception, avant fin 2020, de 2.000 logements publics locatifs et 2.200 unités AADL, dans ce pôle urbain, comptant 15.050 logements, selon les services de la wilaya.

L'Université «Ali Lounici» assure le transport aux étudiants hors wilaya

L'Université de Blida 2 'Ali Lounici' assure le transport au profit de ses étudiants résidant hors-wilaya, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule de communication de cette institution de l'Enseignement supérieur. Selon ce même document, l'Université et en coordination avec la direction des œuvres universitaires d'El Affroun, assure le transport à ses étudiants résidant dans les wilayas voisines, afin de leur permettre de rejoindre leurs salles de cours et leurs résidences universitaires. La même source a signalé la mobilisation, à cet effet, de deux navettes pour chacune des wilayas de

Chlef, Ain Defla, Tipaza Médéa et Alger, dont la première à 10h et la seconde à 13h, et ce, partir des gares routières de ces wilayas. Ces navettes qui ont débuté depuis la reprise des cours en présentiel, à partir des wilayas suscitées vers l'Université Blida 2, aux fins de permettre aux étudiants concernés de suivre leurs cours, suivant le programme fixé par cette même université. « Un nombre considérable d'étudiants de 1^{re} année et de 3^{eme} année Licence, ont rejoint leurs facultés à l'Université de Blida 2 », selon la même source, qui signale que la période des examens est prévue à partir du 3 octobre prochain.

M'SILA

Les nouveaux centres de formation professionnelle équipés avant la fin de l'année

Quatre opérations portant sur l'équipement de centres de formation professionnelle seront concrétisées « avant la fin de l'année en cours », a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Les opérations toucheront les nouveaux centres de formation professionnelle localisés à M'sila, Maadid, Ain Errich et Ain El Khadra, a-t-on détaillé, expliquant que ces opérations ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 250 millions

de DA. Elles englobent les internats réalisés au niveau des 4 centres d'une capacité globale de 300 lits, a-t-on noté de même source, ajoutant qu'en termes d'équipements la nomenclature du secteur comprend un total de 9 opérations en cours de concrétilsation.

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dispose, dans la wilaya de M'sila, de 22 centres de formation professionnelle d'une capacité globale de 13.812 postes, ont rappelé les mêmes services.

GHARDAÏA

Un mort dans un accident de la route

Un motocycliste a trouvé la mort dans un accident de la route dans la soirée de samedi près de la localité de Guerrara à 170 km, au nord-est de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le CW347, reliant les localités de Guerrara (Ghardaïa) et Messaad (Djelfa) à 70 km au nord de Guerrara, lorsqu'un véhicule touristique est en

tré en collision avec la moto de la victime décédée sur le coup, précise la même source. La dépouille du jeune motocycliste, âgé de 29 ans a été évacuée vers la morgue de l'Hôpital de Guerrara, le plus proche du lieu de l'accident par les éléments de la Protection civile. Une enquête est ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 safar 1442

El Fedjr
05h15

Dohr
12h39

Assar
16h01

Maghreb
18h39

Icha
19h57



EL TARF

Logement rural : des demandeurs d'aide bloquent la route

A. Ouélaa

Début de semaine pour le moins désagréable pour les automobilistes et tous ceux qui avaient emprunté la RN 44 pour se rendre au chef-lieu de wilaya d'El Tarf ou dans l'autre sens vers Ben M'hidi ou Annaba. En effet, c'est vers 07h30 de la journée d'hier dimanche que des demandeurs d'une aide au logement rural ont bloqué la double voie de la RN 44 à hauteur de la localité de K'bouda, commune de Ben M'hidi. Les contestataires ont brûlé un pneu et des troncs d'arbres. Le blocage de cette route névralgique a provoqué un profond malaise parmi les automobilistes qui ont dû opérer un vaste détour en rebroussant chemin puis passer par la route de Sidi M'barek.

Sur place, les contestataires parlaient à haute voix au chef de daïra de Ben M'hidi et au chef de compagnie de la gendarmerie qui ont écouté les revendications des protestataires. Il s'agirait, comme ils nous ont fait savoir des contestataires, de gens qui ne sont pas de la région et qui ont bénéficié d'une aide au logement rural. A cela s'ajouteraient, toujours selon nos interlocuteurs, des malversations dans l'affection de ces aides. Le maire qui était aussi sur les lieux de la contestation nous a déclaré que «les personnes qui ont bénéficié d'une aide au logement rural avaient acheté des parcelles il y a plusieurs années bien avant son mandat».

Pour ce qui est des aides, le Dr De nadnia, P/APC de cette commune, ajoutera «qu'ils ont bénéficié de 120 aides réparties en fonction du nom-

bre de demandes de chaque localité». Pour ce qui est de K'bouda, ils ont bénéficié de 10 aides. Au début, il a été proposé de faire un tirage au sort sur les 120 demandes. Chose qui a été refusée, puis la proposition qui a consisté à choisir les cas des familles vivant une situation critique a été acceptée. Le maire rappellera que les gens qui n'ont pas renouvelé leurs dossiers datant de l'année 2005 ont été écartés.

Enfin, le chef de daïra avec le chef de compagnie de la gendarmerie sont parvenus à faire entendre raison aux protestataires qui ont libéré la route vers 11h. Un groupe de vingt personnes a été invité par le chef de daïra pour parler des revendications des protestataires que ce dernier a promis de faire parvenir au wali.

TÉBESSA

Paiement électronique : convention entre Algérie Poste et une agence de voyages

Ali Chabana

Une première dans la wilaya de Tébessa, la signature d'une convention entre Algérie Poste et une agence de voyages au titre du paiement électronique. La convention en question est paraphée à l'occasion d'une journée d'information au profit des gérants des agences touristiques afin de les sensibiliser et leur expliquer les avantages et l'utilité de la technique du paiement électronique et ses incidences sur l'amélioration de la qualité des prestations. Sachant que le ministère du

Commerce a rendu obligatoire le passage au mode du paiement électronique et que tous les commerces devront disposer de ce système de versement, soit le 31 décembre 2020 au plus tard. De ce fait, le client n'aura plus à s'acquitter de ses achats ou services en recourant aux liquidités, désormais la carte bancaire ou carte Gold CCP, délivrée par la poste, suffiront à prendre en charge les opérations de paiement.

Pour rappel, les frais de l'installation des terminaux et ceux de paiement électronique seront à la charge de l'administration concernée. Pour sa

part, la directrice du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa a appelé les propriétaires d'agences de voyages de s'approcher de l'administration d'Algérie Poste pour pouvoir bénéficier des explications sur la nature de la convention.

Enfin, signalons que ce mode de paiement sécurise plus les mouvements des fonds et offre plus de sécurité pour les opérateurs économiques. Reste à savoir le temps que prendra la démarche pour que le paiement électronique s'instaure définitivement dans les mœurs des échanges financiers et commerciaux.

BISKRA

La pandémie pose problème à la commercialisation des dattes

La question de limitation des espaces de commercialisation due à la pandémie du nouveau coronavirus «constitue un véritable tracas pour les phoeniciculteurs de la wilaya de Biskra», a appris l'APS samedi à la veille du lancement de la campagne de cueillette des dattes. Pour Omar Hamlaoui, phoeniciculteur de la localité de Tolga, célèbre pour sa datté «Deglet Nour» de haute qualité, la récolte qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, les dattes n'étant que partiellement mûres, intervient dans une conjoncture dominée par les craintes de mévente, les incertitudes de la demande du marché et autres facteurs déterminant la fixation de prix par les producteurs, acheteurs et autres médiateurs.

Le ralentissement qui caractérise

l'actuelle conjoncture contrairement aux années précédentes pousse les opérateurs spécialisés dans l'achat et le conditionnement des dattes qui composent un maillon fondamental de la chaîne de commercialisation à appréhender sérieusement les risques de mévente sur les marchés nationaux et étrangers conséquents à la persistance de la crise du coronavirus, a encore ajouté le même investisseur. De son côté, Reghisse Kamel, exploitant d'une exploitation agricole et conditionneur de dattes de la commune de Laghrousse, a souligné que la récolte de cette saison qui s'annonce abondante s'ajoutera aux quantités invendues de la saison précédente conservées dans les chambres froides à cause de la pandémie du nouveau coronavirus. Pour lui, le

retour à la normale sera de ce fait lent et nécessitera la récupération par les opérateurs de leurs investissements, l'ouverture des marchés et la disponibilité de liquidités.

Pour Faïcal Agoune, agriculteur de Foughala, les phoeniciculteurs dont la maturité de leurs dattes est précoce ont dû vendre à des prix inférieurs de 50% par rapport à la saison précédente pour écouter leur production. La majorité des dattes est commercialisée actuellement par l'intermédiaire de petits marchands de Biskra et des autres wilayas, est-il noté. La Direction des services agricoles de la wilaya table cette saison sur une récolte «de plus de 4,8 millions de quintaux de dattes (3,5 millions de quintaux de la variété Deglet Nour) dont la récolte débutera au mois d'octobre prochain».

SÉTIF

47 nouveaux établissements hôteliers réceptionnés avant fin 2022

Le parc hôtelier de la wilaya de Sétif devra être renforcé d'ici fin 2022 par 47 nouveaux établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil totale de 5.000 lits, a indiqué samedi le directeur de wilaya du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Kamel Tighaza. Les 47 projets qui seront tous réceptionnés «avant la fin de 2022» viendront s'ajouter aux 81 établissements actuellement fonctionnels avec une capacité d'hébergement globale de 7.000 lits, a précisé M. Tighaza à

l'APS en marge de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre). Atteindre une capacité d'accueil de 12.000 lits à fin 2022 représentera trois années gagnées sur l'objectif fixé par le Conseil d'orientation du tourisme de wilaya qui prévoyait d'atteindre cette même capacité à la fin 2025, a relevé M. Tighaza. Cette performance est «le fruit des facilités accordées par l'Etat aux investisseurs et à la dynamique que connaît la wilaya dans divers

CONSTANTINE

Deux nouveaux chefs de daïras installés dans leurs fonctions

Deux nouveaux chefs de daïras désignés dans la wilaya de Constantine, dans le cadre du récent mouvement partiel opéré par le président de la République dans ce corps de l'administration, ont été officiellement installés, samedi, dans leurs fonctions. Il s'agit de l'ex-chef de daïra de Laghouat, Abdelwaheb Berkane et l'ex-chef de daïra de Larbaâ Nath Irathen (wilaya de Tizi Ouzou), Hamid Khalfaoui, respectivement mutés aux daïras d'Aïn Abid et d'El Khroub. Présidant les cérémonies de leur installation au nom du chef de l'exécutif local, le secrétaire général de la wilaya de Constantine, Saïd Akhrouf, a révélé les grands axes de la feuille de route tracée par le wali dans chacune de ces deux daïras.

Il a exhorté, à cet effet, les deux chefs de daïras fraîchement nommés à suivre impérativement l'ensemble des projets de développement en cours de réalisation, notamment ceux relevant du secteur de l'habitat, appelant aussi bien ces deux responsables que les membres des assemblées populaires com-

munales concernées à rester accessibles et à l'écoute des préoccupations des citoyens. Mettant en avant le rôle prépondérant du citoyen dans l'impulsion du développement local, le secrétaire général de la wilaya de Constantine a souligné l'importance d'organiser des rencontres périodiques avec les représentants de la société civile et du mouvement associatif pour travailler côté à côté à l'effet de répondre aux préoccupations soulevées par la population.

Il a également affirmé que le développement des zones d'ombre figure parmi les missions «prioritaires» inscrites dans le plan d'action des chefs de daïras, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la réalisation du réseau d'assainissement et le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz. Par ailleurs, il a également demandé aux nouveaux responsables locaux de veiller à la propriété du milieu urbain et à la bonne gestion des écoles après cette longue période d'arrêt due à la propagation du coronavirus.

Don d'équipements à des établissements de santé

Un don de 4,375 tonnes d'équipements de protection et de matériel médical, envoyé par l'Association santé humanisme et innovation franco-algérienne (ASHIFA), a été octroyé à des établissements de santé publique à travers le pays, a affirmé samedi Yassine Boudjadaâ, hygiéniste et représentant de l'association à Constantine. «Ce don est composé d'équipements de protection, dont des masques chirurgicaux, des FFP2, des blouses, des surblouses, des gants mais aussi des produits consommables tels que les pansements, drains, cathéters, humidificateurs et seringues jetables notamment, indispensables à la prise en charge des malades atteints de Covid-19», a indiqué à l'APS le représentant. L'opération entamée il y a environ un mois a consisté à «répartir ce don sur plusieurs PCH du pays, à savoir celles d'Oran, Alger, Annaba et Biskra, en vue de leur distribution aux établissements de santé publique dont ils dépendent», a-t-il assuré.

M. Boudjadaâ a souligné, dans ce contexte, que les membres de l'ASHIFA, présidée par le Dr Abdelmalik Khebbab, ont décidé de se mobiliser pour «apporter aide et soutien aux soignants algériens pour lutter contre la pandémie de la Covid-19

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 safar 1442

El Fedjr 05h02	Dohr 12h25	Assar 15h48	Maghreb 18h26	Icha 19h43
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



«Le vent du Sud ou Ouargla la sultane des oasis»

La randonnée que nous avons effectuée dans le cadre de l'étude consacrée à la généalogie, nous enseigne combien sont précieux les éléments liés à l'identité d'une Algérie pluriséculaire. Après Djelfa, Biskra, Laghouat, nous arrivons à Ouargla. De Constantine, nous avons préféré la route par Biskra et Touggourt au lieu d'aller par Alger via Laghouat et Ghardaïa.

Par Boudjemâa Haichour *

L'Oasis de Ouargla est une des plus anciennes du désert et paraît avoir été connue d'Hérodote qui décrit son site dans (le livre II, 3/2) comme point extrême des Nasamones présenté comme peuple pirate de la Cyrénnaïque, qui fut exterminé par Dioclétien à la suite d'un soulèvement contre la domination romaine.

LES BENI OUARGLIS ET L'ETYMOLOGIE DE OUARGLA

Suivant toutes les probabilités, Ouargla a été habitée dès les premiers âges de l'histoire par les sub-éthiopiens ou Gara mantes, vivant au centre de l'Afrique et peuvent être considérés comme les autochtones de Ouargla. De nombreuses émigrations Zénètes et donc berbères à l'abri des Vandales et des Visigoths ont cherché refuge dans l'Oasis de Ouargla. Ce sont les Béni Ouarglis qui occupèrent la ville et lui donnèrent leur nom. Pendant longtemps ils obéirent à la famille des Béni Toudjine à Ferhan et Bou Adjar. Ainsi la restauration des oasis a permis de faire occuper l'espace tels Ngoussa et les trois fractions se formèrent à savoir les Béni Ouarguine, les Béni Brahim et les Béni Sissine.

OUARGLA ENTRE HAFSIDES ET HAMMADITES

Ouargla devait reprendre une partie de sa splendeur vers 1353, telle décrite par Ibn Khaldoun. C'est l'Emir Hafside Abou Zakaria (1319/1346) qui fait construire une mosquée jusqu'à l'avènement des Turcs. Elle passa sous l'autorité des Bensidi représentant les sultans hamadites dans le Zab et celle des Bou Mozin, délégués des sultans hafsidés qui confirmèrent le commandement de l'Oued Rir et de Ouargla. Au XVIe siècle, Ibn Wazan, Léon l'Africain parle des marchands étrangers de Tunis. Il y a également des gens de Constantine qui troquaient leurs produits à Ouargla. Les gens de Ouargla résolurent de rétablir l'autorité sous le plus jeune fils d'une famille de chorfa Allahoum, nommé Sultan de Ouargla, en 1602, qui inaugura une ère nouvelle qui accepta les gens d'Ahl Zériba venus, chercher des pâturages à Ouargla devenant des «mérarquia» sorte de gardes du corps. Il en sera de même pour les Béni Thour venant du Djérid.

LA COMPOSANTE TRIBALE DES GENS DE OUARGLA

C'est à la faveur d'une médiation sous l'autorité de Sidi Cheikh Si Hadj Bouhafs, Merabet d'El Abiod que la réconciliation eut lieu entre les Chaâmbas Bourouba et les Bou Said. L'apaisement entré en vigueur sous l'autorité d'Allahoum, un personnage sage et ferme qui ramène la paix à Ouargla. Ainsi les nomades des nouvelles tribus les Saïd Otba et les Mekhadma, fractions de la tribu des Saïd qui habitaient El Adjira, se composent de quatre fractions : d'un côté les Ouled Moulet et les Saïd Otba, de l'autre les Saïd Oulad Amar et les Saïd proprement dit, appelés plus tard les Mekhadma.

ROLE D'EQUILIBRE DES BENI BRAHIM A OUARGLA

A partir de ce temps les Ouled Moulet se fixèrent à Touggourt, les Saïd Ouled Amar à Témaïne et à El Adjira, tandis que les Saïd Otba et les Mekhadma vinrent s'établir les premiers à Ngoussa, les autres à Ouargla et Rouissat. Les Béni Brahim qui formaient la plus puissante des fractions sédentaires prenaient tantôt le parti de l'une tantôt de l'autre, selon l'équilibre des forces. Il faut dire que la tribu des Saïd Otba était divisée, en cette époque en trois grandes fractions à savoir : les Fethassa, les Rahbat et les Ouled Youcef. Ces derniers composés des Béni Mansour, Sabrat et El Amara. Aujourd'hui les routes goudronnées sont moins pénibles qu'auparavant. La route par l'Est semble plus agréable surtout le sable fin qui scintille à l'horizon par un soleil ardent où les dunes semblables à des montagnes du grand Erg, pointent déjà la ville de Touggourt et devant nous apparaît Ouargla.

OUARGLA AL MADANYA CETTE BELLE CITE AUX SIX OASIS

Un grand mur de palmiers borne cette belle cité

avec ses six oasis telles Sidi Khouiled au nord, le Chott El Adjada à l'est, Rouisset au sud, ensuite s'élève, majestueusement, la Sultane des Oasis - Ouargla. Les habitants s'appelaient simplement Madaniya, c'est-à-dire les gens de la ville. On retrouve les Béni Brahim qui sont des berbères zénatas, les Béni Ouagguin et les Béni Sissin. A Ngoussa et de Sidi Khouiled jusqu'à l'oued Mya, Ouargla a été une cité d'accueil surtout après la chute Tiher, nombreux berbères venus du nord se sont installés à la faveur des Fatihin. Des caravanes s'organisent venant du Soudan affluent dans l'oued Mya et Ouargla succéda à Sedrata comme métropole du commerce de couleurs.

Chacune des tribus et des résidents, venus de toutes les contrées, ont gardé dans leurs fêtes des traces de civilisations lointaines. D'après de 1882, les palmiers de Ouargla se répartissent comme suit :

Béni Brahim (76.000), Béni Ouagguin (62.500), Béni Sissin (54.052), N'goussa (42000), Chott (19.200), Adjada (17.400), Sidi Khouiled (4.800), Rouisset (18.000), Béni Thour (18.000), Chaâmbas (29.700), Mekhadma (36.500), Saïd Otba (58.100), soit un total de 436.252 palmiers, c'est-à-dire 293.952 aux sédentaires et 142.300 aux nomades.

(Cette description a été donnée par Cap de l'Epervier parue sous le titre « Un mois dans le Sahara: Ouargla » dans le Bulletin Soc. Géo, Alger 2^e année 1897- pages 225/261).

Il faut dire que l'oasis de Ouargla est l'une des plus grandes du Sahara algérien. «Elle occupe une soixantaine de kilomètres de lit quaternaire de l'oued Mya et s'étend sur 6.000 ha, dans la palmeraie est irriguée par des puits artésiens, au milieu de laquelle s'érigent les vieux ksours de Ouargla. Chott et Adjada, tandis que s'étale en lisière la ville nouvelle». (Voir Med Chaba- Revue Méditerranée N°3/4 année 2002-EPAU Alger).

OUARGLA CONSTRUISTE SUR DES LAGUNES AU PALEOLITHIQUE

Ouargla est un centre de peuplement très ancien. L'époque paléolithique laisse entrevoir des lagunes. Bien qu'il n'existe aucune mention quant à la présence de Romains ou de Grecs, l'on a retrouvé des monnaies dues aux échanges entre la Numidie et les contrées africaines. Ouargla qui est construite un peu au N/E des ruines, on voit le hameau de Sidi El Ouargli qui s'identifie à Taizir. La Qouba de Sidi Hafiane borde ce site berbère où d'authentiques tombes ont été découvertes.

OUARGLAN PEUPLE ZENATIEN DES LOUATAS

Ibn Qoutayba, écrivait de la fin du IXe siècle «Les Louata, les Ouaraglan», peuple zénatiend descendante de Férimi, fils de Djana... Des relations étroites existaient entre le royaume rostromide de Tiher et la région de Ouargla d'où le nom de Sedrata en berbère Isidrate, sur un plateau où se trouve la tombe de Sidi Ouargli.

A la fin du XIV siècle Ibn Khaldoun décrivait la ville de Ouargla comme étant «la porte du désert par laquelle les voyageurs qui viennent du M'zab doivent passer pour se rendre au Soudan avec leurs marchandises». La réalisation de la percée coloniale, s'est effectuée sur les maisons des Béni Sissine qui bordent la Casbah, en guise de châtiment vis-à-vis de la tribu qui avait soutenu la révolte de Bouchoucha en 1872.

Une cité est née pour accueillir, après 1940, les civils français construite selon la charte d'Athènes à savoir (soleil- verdure-loisirs). Plus au sud c'est l'habitat des nomades (les Béni Thour), suivirent les Mekhadma, les Saïd-Otba pour les sédentarisés. Ce ne fut, toutefois, qu'en 1848 que les Français commencèrent à jeter leurs regards sur Ouargla. Ils y construisent sous le commandement du Général Lacroix en 1872 l'église, l'école, l'hôtel mais aussi la mosquée de Lalla Malkia et celle de Lalla Azza.

LES BENDJELLAB OU L'HERITAGE SULTANESQUE DE TOUGGOURT

Les Bendjellab, Cheikh héritaires de Touggourt avaient échangé avec les Benbabia, Cheikh de Ngoussa de riches présents. En 1848 Abderahmane Bendjellab s'est appuyé sur les Selmia, les Ouled Moulet, les Ouled Saïha et les Béni Ouagguine pour reprendre Ouargla.

Mais c'est Hadj Ahmed ben hadj Mohamed ben Babia qui fut nommé Khalifa de Ngoussa puis celle de Ouargla entraînant la révolte des Larbaâ et les Harazlia en 1850.

Mohamed Benabdallah en revenant de La Mecque, en 1840 avec le Turc Izet Pacha, se sont rendus au Djebel Lagdar et se sont entendus avec Si Senoussi et de Tripoli, Mohamed Benabdallah avait gagné Ghadamès au mois de juin 1851, il prenait le titre de Chérif et prêcha la guerre sainte contre les Français. Il est arrivé à mobiliser toutes les tribus de Ouargla, Chaâmbas, Mekhadma, Béni Thour et Saïd Otba qui se soulevèrent, le 21 août, à quatre heures du soir, au nombre de 100 cavaliers et 300 fantassins. Dans la petite oasis d'El Alia, il arrive à entraîner les Ouled Slimane et la moitié de la grande tribu des Mérabtines des Ouled Saïha et revient à Ouargla. Le Chérif, en rentrant à Ouargla, se fait construire une casbah et recruter du monde tout en envoyant des émissaires porteurs de lettres à Si Hamza ben Sidi Cheikh.

MOHAMED BENABDALLAH ET BENACER BENCHOHRA

Mohamed Benabdallah dès le 4 décembre 1852 parvint à se réfugier chez les Chaâbas où il sera rejoint de Bennacer Benchohra, avec 200 cavaliers et 300 fantassins, composés de Larbaâ, des Harazlia et Chaâmbas à Hassi Ain Naga, le 13 janvier 1853, en passant par Dzouia, Daia Tarfaib près de Termina pour arriver à l'oued Fqahama, près d'El Badj et enfin de Ouargla après avoir combattu le général Yusuf et le général Péliessier.

Mohamed Benabdallah est obligé de replier sur Rouissat où après quelques pointes vers El Okaz, Oued Besbas et El Hadjira, il décide de passer l'hiver. En septembre il se remettra à nouveau en route accompagné de deux membres de la famille des Ouled Cheikh, Si Naïmi et Si Zoubir qui sont les frères de Si Hamza, venus le rejoindre avec leurs contingents. Pendant huit années de 1853 à 1861, l'Aghalick de Ouargla parut jouir d'une paix profonde.

A partir de 1960, le développement de Ouargla s'est accéléré lié aux exploitations pétrolières de Hassi Messaoud où routes, aérodrome et bâtiment rendaient la ville attrayante. Il faut attendre l'Indépendance et le programme spécial des Oasis qui a assuré les premières mutations socio-économiques. Ouargla est devenu non seulement la Sultane des Oasis mais la capitale régionale, incontestée du Sud.

LES TRIBUS ARABES QUI SE SONT INSTALLEES A OUARGLA

Ils sont tous descendants de Bani Hilal et Bani Souleim, ils parcouraient le désert et se reliaient à la région de Wadi Miyah, puis se sont installés par étapes dans le bassin de Ouargla.

La tribu de chaanaba Bourouba:

Cette tribu est arrivée dans la région de Wadi Maya pour la première fois, au XIIe siècle après JC, et c'est l'une des plus grandes tribus bédouines dans un certain nombre appartenant aux enfants d'Ismail, Ouled Abu Bakr, Dari, Ouled Faraj, Ouled Said, Ouled Zayed. Quant à leurs cousins ils se installés à El Menia et Metlily.

Cette tribu se déplace dans un vaste espace qui s'étend de Tamassine, au nord, de Ain SalAh au sud, et atteint les contreforts des montagnes Qusor, à l'ouest. Dans cette vaste zone vitale, les tribus Al-de-chaanaba avaient l'habitude de passer une période de trois mois, après quoi elles retournaient à Ouargla avec l'avènement de la saison d'automne à la récolte des dattes.

La tribu des mekhadma:

Elle est également subdivisée en plusieurs entités, notamment: Banou Hassan, Ouled Nasser, Banou Khalifa, el Arimet et Ouled Ahmed.

La tribu de Beni Thour:

Ils sont venus, très probablement, de la région de Jerid (dans le sud de la Tunisie), qui est l'un des endroits de Beni Hilal et Beni Salim. Il se peut que leurs racines soient liées à la tribu yéménite de Medhar, puisqu'ils entretiennent des relations étroites avec Zoghwa, comme Hamian et Ouled el Mahdi, ils descendent de différentes régions, rassemblés autour d'un noyau représenté, à Ouargla, par les Ouled Belkacem.

Les Beni Thour partagent avec les Makhda-

ma le cadre du nomadisme et les itinéraires de déplacement à travers le désert, car ils sont comme les Makhdama, qui voyagent en été en direction sud-est de Ouargla vers Qasi el-Tawil et continuent leur voyage jusqu'à Ghadames. Quant au voyage d'hiver ils se dirigent vers Oued Zarqoun et Oued Sghour au nord-ouest de la ville de Ghadraïa.

Une partie des Bani Thour s'est installée depuis le XVIIe siècle après JC et a habité les palais d'Aïn ouqar et Ruissat, renonçant à la vie de nomadisme.

La tribu Said Ataba:

C'est une branche de la tribu mère (Said el-qabla) elle comprend les entités suivantes: Fatnasa, Al-Rahbat et les Ouled Youssef. On retrouve leurs cousins à Tamassine et Al-Hjira (Said Ouled Omar), Ouled mouloud à Touggourt et d'autres, dont les Ouled Fadoul à Ghadraïa et Beriane, Hassi El Rmel. Comme d'autres tribus bédouines, ils étaient connus à oued Miya, le voyage d'hiver et d'été. Leur voyage annuel commence à Ouargla, après la saison de récolte des dattes (octobre-janvier), après quoi ils se déplacent à Naqqousa dans le même but et de là ils se dirigent vers la vallée du M'zab (Ghadraïa et on dit qu'ils sont les premiers à vivre La vallée avant l'arrivée des Ibadis) où ils restent en hiver jusqu'au mois d'avril, puis se déplacent ensuite vers oued Zarqoun (les zones de Hassi El Raml et Brizina à El Bayed) et à Laghouat et Ain Chalala. Outre ces quatre tribus, la région de Ouargla entretient des relations avec les tribus d'ouled Sidi Cheikh, Rabia et ouled Naiel. Bien que leurs lieux d'origine se situent loin de oued Miya, ils étaient liés à la région de Ouargla par une relation économique qu'ils visitaient, l'hiver, à la recherche de pâturages et de commercialisation de leurs produits ovins.

Les références historiques indiquent que la stabilité de ces tribus et leur abandon de la vie nomadiste ne se sont pas déroulées facilement, mais plutôt avec beaucoup de difficulté et par étapes distantes, lorsqu'elles se sont installées, elles n'ont pas pu s'adapter dans le tissu humain et urbain de la ville, car leurs parcelles étaient situées à l'extérieur des murs des anciens palais près des palmeraies. Malgré cela, ils ont établi des relations avec les peuples autochtones sur la base d'intérêt mutuel. Ainsi, la tribu Said ataba a été liée au arch de Bani ouqin et s'est développée dans son voisinage. De même, la tribu Makhdama était alliée au arch des Banou Sisin, et c'était les Bédouins de Bourouba (une branche de la chabanaa), de Banou Ibrahim.

Mais ces alliances étaient fragiles basées uniquement sur l'intérêt immédiat, auquel le dictum: 'pas d'ennemi permanent, pas d'ami permanent', mais des intérêts permanents s'appliquent à eux complètement. Quelle que soit la nature des relations entre les tribus bédouines et les habitants des palais de la ville, elles ont joué un rôle majeur dans divers aspects de la vie économique et sociale.

La première à s'installer parmi les tribus bédouines était une classe de la tribu Banou Thor qui s'est installée près d'Aïn ouqar et à Ruissat, formant le noyau d'une société civilisée, et cela au milieu du XVIIe siècle, puis les Makhdama, à Mendil (au XIXe siècle) et Al-chabana dans la moitié du XXe siècle, et la dernière des tribus (Said ataba) s'est installée définitivement dans les années soixante du siècle dernier, pour vivre dans de nombreux quartiers de la ville de Ouargla, et leurs parcelles se situent entre Nkousa et Bamendil.

* Docteur. Chercheur universitaire.
Ancien ministre

Notes:

1- **Lethielleux J.** : «Ouargla, cité saharienne, des origines au début du XXe siècle Paris 1983 p.298.

2- **Chaba Med** : «Une vieille cité devenue métropole-Ouargla» Méditerranée N°3/4 EPAU Alger 2002.

3- **Commandant V. Colomieu** : «Voyage dans le Sahara algérien -De Géryville à Ouargla» Paris 1862.

4- **P.Blanchet** : « L'Oasis et le pays de Ouargla» article Annales de géographie N°44 Paris 1900.

5- **Rouvillos Brigol M.** : «Le pas de Ouargla Sahara algérien». Département de géographie-Paris Sorbonne-1975. Page 189.

6- **Revue africaine n°316/317** «Notes pour servir à l'histoire de Ouargla»-Paris 1923 rédigées par le service des Affaires arabes GGA de 1885.

7- <https://www.mculture-ouargla.com/>

Sonelgaz

Près de 304 millions de dinars pour réhabiliter les réseaux de haute et moyenne tensions



J. Boukraâ

La Société de distribution de gaz et d'électricité d'Oran poursuit ces travaux dans le but d'optimiser la couverture en énergie à travers la wilaya. L'une de ses priorités, le développement du réseau électrique, afin d'assurer la consolidation du système électrique et de continuer à alimenter en électricité, non seulement, les concitoyens, mais aussi le secteur industriel, notamment, les nouvelles zones industrielles et les exploitations agricoles. Dans ce cadre un investissement de près de 304 millions de dinars a été consacré par la direction distribution de l'électricité et du gaz d'Es Sénia, pour la réhabilitation de 34 km de réseau moyenne tension et 10 km de basse tension.

Dans le même cadre des investissements ont été programmés pour la commune de Bousfer, Hai Cha-

hid Mahmoud, Douar Boudjemaa et Hassi Amer. Le plan d'action prévoit aussi la prise en charge de zones d'ombre et les localités limitrophes. En tout cas, Sonelgaz a arrêté un programme de développement ambitieux. La Société de distribution d'électricité et de gaz d'Oran, a lancé un programme de réalisation de transformateurs électriques à travers la wilaya. Les transformateurs d'une capacité de 400 kilovolts ampères, chacun, qui seront installés à travers les quartiers de la wilaya connaissant des problèmes de courant électrique et contribueront à améliorer la qualité du service 'Électricité'. Dans ce la SDO à Oran a entamé, en début février, une opération de maintenance du réseau électrique ciblant 534 transformateurs électriques sur 1.700 faisant partie du réseau électrique des communes d'Oran et Bir El Djir, ainsi que de postes de haute tension (10.000 volts).

Une délégation en visite à la Zone industrielle d'Es-Senia La Chambre du Commerce apporte son soutien aux opérateurs économiques

K. Assia

Apporter son soutien et accompagner les investisseurs oranais en cette période de pandémie, ont été, hier, au centre d'une visite effectuée par une délégation d'élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oranie (CCIO) à la Zone d'Es-Senia et conduite par son président M. Chérif Karim. Une occasion pour marquer tout l'intérêt de la Chambre porté aux opérateurs économiques, producteurs et investisseurs qui ont apporté leur aide, en cette période de crise sanitaire. Dans ce registre, tous les secteurs d'activités étaient représentés lors de cette visite qui va se poursuivre, a fait savoir le président, précisant qu'un programme d'action a été élaboré pour encourager et être toujours à l'écoute des investisseurs de la région. Avec la reprise de l'activité de la Chambre, le cycle des visites initié au profit des unités industrielles et économiques de la wilaya, a été relancé à travers un plan d'action qui ciblera tous les secteurs d'activités dont le Tourisme, l'Agro-alimentaire et l'Industrie. Hier, la délégation s'est rendue dans deux unités industrielles spécialisées dans la fabrication des produits d'entretien, d'hygiène et de matières premières pour les équipements médicaux entre

Ce processus de modernisation a été, d'ores et déjà, enclenché pendant l'année 2019. D'autre part plusieurs opérations sont en cours pour optimiser la couverture en gaz de ville. Dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens plusieurs opérations de raccordement des zones d'ombre au gaz de ville ont été programmées par la Société de distribution de gaz et d'électricité d'Es Sénia. Des travaux de réalisation du réseau d'alimentation en gaz de ville au profit de 300 foyers à El Hamoul dans la commune d'El Kerma seront lancés dans les prochains jours. Plus de 500 autres familles des communes de Sidi Chami, Tafraoui, Oued Tlelat et Bousfer seront raccordées, avant la fin du mois de septembre en cours. Il s'agit de 150 familles à Douar Chekalil, commune d'Oued Tlelat, 270 à Kehailia commune de Tafaroui, 55 foyers à Hai Maheidine à Sidi Chami et 34 autres à village Filaoucen, commune de Bousfer. Les travaux sont en cours. La société de distribution de gaz et d'électricité d'Es Sénia qui couvre 24 communes (sur 26) de la wilaya s'est engagée à superviser et suivre toutes les études et les opérations de réalisation de réseaux et d'alimentation des foyers en gaz naturel. Le but de ces actions est d'améliorer le quotidien des citoyens, en commençant par leur épargner les corvées de la bouteille de gaz butane, si introuvable et si chère en hiver, et les risques d'explosion qu'elle peut engendrer, à tout moment de jour comme de nuit... Selon le même communiqué, 215 foyers repartis sur les localités de Djefala, dans la commune de Mers El Hadjadj et Yahia Cherfi, dans la commune de Boutelil ont été raccordées, récemment aux réseaux d'alimentation en gaz de ville.



Sites expropriés pour l'implantation des logements AADL à Es-Senia Des exploitants agricoles non indemnisés en appellent au ministre

D. B.

Ayant tout perdu depuis l'expropriation de leurs terrains agricoles, pour un projet d'utilité publique, des agriculteurs des exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EAI) à Es-Senia et Aïn El Beïda, viennent de lancer un appel de détresse en direction du ministre de l'Agriculture pour se pencher sur leur cas. En effet, en attente de leur indemnisation depuis 2014, ces agriculteurs dont les terrains ont été expropriés pour la réalisation de 10.000 logements AADL, après avoir lancé plusieurs appels en direction des walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya, viennent d'interpeller le ministre de l'Agriculture pour intercéder en leur faveur.

Selon le représentant des exploitants de l'EAC Jaïder n°7 Es-Senia, qui s'est déplacé hier au siège de notre rédaction, toutes les promesses qui leur ont été faites en 2014 pour les indemniser n'ont pas été tenues. «Les expropriations ont touché 2 exploitations, soit quelque 96 ha répartis entre l'EAC Jaïder (57 ha) et la ferme Khemisti (40 ha) pour la réalisation de 5.000 logements sur le site d'Es-Senia et 5.000 autres au site d'Aïn El Beïda. Nous avons reçu la décision d'indemnisation en 2015, mais depuis, nos dossiers sont gelés au ministère de l'Agriculture. La seule réponse que nous avions eue, c'est qu'il n'y avait pas d'argent », assure notre source. Ce dernier affirme que depuis plus de quatre années, les exploitants n'ont cessé leurs démar-

Ligoté et présentant des traces de violence Découverte d'un corps sans vie à Haï Ezitoune

Une enquête de police a été ouverte suite à la découverte d'un corps sans vie dans une maison à Haï Ezitoune dans la commune d'Oran. Selon la protection civile, il s'agit du corps d'un homme âgé de 66 ans, ligoté des pieds et des mains. Le corps présente aussi des traces de violence au niveau du crâne. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran pour les besoins d'une d'autopsie.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Reguari Ali, 70 ans, Tamanrasset
Aïs Fatima-Zohra, 58 ans, Aïn El-Beïda
Cherif Fatima, 62 ans, Haï El-Badr
Khadim Ziad, 1 jour, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 safar 1442

El Fedjr 05h32	Dohr 12h54	Assar 16h17	Maghreb 18h55	Icha 20h12
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Enfin des travaux partiels de l'éclairage sur la route de la corniche supérieure

Après huit années d'attente, des travaux ont été enfin lancés pour l'installation partielle de candélabres sur la sinuose et lugubre route de la corniche supérieure, à proximité de l'échangeur de Mers El Kébir.

Rachid Boutlelis

Selon le constat établi sur les lieux par Le Quotidien d'Oran, des ouvriers étaient à l'œuvre pour mettre en place les socles sur la route à double voie à hauteur du lieudit Aïn Khadija. Il s'agit en réalité d'un projet d'utilité publique qui somnolait dans un tiroir poussiéreux depuis début 2015, année durant laquelle il aurait en principe été réalisé avec une manne d'argent, dont a bénéficié la daïra d'Aïn El Turck et ce, dans le cadre du Plan communal de développement (PCD) pour un apport financier d'un montant de 6,6 milliards. L'éclairage public devait être installé le long de cette route à double voie sur une distance de huit kilomètres, entre la commune de Mers El Kébir et le chef-lieu de ladite daïra. Mais cependant là où le bâti blesse réside dans le fait que l'autre partie de cet axe routier, beaucoup plus importante en termes de kilométrage, essentiellement caractérisée par des virages en épingle à cheveux, ne semble, à priori, pas être concernée par ces travaux. Un ridicule outrancier, en partant du fait que, cette zone sombre, dans le sens concret du terme,

est également et sordidement confrontée à la brume opaque qui se manifeste régulièrement toute l'année notamment dans la matinée et après le crépuscule en rendant ainsi la visibilité presque nulle sur plusieurs mètres avec l'absence d'éclairage public en sus. Toujours est-il que, depuis son inauguration en 2012 par l'ex-wali d'Oran de l'époque, Boudiaf Abdellah en l'occurrence et ce, après avoir été ciblée par un aménagement, qui a coûté près de 200 milliards, ayant compris, les usagers ont été gavés à satiété de promesses formulées par les autorités qui se sont depuis succédé après, mais sans pour autant voir le bout... de la route, baptisée l'axe de la mort. En effet, un lourd tribut, enfanté par une insolente et stupide indifférence des uns et des autres à l'égard des multiples revendications des habitués de ce tronçon routier, a été enregistré avec une quinzaine personnes tuées et autant d'autres blessées, à différents degrés de gravité, suite à des chutes de véhicules du haut de la falaise dans l'obscurité ambiante. Notons que les travaux d'installation de l'éclairage public qui viennent d'être entamés au niveau de la sortie de l'échangeur, sur

le territoire de la municipalité de Mers El Kébir, devront continuer en principe jusqu'à la bretelle desservant la commune de Bousfer et le chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck. Il y a lieu de signaler, qu'en inaugurant en 2014 la deuxième et dernière tranche des travaux d'aménagement de cette route, transformée en double voie, M. Zaâlane, wali d'Oran de l'époque, a souligné « qu'il veillera à ce que le délai de réalisation soit respecté dans tous les travaux, qui contribueront à la sécurité et le bien-être des usagers ». Ces derniers ont fait remarquer avec une humeur bilieuse « nous n'avons hélas rien vu venir depuis. Ce n'était en réalité que d'autres engagements qui n'ont pas été respectés et ayant été formulés par deux autres ex-walis successifs en l'occurrence MM. Chérifi et Djellaloui, lors de leurs visites d'inspection respectives des lieux ». Il importe de noter dans la foulée que ces usagers devront prendre leur mal en patience avant de voir une éventuelle éclaircie sur l'autre beaucoup plus importante partie de ce funeste axe routier, qui mène du lieudit Aïn Khadija jusqu'au bourg Coca. Une trotte obscure, dans les deux sens du terme, qui sera toujours exposée au péril.

Reconversion de l'hôtel Châteauneuf en futur siège de l'APC Un projet en suspens depuis plus de 30 ans

D. B.

Annoncés pour le mois d'octobre 2019, les travaux de réaménagement et de reconversion de l'ex-hôtel Châteauneuf d'Oran en futur siège de l'APC d'Oran, n'ont toujours pas été lancés. Renseignement pris hier auprès d'élus de l'APC d'Oran, les travaux seront « fort probablement lancés après la levée totale du confinement ». Selon les mêmes sources, une entreprise turque a été désignée pour l'entame des travaux. L'ex-wali d'Oran, qui avait abordé, l'année dernière le problème des grands projets de la wilaya qui connaissent des retards, avait indiqué que les travaux seront lancés à la fin du mois d'octobre 2019, mais jusqu'à présent rien n'a été fait. En effet, après la désignation de l'entreprise une enveloppe financière a été consacrée spécialement pour concrétiser ce projet dont les travaux ont été reportés à plusieurs reprises. En 2017, la direction de l'urbanisme de la wilaya avait désigné l'entreprise qui va prendre en charge l'achèvement des travaux du Châteauneuf à l'arrêt depuis 1986 en raison de l'absence de crédits et de financements imposés par la crise d'alors. Il s'agit du groupement algéro-turc Kayi-Bil Yap. Les travaux devaient s'étaler sur une période de 20 mois. Ce choix, qui s'est porté sur une grande entreprise algéro-turque qui a déjà fait ses preuves à travers les travaux de la mosquée Ibn Badis, a été fait à l'issue d'un avis d'appel d'offres lancé par la commune d'Oran. Trois groupements d'entreprises internationales (algéro-turc, algéro-italien et algéro-portugais) avaient déposé leurs soumissions. L'hôtel Châteauneuf, édifié dans l'enceinte du palais du Bey, avait béné-



ficié d'une enveloppe de 1 milliard de dinars pour sa reconversion en un futur siège de l'APC, à la faveur de la visite de l'ex-président de la République, en 2007 à Oran. Le même projet a bénéficié plus tard d'une enveloppe supplémentaire de 1 milliard de dinars par l'ex-Premier ministre, Abdellah Sellal. Il y a lieu de signaler que la commune d'Oran a, à maintes reprises, annoncé la relance du projet, mais elle s'est retrouvée confrontée au problème du financement. Cette entrave a été levée à l'issue de la visite de l'ex-président de la République à Oran, il y a quelques années, qui avait décidé de débloquer une enveloppe conséquente pour les travaux. L'idée de reconvertis la bâtie de l'ex-hôtel Châteauneuf en siège de l'APC d'Oran avait reçu l'aval du Premier ministre. Le maintien de la

structure en l'état avec tous ces niveaux (étages) après la saisine de la wilaya a été décidé sur la base d'un rapport d'analyse de l'organe de Contrôle technique de construction (CTC). Les services de la direction de la culture de la wilaya ont été associés dans le traitement de ce dossier afin de préserver tous les aspects liés à la sauvegarde du patrimoine culturel avoisinant. La gestion de l'opération a été confiée à la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya qui dispose de moyens appropriés pour assurer un suivi de ce projet d'envergure. L'ex-hôtel Châteauneuf est une carcasse en béton de 18 étages, se dressant au centre-ville d'Oran, à proximité d'un site historique, le palais du Bey. Une partie du site est toujours occupée par des familles en attente d'un relogement depuis plusieurs années.

Aïn El Turck Les plages se vident

Rachid Boutlelis

En cette dernière semaine du mois de septembre les plages de la corniche oranaise qui se vident peu à peu, laissent la place au mordus de la pêche artisanale qui ont pris possession de larges pans du rivage. C'est généralement après le crépuscule, que des grappes de jeunes et moins jeunes pêcheurs à la ligne font leur apparition sur les récifs et autres rochers essaimés sur les rivages des plages qui jalonnent cette côte. Ils ne quittent les lieux que quelques instants avant les premières lueurs de l'aube. Chacun d'entre eux à son endroit de prédilection favori. Ces deux dernières années le quai d'accostage de Cap Falcon est également le lieu le plus fréquenté par les férus de la pêche à la ligne. Les embarcations des petits pêcheurs ont également levé l'ancre. Elles sont des dizaines essaimées au large des côtes de ladite contrée dès la tombée du soir. Mettant à profit la pleine lune, les petits pêcheurs se donnent à cœur joie pour piéger une diversité d'espèces de poissons dans leurs rets, qui abonde la nuit à une profondeur moindre par rapport au jour, en cette période de l'année. En effet une certaine baisse d'affluence a été relevée en ce début de weekend par rapport aux précédents sur les plages, qui ont grouillé de monde quelques jours auparavant avec la hausse sensible de la température. Cet état de fait a été également constaté sur les rues, les boulevards et le réseau routier

La SEOR lance une nouvelle campagne

«Easy Dettes» pour recouvrer les créances

J. Boukraa

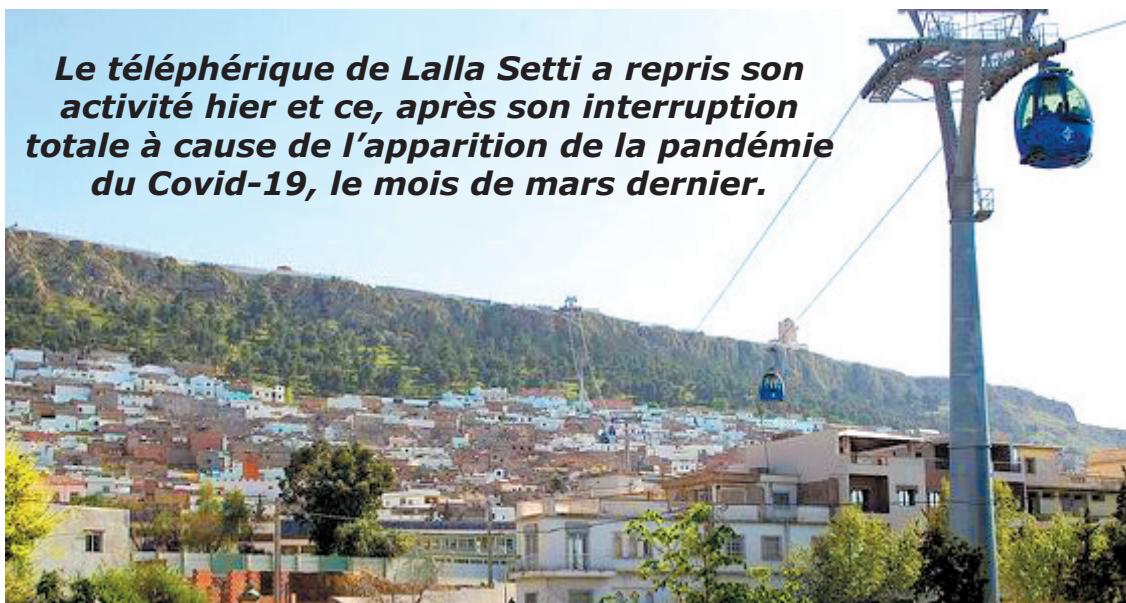
Pour inciter les abonnés à régler leur dûs, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a lancé il y a quelques jours une nouvelle campagne. Le nouveau dispositif « Easy Dettes », instauré par la société porte sur un allègement des procédures de paiement de sorte qu'il leur offre un échéancier de paiement partiel, avantageux, avec une diminution sur les frais des dossiers de recouvrement. Ces mesures de facilitation prévoient, également, une simplification des poursuites judiciaires. Ladite entreprise vient d'avaliser une série de mesures lui permettant d'engranger son dû auprès des mauvais payeurs sans pour autant porter atteinte à leur budget... La campagne « Easy Dettes » (dettes faciles) s'étale jusqu'au 31 décembre. Ces mesures offrent la possibilité d'établir, sur demande, un calendrier pour les redevances. Même une seule facture non payée peut être réglé en plusieurs fois lorsque le montant est plus au moins élevé. Les abonnés peuvent donc bénéficier de ces avantages en se rappro-

chant des agences de la société réparties à travers la wilaya pour régulariser leur situation et s'acquitter de leurs dûs. La wilaya d'Oran dispose d'une trentaine d'agences commerciales de la SEOR réparties sur les différentes communes. Auparavant, après épuisement de tous les recours à l'amiable pour récupérer ses créances, la SEOR lançait régulièrement des opérations de coupure aux insoumis. La justice était souvent l'ultime recours de la société pour le recouvrement de ces créances qui s'amassent d'année en année. Toutefois, durant cette période de pandémie, la SEOR a décidé «en tant qu'entreprise citoyenne de ne pas recourir aux coupures jusqu'à la fin de la crise sanitaire pour permettre aux citoyens de surmonter cette période difficile. Malgré les facilitations accordées par les services de la société des eaux et de l'assainissement à ses clients pour régler leurs factures impayées, ce sont des milliers d'abonnés qui font la sourde oreille. Outre les factures impayées, la société est confrontée à l'épineux problème des déperditions à cause des branchements illicites.

TLEMCEN

Le téléphérique reprend du service

Le téléphérique de Lalla Setti a repris son activité hier et ce, après son interruption totale à cause de l'apparition de la pandémie du Covid-19, le mois de mars dernier.



Khaled Boumediene

Dans un communiqué publié vendredi dernier sur Facebook, le directeur des transports de la wilaya de Tlemcen, Attar Noureddine, annonce que «la reprise de la télécabine reliant la ville de Tlemcen vers le plateau de Lalla Setti s'effectuera dès ce dimanche 27 septembre et ce, conformément à l'arrêté n° 2.864 du 24 septembre 2020, pris par le wali de Tlemcen. Il a été décidé de la levée des restrictions imposées sur les transports par télécabine pendant tous les jours de la semaine, excepté le week-end. Ainsi, toutes les dispositions sanitaires nécessaires ont été prises par les autorités publiques afin d'assurer les meilleures conditions de déplacements des usagers et pour éviter la propagation du coronavirus. Mais tout le monde a un rôle à jouer, nous comptons sur toutes les familles et visiteurs qui utilisent ce moyen de transport pour respecter strictement les consignes sanitaires

contenues dans cet arrêté, qui sont du ressort et de la responsabilité de chacun d'entre nous».

L'article n°2 de cet arrêté énumère les mesures suivantes : réduire à 50% les capacités d'accueil de l'entreprise de transport algérien par câble (ETAC) dans une première phase, faire respecter la distanciation sociale, soumettre les passagers au départ des stations du téléphérique à une prise de température obligatoire, obliger le port de masque de protection, afficher au public les consignes de prévention contre le virus sur des affiches au niveau des entrées des stations, l'entretien quotidien des cabines aériennes, mettre des essuie-pieds à l'entrée des stations, mise à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée pour les usagers, assurer une aération naturelle des locaux et interdire la climatisation et la ventilation. L'article n°3 endosse la responsabilité à l'entreprise ETAC en cas de non-respect de ces mesures strictes relatives à ce protocole sanitaire. Le secrétai-

re général de la wilaya, le directeur de la réglementation et des affaires générales, les services de sécurité (police et gendarmerie), le directeur des transports et le directeur de la santé et de la population ainsi que les chefs de daïra et présidents d'APC concernés sont chargés de l'exécution des dispositions de cet arrêté de wilaya.

A noter que la distance du parcours de cette télécabine est d'environ 1.665 mètres. Son point bas est situé dans la ville de Tlemcen au point dit Grand bassin avec une station intermédiaire près du lycée Ibn Zekri, avant d'aboutir à son point haut au plateau de Lalla Setti à plus de 800 mètres d'altitude. Les 17 cabines de 15 personnes chacune desservent alternativement les deux stations du téléphérique. La durée du trajet est d'environ 5 minutes. La télécabine de Tlemcen assure un service quotidien de 07h30 à 19h30. Elle transporte en moyenne 1.000 voyageurs par jour en semaine.

MOSTAGANEM

«L'îlot» sous la loupe

Un programme scientifique pour l'étude de la diversité marine sur «l'îlot» dans la commune de Stidia a été élaboré, a-t-on appris samedi auprès de la station de wilaya du Commissariat national du littoral. Lancé en partenariat avec le club «Océanica» de plongée et des activités subaquatiques et la Ligue de Mostaganem de sauvetage et de secours sous-marins, ce programme vise à suivre et à étudier quelques organismes marins (plantes) se trouvant sur l'île située sur le littoral-ouest de la wilaya de Mostaganem, notamment la plante «*posidonia oceanica*», a-t-on indiqué.

Dans le cadre de ce programme, la station de wilaya du littoral et ses partenaires ont organisé, vendredi, une visite pour inspecter le lieu de recherche, où plusieurs activités

scientifiques et environnementales ont été lancées à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la mer (24 septembre) et la journée méditerranéenne du littoral (25 septembre). Ces activités, qui dureront une année, comportent l'organisation d'un concours de photographie des organismes sous-marins entre les plongeurs professionnels ainsi que de larges opérations de nettoyage de cette petite île et de la plage lui faisant face, a-t-on fait savoir. Le président du club «Océanica», Mustapha Beldjillali a indiqué à l'APS, que ce programme scientifique permettra d'effectuer un recensement précis des différentes espèces marines se trouvant sur cet endroit et d'étudier cinq organismes marins, à savoir la *posidonia oceanica*, les algues rouges de l'espèce

gelidium sisquipedale et l'algue verte de l'espèce *caulerpa racemosa*, ainsi que le concombre de mer *ulva lactuca*. Ce travail de recherche est réalisé par des professeurs et des chercheurs spécialisés en biologie marine de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem et une équipe de plongeurs du club «Océanica», dont la mission sera la prise de photos sous-marines des organismes dans leur milieu naturel, ainsi que la collecte d'échantillons, a ajouté M. Beldjillali. Le club «Océanica», créé en août 2019, ambitionne de lancer une autre étude scientifique pour suivre le poisson lotte et le mérou qui vivent dans les profondeurs rocheuses du littoral de la commune de Stidia, lorsque les possibilités techniques et scientifiques seront réunies, indique le même interlocuteur.

TINDOUF

300 millions de dinars pour les routes

Les travaux de modernisation de 36 km de l'axe routier reliant sur 90 km le village de Hassi-Mounir à la RN-50 ont été finalisés, a-t-on appris hier auprès de la direction des Travaux publics (DTP) de la wilaya de Tindouf. Les préparatifs sont en cours pour le lancement des travaux de modernisation des 54 km restants de cette route, et permettre ainsi d'améliorer la qualité de cet axe important pour l'activité de transport

de et vers cette localité considérée comme une zone d'ombre, a affirmé le DTP, Abdelaziz Zouaoui. Une enveloppe de 300 millions DA a été mobilisée pour l'opération scindée en lots pour hâter la modernisation de cette route, dont plusieurs tronçons s'étaient détériorés, entravant ainsi la circulation et l'activité de transport, et contribuant à son retard de développement, a-t-il ajouté. Le wali de Tindouf, Youcef Mahiout,

avait mis l'accent, lors d'une récente visite à cette localité, sur l'accélération des travaux de modernisation de cette route et sa finalisation avant la fin de l'année en cours.

La wilaya dispose d'un réseau de 1.107 km de routes nationales, 151 km de chemins de wilaya et 125 km de routes communales, en plus de pistes frontalières totalisant un linéaire de 2.530 km, selon les données de la DTP.

MASCARA

Le foncier industriel inexploité sera récupéré

Belkacir Mohamed

des opérateurs pour réaliser leur projet. En visitant les zones industrielles et les zones d'activités multiples, le chef de l'exécutif a maintes fois constaté que les mêmes parcelles végétent depuis 2015 et 2016 dans leur état initial et aucun chantier n'a été installé jusqu'à ce jour.

Des instructions fermes ont été données aux gestionnaires de ces zones pour entamer en urgence les procédures administratives et judiciaires menant à la résiliation des contrats et à la restitution de ces terrains afin de les réaffecter à d'autres investisseurs qui projettent de réaliser des unités économiques.

CHLEF

14 ha de couvert végétal détruits par les flammes

Quelque 14 ha de couvert végétal ont été détruits par les flammes à Chlef, dans des incendies de forêts qui se sont déclarés ces dernières 24 heures dans les massifs forestiers des localités de Dahra, Ouled Ben Abdelkader, et Oued Goussine, a indiqué dans un communiqué, la direction locale de la protection civile.

Ces incendies que les unités de la protection civile, appuyées par les services de la conservation locale des forêts, ont réussi à éteindre dans la nuit de vendredi à samedi, se sont déclarés dans les forêts Halhal et Beyoub de la commune de Dhahra, la forêt Djebel Saâdia d'Ouled Abdellah et la forêt Boukraba de la commune d'Oued Goussine, où le dernier foyer d'incendie a été maîtrisé. La même source, qui a souligné la mobilisation de tous les moyens nécessaires,

La commune d'El Marsa a été la plus touchée, avec 1500 ha de végétations brûlées dont 1107 ha de forêts et 466 ha de broussailles, outre les forêts de Ténès, Zeboudja, Mossadek et Beni Haoua.

ADRAR

Des promesses pour le secteur de la jeunesse et des sports

Bentouba Med Nadhir

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, et la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, ont effectué une visite de travail et d'inspection, ce samedi, dans la wilaya d'Adrar. Lors d'une rencontre avec les jeunes et les responsables de la daïra de Reggane, le ministre de la Jeunesse et des Sports a mis l'accent sur la nécessité de mettre en valeur les structures sportives et d'accompagner les initiatives d'associations qui sont sur le terrain et qui connaissent mieux les problèmes des jeunes. De son côté, Salima Souakri a rassuré les jeunes qu'une formation spécialisée des encadreurs des clubs de natation sera organisée. Le ministre de la Jeunesse et des Sports et la secrétaire d'Etat ont

Rectificatif

Suite à la lecture de votre article paru samedi 26/09, j'ai constaté qu'il y a une erreur concernant la date de la formation. Je me permets de vous corriger en étant la superviseuse ATA locale de la wilaya de Tiaret du programme PADSEL-NOA. Je vous affirme que la durée de la formation est de 2 mois et non de 3 jours.

El Batoul Hanane CHOUGRANI, Superviseure ATA locale W. Tiaret

Manchester United

La dernière offensive pour Sancho

Manchester United n'a pas définitivement renoncé à Jadon Sancho malgré la difficulté du dossier. L'offre de la dernière chance va être lancée la semaine prochaine, avec un ultimatum au Borussia Dortmund, qui pensait avoir mis fin au feuilleton au début du mois d'août, avec cette déclaration du directeur sportif Michael Zorc : « On compte sur Jadon Sancho. Il jouera pour nous la saison prochaine. La décision est prise. Je pense que ça répond à toutes les questions. » Ce serait mal connaître les Anglais et leur opiniâtreté sur le marché des transferts. Avec des moyens financiers élevés, ça aide, me direz-vous. En effet,

comme le rapporte le Daily Mirror ce vendredi matin, Manchester United va lancer la tentative de la dernière chance la semaine prochaine pour l'international anglais de 20 ans, qui a démarré sa saison le week-end dernier avec une titularisation face au M'gladbach.

Le vice-président exécutif Ed Woodward va formuler une proposition de 82 M euros + 16 M euros de bonus au club allemand pour lui arracher sa pépite. Ed Woodward précisera au BVB qu'il s'agit là d'une offre ferme, sans possibilité de négocier. Une forme d'ultimatum donc envers le club de la Ruhr et une tentative désespérée pour MU, qui cher-

che à se renforcer offensivement depuis le début du mercato.

Il fut un temps tout proche de trouver un accord mais a finalement refusé d'accéder aux demandes de Dortmund, qui voulait 120 M euros pour son joueur.

Ce dernier est lui déjà d'accord avec Manchester United sur les contours d'un contrat, et serait ravi de revenir dans son pays natal et d'évoluer avec les autres jeunes pépites que sont Rashford et Greenwood notamment. Alors, Manchester United arrivera-t-il à ses fins ? En ces temps de crise sanitaire, Dortmund aura de quoi réfléchir face à une offre de cette ampleur...

Schalke 04

L'entraîneur David Wagner limogé

Un début de saison fatal. Après seulement deux rencontres disputées en Bundesliga, le coach de Schalke 04, David Wagner, a été démis de ses fonctions dimanche matin. Arrivé à l'été 2019, la première saison du coach américain aura déjà été moyenne, puisque terminée à la 12e place. Les deux défaites en ouverture contre le Bayern Munich (0-8) et le Werder Brême (1-3) et une série de 18 matchs de suite sans victoires lui auront coûté sa place. Le club de Gelsenkirchen, qui ambitionnait de se battre pour une place européenne, est actuellement lanterne rouge du championnat. « Nous avons tous espéré pouvoir réaliser le redressement sportif avec David Wagner. Malheureusement, les deux premiers jours de match de la nouvelle saison n'ont pas produit les performances et les résultats attendus », écrit Jochen Schneider, directeur du sport, dans un communiqué. Ses adjoints Christoph Bühl et Frank Fröhling sont eux aussi remerciés.



Italie

Pas d'ouverture élargie des stades

Les stades italiens ne doivent pas accueillir davantage de supporters que le millier actuellement autorisé, ont estimé les experts chargés de conseiller le gouvernement italien. Au vu des conditions sanitaires actuelles en Italie et dans l'attente des éventuels effets de la rentrée scolaire sur la courbe épidémiologique, le Comité technique et scientifique (CTS) ferme ainsi la porte à une ouverture élargie à court terme comme le réclament certains acteurs du football ou des responsables politiques. Depuis dimanche dernier, jus-

qu'à un millier de spectateurs sont autorisés pour les compétitions sportives en plein air en Italie, dans le respect des mesures sanitaires (distanciation, masques, prises de températures, etc.). Le ministre italien de la Santé avait déjà pris ses distances sur la question d'un éventuel élargissement dans l'immédiat, en affirmant vendredi : «Je suis un grand amateur de football, mais en ce moment la priorité de l'Italie, cela doit être les écoles, cela ne peut pas être les stades (...). Le virus circule, ne faisons pas d'erreurs», avait affirmé Roberto Speranza. Saisis d'une demande des régions en faveur d'une ouverture des stades à 25% de leur capacité, les experts du CTS estiment que «les conditions ne sont aujourd'hui pas réunies pour de nouvelles ouvertures», au regard des données épidémiologiques et des effets encore non mesurables de la rentrée scolaire en Italie. Dans cet avis adopté samedi, ils rappellent que les événements sportifs représentent un risque majeur pour la diffusion du coronavirus et l'importance des mesures de prévention.

FC Barcelone

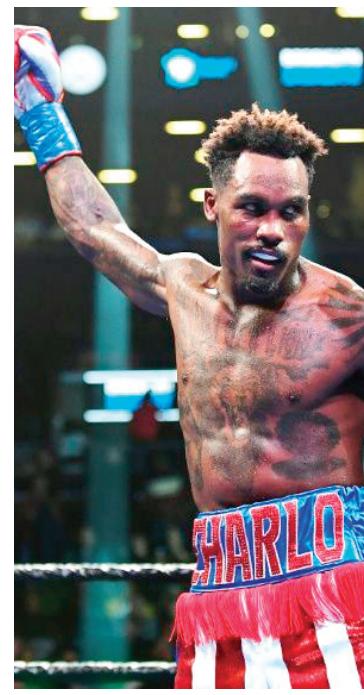
La tentation Zinchenko !



La révolution au Barça, mais peut-être pas comme on l'entend. En pleine reconstruction pour retrouver les sommets, le FC Barcelone s'est montré actif sur le marché des transferts pour injecter du sang neuf et se débarrasser de certains joueurs, dont fait parti Junior Firpo. Acheté au Betis Séville pour 18 millions d'euros, le latéral gauche espagnol n'a jamais convaincu. Si bien qu'avant même de lui avoir trouvé une porte de sortie, les Culés lui chercheraient un remplaçant. Pour cela, ils se seraient tournés vers l'Angleterre et Manchester City. Non il ne s'agit pas d'Eric Garcia, mais d'un autre nom : celui d'Oleksandr Zinchenko. Selon Mundo Deportivo, le profil du jeune Ukrainien plairait aux dirigeants catalans. Pour l'instant blessé, il a le rôle de doublure de Benjamin Mendy dans l'effectif de Pep Guardiola, lui qui a disputé 26 matchs toutes compétitions confondues la saison dernière. Il semble donc difficile d'imaginer les Mancuniens s'en séparer, d'autant que le joueur de 23 ans est encore sous contrat jusqu'en 2024.

Boxe - WBC

Jermall Charlo conserve son titre des moyens



visage, avec une large coupure à l'arcade sourcilière droite et l'œil gauche fermé. L'Ukrainien aurait même pu finir KO à la fin du troisième round quand Charlo a enchaîné un jab du droit avec terrible crochet du gauche qui l'a mis sur les talons, mais la cloche l'a sauvé. Il a malgré tout fait preuve de panache aux 5e et 6e reprises, touchant l'Américain plusieurs fois avec ses crochets du droit pour rétablir un semblant d'équilibre dans cet affrontement. Pas suffisant cependant face à Charlo, plus grand que son adversaire, qui a de nouveau imposé sa distance et sa boxe, sans que Derevyanchenko ne plie, même au 7e round sur ce violent crochet à la mâchoire. Au round suivant, les deux boxeurs se sont même rendus coups pour coups portant leur combat au paroxysme, avant que Charlo ne gêre la suite, malgré un ultime baroud d'honneur de Derevyanchenko dans les dernières secondes. Comme face au Kazakh Gennadiy Golovkin et une première fois face à l'Américain Daniel Jacobs, Derevyanchenko a été résistant mais défait pour la troisième fois de sa carrière (13 victoires, dont 10 par KO). «J'ai exécuté mon plan. C'était le plus gros test de ma carrière et je l'ai passé», a déclaré Charlo. «Je savais qu'il allait être dur, et je savais qu'il allait venir se battre. Je voulais l'assommer et envoyer un message. Mais gagner unanimement en est un en soi».

Tennis - Roland Garros

Novak Djokovic risque la disqualification

«**J**e ne suis pas inquiet quant à la présence ou non du virus en moi», a affirmé samedi à Paris le N.1 mondial, le Serbe Novak Djokovic, porteur du Covid-19 en juin et qui risque une disqualification à Roland-Garros en cas de nouveau test positif. «Je ne pense pas à cela en ce moment. J'ai été testé négatif de nombreuses fois depuis celle où j'ai été positif», a déclaré le Serbe alors que le tournoi parisien, qui débute dimanche, se jouera sans Fernando Verdasco, disqualifié pour un contrôle positif au Covid-19 à son arrivée à Paris et qui dit avoir procédé personnellement à trois tests depuis, tous négatifs. Or l'Espagnol explique avoir été testé positif le 1er août et contrôlé plusieurs fois négatif ensuite. Djokovic avait été sous le feu des critiques en juin pour avoir organisé un tournoi caritatif, l'Adria Tour, à l'issue duquel lui et plusieurs autres joueurs des Balkans (Grigor Dimitrov, Borna Coric, Viktor Troicki...) avaient été testés positifs. Il s'était ensuite excusé. «Je pense que la communauté internationale ne sait pas dire si le virus peut revenir ou pas une fois qu'on l'a déjà eu. Certains pays disent oui, d'autres non. Il y a une assez grande confusion médicale sur les conseils et les déclarations que tout le monde a pu entendre», a relativisé Djokovic. A Roland-Garros, les organisateurs ont érigé un protocole drastique pour garantir la sécurité sanitaire: test à l'arrivée, puis 48 heures plus tard, puis tous les cinq jours. En cas de résultat

positif, le même échantillon est contrôlé une deuxième fois et le joueur exclu si le résultat positif est confirmé. Mais la nuance n'est pas faite pour les «faux positifs» qui auraient développé des anticorps depuis une précédente contamination. «Oui, j'ai été testé à Paris, a indiqué «Nole». «J'ai été testé plusieurs fois à Rome, et encore avant de venir à Paris pour avoir le droit d'entrer en France. J'ai été testé une fois arrivé ici, aussi. Je suis resté en isolement jusqu'à ce que le résultat arrive et qu'on m'autorise à m'entraîner, comme tout le monde. Je vais suivre les mêmes instructions que tout le monde», a déclaré Djokovic. A Roland-Garros qui débute dimanche, le Serbe part à l'assaut d'un 18e titre du Grand Chelem. Après avoir raté une opportunité à l'US Open, où il a été disqualifié pour avoir envoyé involontairement la balle sur une juge de ligne, dans un geste d'humeur. «Je vais faire très attention lorsque je vais frapper une balle sur le court à présent. Cela me reste à l'esprit après ce qu'il s'est passé à New York, je pense que cela va me hanter pendant longtemps. Je vais m'assurer de ne pas répéter l'erreur», a-t-il déclaré, interrogé sur sa maîtrise de lui-même. «J'ai gagné le tournoi à Rome une semaine après ce qu'il s'est passé à New York», a souligné le «Djoker», qui n'a pas «ressenti de malaise ou de difficulté quelconque à jouer et à exprimer (s)es émotions» dans la capitale italienne.

Espagne

Le Real Madrid piétine mais gagne enfin

Une semaine après son 0-0 inabouti sur terrain de la Real Sociedad, le Real Madrid a longtemps été accroché avant de l'emporter de justesse 3-2 samedi à Séville contre le Betis pour la 3e journée de Liga, mais les ajustements tactiques de Zinédine Zidane peinent à porter leurs fruits. De la vitesse sur les côtés, avec Vinicius et Rodrygo ? Cela n'a pas fonctionné dimanche dernier. Deux purs avant-centres associés, avec Karim Benzema et Luka Jovic ce samedi ? A peine mieux. «Zizou» peut souffler : samedi, le Real Madrid a marqué trois fois pour empêcher sa première victoire de la saison... mais s'est tiré d'affaire de justesse, avec un but opportuniste de Fede Valverde (14e), un autre contre-son-camp d'Emerson (48e), directement exclu sur carton rouge quelques minutes plus tard (67e), et un penalty de Sergio Ramos (80e) offert par l'arbitrage vidéo, pour une main de Marc Bartra passée inaperçue dans la surface.

«Ca a été un match où on a souffert, c'est sûr, mais à l'arrivée, cela fait trois points. (...) Ce que je cherchais, c'était à mettre en place un dispositif différent. (Ce 4-4-2 en losange), c'est une des manières dont on peut jouer», s'est expliqué le technicien français en conférence de presse. Malgré trois réalisations samedi, après deux matches, l'entraîneur français n'a pas encore trouvé la solution pour insuffler du liant offensif à son onze. Et le Betis a répliqué coup sur coup, par le défenseur central international algérien Aissa Mandi de la tête (35e) et le milieu



défensif international portugais William Carvalho (37e), trouvé par Nabil Fekir. Après deux matches, les Madrilènes ont empêché leur premier succès de la saison et totalisent quatre points heureux. Ils pointent provisoirement à la 5e place du clas-

sement en Liga. Pour le Betis Séville, cette prestation promet un bel avenir, malgré la défaite : après une saison 2019-2020 mitigée (15e en Liga), la formation a troqué ses ambitions de beau jeu à tout prix contre une volonté de résultats.

France

Rennes prend la tête, Marseille frôle la catastrophe

Marseille a évité la catastrophe dans les ultimes secondes contre Metz (1-1) lors d'une 5e journée de Ligue 1 que Rennes est assuré de terminer à la première place après son franc succès samedi à Saint-Etienne (3-0). Aux visages rieurs des Bretons à Geoffroy-Guichard ont succédé dans la soirée des rictus misoulagés mi-boudeurs des Olympiens, sauvés du naufrage dans le temps additionnel par une parade de Steve Mandanda (90e+2) puis un but de Morgan Sanson (90e+5). Dans un stade Vélodrome peuplé d'un petit millier de supporters, res-

trictions liées au Covid obligent, les locaux ont montré peu de choses et s'en sont sortis de manière un peu miraculeuse comme la semaine passée contre Lille (1-1). Après ce nul heureux, les Marseillais ne comptent que huit points au classement, à deux longueurs du podium avant les matches de dimanche. La pression ne faiblit pas sur les épaules de l'entraîneur André Villas-Boas, contraint à un déplacement périlleux le week-end prochain à Lyon. Non loin de là à Saint-Etienne, le Stade rennais a mis un terme à l'invincibilité des Verts cette saison grâce à une prestation

aboutie à mettre au crédit des buteurs Nayef Aguerd (33e), Serhou Guirassy (52e) et Adrien Hunou (89e). A moins d'un mois de leurs premiers pas en Ligue des champions, les Bretons comptent 13 points après cinq journées de Championnat, soit deux de plus que Lille qui a gagné vendredi (2-0) contre Nantes et trois d'avance sur les Stéphanois. Quoi qu'il arrive, l'équipe dirigée par Julien Stephan est assurée de rester leader à l'issue du week-end. Le week-end prochain, Saint-Etienne voyagera chez le promu lensois tandis que Rennes recevra Reims.

Angleterre

Everton leader, Chelsea in extremis, United miraculeux

Everton a pris la tête de la Premier League samedi, avec neuf points en trois matches, en allant gagner à Crystal Palace (2-1), ce qui fait déjà de l'équipe dirigée par Carlo Ancelotti un candidat crédible au Top 6 cette saison en Angleterre. Dans ce Everton-Palace aux airs de duel entre vétérans des bancs, le plus jeune a gagné : Roy Hodgson, le vieux manager de Crystal Palace (73 ans), a présenté ses respects au très expérimenté coach italien des Toffees (61 ans), avant de regagner les vestiaires. Autour d'un James Rodriguez qui commence à prendre ses marques, les joueurs de l'autre club de Liverpool ont contrôlé une bonne partie du match, même si Crystal Palace a bien résisté et même égalisé, sur corner, grâce à une belle tête de Cheikhou Kouyaté. Le meilleur buteur de Premier League, Dominic Calvert-Lewin, avait marqué dès la

10e minute, son cinquième pion cette saison. Le Brésilien Richarlison a donné un avantage décisif aux Toffees en marquant sur penalty (40e), à la suite d'une main de Joel Ward dans sa surface. Les Toffees en sont à cinq victoires en cinq matches cette saison, toutes compétitions confondues. Dans le match suivant au menu de cette 3e journée, Chelsea était bien mal embarqué car mené 3-0 en moins d'une demi-heure par les promus de West Bromwich Albion, avec au passage une énorme bourde de Thiago Silva pour son premier match avec les Blues, et comme capitaine. Mais les joueurs de Frank Lampard sont revenus dans le match en seconde période et ont sauvé un point, in extremis, sur la pelouse des promus. Autre membre actif du Top 6 de la Premier League, Manchester United avait arraché à Brighton (3-2), en

début d'après-midi, sa première victoire cette saison, dans les ultimes secondes d'un match un peu fou. MU remonte à la 13e place, mais n'a pas totalement dissipé les doutes entrevus après sa défaite initiale à domicile samedi dernier face à Crystal Palace (3-1). Le premier match contre Burnley avait lui été reporté sine die en raison de la campagne de United en Ligue Europa. Les Mancuniens ont vécu un après-midi mémorable face à un Brighton particulièrement malchanceux. Le match allait se terminer sur un (2-2), mais c'était sans compter sur un ultime rebondissement : une tête de Maguire déviée de la main par Mauyay, alors que le coup de sifflet final venait d'être sifflé : penalty pour MU transformé par Bruno Fernandes (3-2, 90+7). «On s'en sort bien», a avoué Ole-Gunnar Solskjaer, le coach des Red Devils.

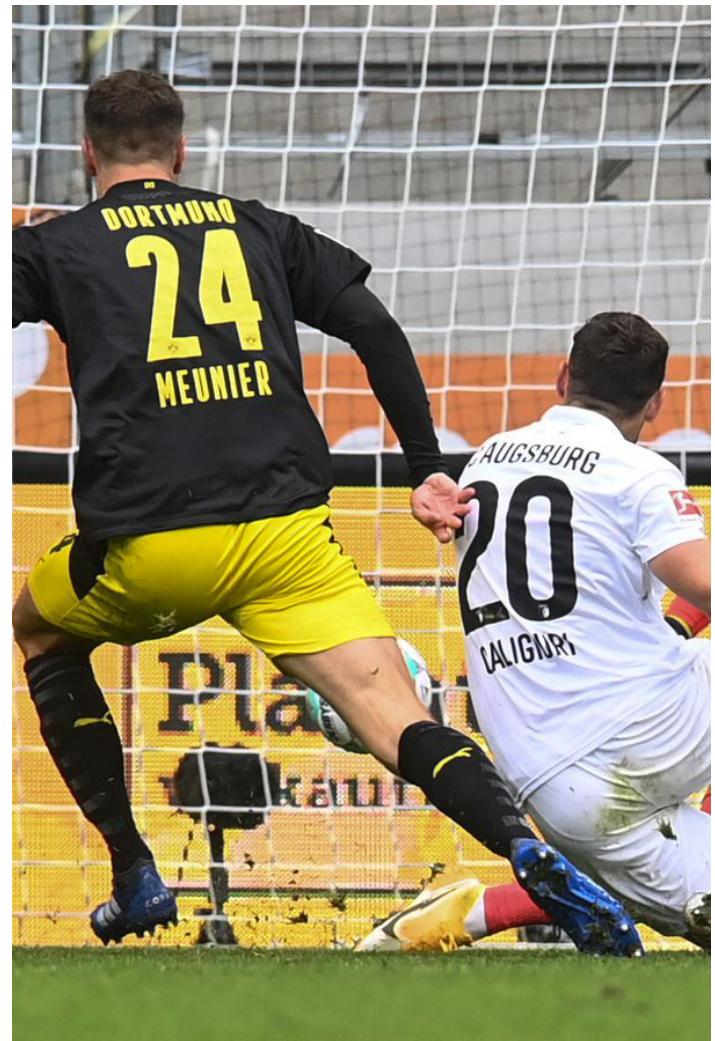
Italie

Inter, Atalanta et Lazio lancés à la chasse à la Juve

L'Inter Milan, réchappée d'un match fou contre la Fiorentina (4-3), l'Atalanta et la Lazio Rome ont réussi leurs débuts en Serie A samedi, pour rester dans la roue de la Juventus qui devait passer hier face à la Roma le premier grand test de l'ère Pirlo. Au repos une semaine de plus en raison de son parcours européen cet été, l'Inter et son entraîneur revanchard Antonio Conte ont connu bien des frayeurs face à une Fiorentina emmenée par un Franck Ribéry de gala. Conte, resté sur le banc milanais pour mettre fin au règne de la Juventus, sera passé par tous les états. Le soulagement, ce ne sera que pour la toute fin, avec une équipe revue de fond en comble, avec les entrées notamment de la recrue star Arturo Vidal, mais aussi de Nainggolan et Hakimi. Car cette victoire est aussi celle du banc, l'un des points faibles de l'Inter l'an dernier par rapport à la Juve. L'Atalanta, même si elle a été menée elle aussi d'entrée, a moins souffert, avec une con-

Allemagne

Augsbourg crée l'exploit contre Dortmund



tonnante Bundesliga. Dortmund battu, Leipzig tenu en échec samedi, et voilà Augsburg, 15e du classement la saison dernière, provisoirement seul en tête avec six points en deux journées, en attendant le Bayern Munich qui pouvait reprendre le commandement hier. La première grosse surprise de la saison est venue de Bavière, pour une fois pas de Munich, mais d'Augsbourg, qui a battu 2-0 le Borussia Dortmund, vice-champion incapable de trouver le rythme pour convertir en buts sa supériorité intrinsèque. Dans le même temps, Leipzig et Mönchengladbach ont concédé le nul 1-1 respectivement à Leverkusen et à domicile contre l'Union Berlin. L'autre grosse équipe de la saison dernière, le Borussia Mönchengladbach, débute très difficilement et ne compte qu'un seul point en deux journées, après avoir concédé un 1-1 à domicile ce samedi contre l'Union Berlin. Dans le dernier match de la soirée, Brême est allé gagner 3-1 à Schalke grâce à un triplé de Niclas Füllkrug. Après ce 16e match consécutif sans victoire, et un début de saison calamiteux (8-0 à Munich avant la défaite de ce samedi) l'entraîneur de Schalke David Wagner a été limogé hier par la direction.

CA Bordj Bou-Arréridj

Vers une autre saison ratée

Adjal L.

Ce que l'on peut dire, c'est que les Bordjis du CABBA ont éprouvé des sueurs froides jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'arrêt du championnat de Ligue 1. A ce moment-là, le CABBA pointait au 13ème rang, soit le premier potentiel non relégable devant le trio USB - NAHD - NCM. Certes le Chabab avait quatre points d'avance sur le quatorzième l'US Biskra, mais il n'en demeure pas moins que la menace de la relégation existait bel et bien au terme de cette fameuse 22ème journée. Car les clubs précédant le CABBA, l'ASO, l'USMBA et le PAC avaient tous des matches en retard, alors que le club bordji était à jour. Un coup d'œil au calendrier nous apprend que les « Criquets » n'ont glané que six points au cours de la phase retour sur les 20 possibles, à savoir deux victoires à domicile contre l'USMBA et le MCA. Les coéquipiers de Si Mohamed Cédric se sont inclinés à domicile face au CSC. La stérilité du secteur offensif pendant cette période est la cause principale de cette situation, étant donné que les attaquants n'ont pas trouvé le chemin des filets au stade du 20-Août 1955 (CRB), à Sétif (ESS), à Ain M'lila (ASAM) et à Béchar (JSS). En revanche, la défense a

encaissé 13 buts. Comparée au parcours de l'aller (19 points) la seconde phase traduit fort bien le fléchissement d'un groupe dont on attendait mieux. Un groupe où figuraient notamment les Amrane, Aroussi, Baouche, Gagâa, Djahnit, Ghomari, Gadacha et El-Ghorbal, des joueurs expérimentés sous la houlette de Dziri Billel, libre après son départ du NAHD. Il va sans dire que la mauvaise série face à l'ESS, au CSC et à l'ASAM avait précipité le départ de l'entraîneur Moaz Bouakaz, remplacé au pied levé par Dziri jusqu'à l'arrêt de la compétition. Néanmoins, il reste que le calendrier n'était guère favorable au CABBA avec des sorties à risques à Oran (MCO), Alger (PAC et NAHD) et à Tizi-Ouzou (JSK). A domicile, les « Criquets » devaient se mesurer à l'USMBA, au NCM et à l'US Biskra. Ceci dit, il ne faudrait pas oublier le bon comportement en coupe d'Algérie, à tel point que les dirigeants en ont fait leur unique objectif. Après avoir écarté l'AS Khroub en seizièmes et l'ASAM en huitièmes, les Bordjis ont disputé l'aller des quarts de finale face au voisin, le team spécialisé de l'épreuve, l'ESS. Malheureusement, seul le premier affrontement a eu lieu et a été émaillé par des incidents à Bordj Bou Arréridj, le score final étant 1 à 1. Au

USM Bel-Abbès

Chérif El-Ouazani ne fait pas l'unanimité

M.O. Noureddine

L'entraîneur Sid Ahmed Slimani l'est-il réellement partant pour une aventure avec l'USMBA ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer. En effet, rien n'est clair pour le moment puisque notre source indique que les pourparlers entre les dirigeants et Slimani se sont avérés infructueux en raison des divergences ayant trait à la composition de l'effectif. Là aussi, ce n'est pas un fait nouveau, puisque les dirigeants, et les présidents en particulier, ont toujours eu leur mot à dire sur le plan technique. Pourtant, la direction de l'USMBA avait annoncé que Slimani était bel et bien le nouvel entraîneur du club. Néanmoins, pour le moment, rien n'a été conclu. Le plus inquiétant, c'est que ce désaccord intervient au moment

USM Harrach

Un directoire aux commandes

M. Zeggai

Du nouveau à l'USM Harrach. Mohamed Laïb n'est plus président de la SSPA. Le désormais ex-premier responsable du club vient d'être destitué de son poste lors de la dernière assemblée générale où, selon notre source, onze actionnaires sur les dix-neuf que compte la SSPA/USMH ont signé le retrait de confiance. Il fallait s'attendre à une telle issue dans la mesure où Mohamed Laïb et son bras droit Hadj Kamel ne faisaient plus l'unanimité chez les Harrachis, accusant notamment l'ex-président d'être derrière tous les déboires du club. Même les anciens joueurs, à l'image des Meziani, Azzane et les supporters se sont mis de la partie pour exiger un changement radical au sein du club banlieusard et mettre fin à la crise qui a trop duré. En plus d'une gestion qualifiée de catastrophique, au sein d'un conseil

d'administration de la SSPA qui a failli coûter la rétrogradation à l'USMH en DNA, il faut signaler la situation financière devenue de plus en plus préoccupante. Ce sont là les raisons invoquées pour justifier le retrait de confiance à Mohamed Laïb. Alors, ce dernier va-t-il accepter la sentence ? Nos sources affirment que Mohamed Laïb ne compte pas abdiquer, ce qui risque d'être préjudiciable au club et créer un climat de confusion, au moment où pratiquement toutes les équipes ont entamé la préparation pour le prochain exercice où pas moins de six formations seront reléguées en DNA. Mais, pour de nombreux actionnaires, anciens joueurs et supporters, c'est la fin d'un règne qui a duré plusieurs années. Aussi, il a été décidé de désigner un nouveau directoire et ce, conformément à la réglementation en vigueur. Il sera composé, selon notre source, de Bouslimani, Saâdou, Baghdadi et

Kabri, président du CSA, et fort probablement de l'inamovible Abdelkader Meziani. Ce directoire aura pour mission de gérer les affaires courantes du club en prévision de la saison prochaine et d'établir les procédures nécessaires pour l'ouverture du capital ouvrant ainsi la voie à de nouveaux investisseurs, et surtout déblayer le terrain quant à la venue d'une société étatique en tant qu'actionnaire majoritaire de la SSPA. En somme, une nouvelle ère commence pour l'USMH qui a vécu ces dernières années une véritable guerre de clans qui a failli mettre le club en péril. Ainsi donc, l'heure de vérité a sonné pour les Harrachis, toutes couches confondues, pour se mobiliser derrière leur équipe. Une équipe prise en otage depuis plusieurs années et qui a frôlé la disparition n'était-ce l'intervention des anciens joueurs et des supporters qui ont fait bouger les choses au sein du club.

Portugal

Khacef crève déjà l'écran !



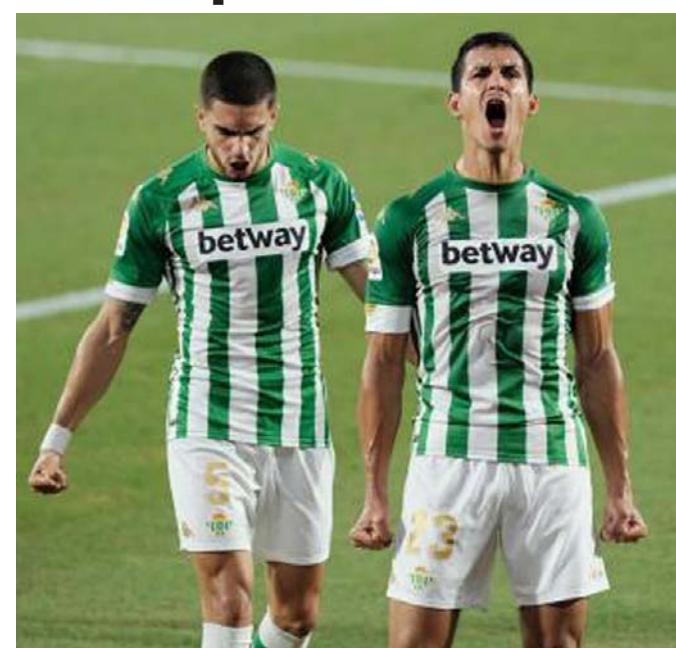
Le latéral gauche international algérien Naoufel Khacef, qui a rejoint la formation portugaise de Tondela en provenance de NAHD, a signé samedi sa première apparition sous les couleurs de sa nouvelle équipe. Et le moins que l'on puisse dire,

c'est que cette entrée en lice a été remarquable pour le joueur de 22 ans. Khacef qui a joué sous forme de prêt la saison écoulée avec Bordeaux a refusé de faire un pas en arrière et de retourner en Algérie malgré les offres du championnat locale mais aussi de la Tunisie.

Samedi, il a été incorporé en cours de jeu, soit à la 45'. Une entrée très remarquable réalisée par Khacef à l'occasion de la 2e journée de la Primeira Liga portugaise et le déplacement chez le SC Marítimo pour lequel évolue l'autre Algérien Rafik Guitane resté sur le banc. Un duel soldé par une défaite 2 buts à 1 des

Betis Séville

Premier but de la saison pour Mandi



Le défenseur international algérien Aissa Mandi a inscrit un des deux buts du Betis Séville qui s'est incliné sur sa pelouse face au Real Madrid (3-2), ce samedi soir, à l'occasion de la 3e journée de la Liga. Redevenu titulaire cette saison avec l'arrivée du technicien chilien Pellegrini sur le banc du Betis, Mandi a remis les pendules à l'heure à la 35e minute de jeu en reprenant de la tête un centre de Canales. La dernière réalisation de l'ancien Rémois en Liga

remonte au 24 février 2019 face à Valladolid. Il faut dire que sous la direction de leur nouvel entraîneur chilien Manuel Pellegrini, les Andalous ont retrouvé une certaine solidité défensive. Mandi, qui était annoncé sur le départ cet été, a livré un match plein et a montré qu'il demeure une pièce maîtresse dans l'échiquier du club andalou. Après trois journées, le Betis est provisoirement co-leader du championnat d'Espagne avec Grenade (6 points).

CAN U20 - Qualifications

La sélection algérienne en stage à Alger

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a entamé samedi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de la préparation au tournoi de l'UNAF, qualificatif pour la CAN-2021, a rapporté dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Selon l'instance fédérale, tous les tests de dépistage du Covid-19 se

sont révélés négatifs, ce qui a permis la présence des 34 joueurs convoqués par le staff technique national, conduit par l'entraîneur Saber Bensmain.

La première séance d'entraînement a été «plutôt légère, juste pour jauger la forme des joueurs et éviter une charge excessive», après plus de six mois d'inactivité causées par la pandémie de coronavirus, indique-t-on de même

source. Le Paradou AC est le club le plus représenté dans la liste élargie de 34 joueurs, avec la présence de 8 éléments, suivis du CR Belouizdad (7) et de l'USM Alger (4). Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des U20 aura lieu en Tunisie et la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

Sid-Ali Khaldi

Dégel prochain des projets du secteur de la jeunesse et des sports du Sud



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, a annoncé hier depuis la wilaya de Ghardaïa, "le dégel prochain des projets du secteur pour les wilayas du Sud, sur décision du Président de la République". "Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt particulier à la réalisation des infrastructures ayant trait au secteur de la Jeunesse et des Sports, notamment dans les wilayas du Sud", a souligné le ministre lors sa visite de travail d'une journée dans la wilaya. En inspectant quelques projets du secteur, en cours de finition, notamment la piscine semi-olympique de Berriane réalisée

pour un cout de 300 millions DA et ayant accusé un retard considérable du fait de contraintes techniques et topographiques, il a exhorté les responsables locaux du secteur à activer leur achèvement pour permettre aux jeunes de la région de s'émanciper et de pratiquer leurs sports favoris. Sid-Ali Khaldi, qui est accompagné de la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, a visité et inauguré des structures du secteur dans la vallée du Mzab, notamment dans les communes de Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf, dont le complexe omnisports de la commune d'El-Atteuf, le pôle sportif d'Oued-

Nechou, l'auberge de jeunes de Bouhraoua et le planétarium de Ghardaïa. Le ministre s'est enquis sur sites des attentes et doléances des jeunes de la région, notamment le planétarium de Ghardaïa (site de Bouhraoua) qui connaît des problèmes de renouvellement de la connexion satellitaire, la révision des prix d'accès aux structures de sport pour les jeunes, et le développement du sport des petites catégories pour permettre l'émergence de jeunes talents. La délégation ministérielle devait rencontrer en fin d'après-midi au siège de la wilaya les cadres du secteur et les représentants du mouvement associatif locaux.

Cyclisme - Pandémie

La saison officiellement arrêtée



La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue d'empêcher la reprise des activités.

L'instance fédérale avait longtemps entretenu l'espoir d'organiser au moins les plus importantes

des compétitions seniors inscrites au calendrier. En vain. Elle a fini par décider de décréter «une saison à blanc».

Cette décision a été prise samedi, lors d'une session ordinaire du Bureau fédéral de la FAC, tenue au complexe sportif Ahmed-Ghermouli d'Alger, sous la direction du président de l'instance, Kheiredd-

dine Barbari. «La FAC estime avoir pris une sage décision, qui arrange aussi bien les athlètes que les clubs, car avec cet arrêt définitif, ils pourront préparer tranquillement la nouvelle saison», a indiqué la FAC dans un bref communiqué, en précisant avoir décidé de «maintenir le même classement des clubs qu'en 2019».

Championnat du Qatar

Belhocini rejoint Umm Salal

Le joueur Abdennour Belhocini s'est officiellement engagé avec le club qatari d'Umm Salal en provenance de l'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a annoncé dimanche la formation qatarie. Belhocini (23 ans), arrivé dans un transfert libre après l'expiration de son contrat avec le club de sa ville natale, a été présenté à la presse après plusieurs jours d'attente à Doha, pendant lesquels la direction de sa nouvelle formation devait libérer une licence étrangère pour l'inscrire dans son effectif. A l'arrivée, c'est l'ex-international al-

Tennis

L'AGO reportée faute de quorum

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) pour l'exercice 2019, qui devait avoir lieu samedi à Alger, a été reportée, faute de quorum. Seuls 14 membres ont répondu présent sur les 34 qui composent l'AG, en dépit des invitations adressées par la FAT. "Malheureusement les travaux de cette assemblée générale n'ont pas eu lieu, faute de quorum. La Fédération algérienne a connu des problèmes administratifs depuis décembre 2019 et trois présidents se sont succédé en 9 mois seulement", a indiqué le président par intérim, Mohamed Lazar. Et d'enchaîner : "Un seul point était à l'ordre du jour de cette AGO, à savoir l'adoption ou

Natation - FAN

Adoption des bilans moral et financier

Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de natation (FAN), réunis samedi à Alger en session ordinaire, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019. Ce rendez-vous s'est déroulé en présence de 30 membres sur les 47 votants que compte l'AG de la FAN et d'un représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Au terme de l'AG ordinaire (AGO), le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou, a salué

le «haut niveau des membres de l'assemblée, leur engagement et l'esprit de transparence, de respect et de démocratie qui a toujours empreint les échanges au sein de la grande famille natale».

Les AGO des fédérations devaient se dérouler entre février et avril derniers, mais ont été reportées en raison de la pandémie de Covid-19. Le MJS a décidé récemment de lever l'interdiction d'organisation des AGO des clubs, associations et fédérations nationales sportives.

Le football algérien en deuil

Décès de l'ancien international Maiche



L'ancien milieu de terrain de la sélection algérienne de football dans les années 1980, Abdelouahab Maiche, est décédé samedi à l'âge de 60 ans, a-t-on appris de ses proches. Né à Sétif le 1er janvier 1960, Maiche a porté à 23 reprises le maillot de l'équipe nationale algérienne. Il a débuté sa carrière internationale le 8 avril 1983 contre le Bénin et l'a clôturée en 1989 contre le Qatar. Doté de qualités athlétiques remarquables, Maiche a notamment évolué au NA Hussein-Dey, au MC Alger et au RC Kouba. Le défunt a été inhumé samedi au cimetière d'El Alia (Alger).

2020 - 2030: Chine - USA, le choc du XXIe siècle Pétrole à 150 dollars le baril, l'or à 3.000 dollars l'once, présages vérifiés par l'histoire

Par Medjdoub Hamed*

3ème partie

Les Banques centrales de la zone euro, du Royaume-Uni et du Japon suivent pratiquement la même politique monétaire que la Fed. L'objectif visé reste toujours la baisse des taux des titres publics et obligataires, la relance économique et éviter des écarts trop importants entre les monnaies occidentales. La zone euro a créé un Fond européen de stabilisation financière (FESF) de 440 milliards d'euros, en mai 2010.

Ce fonds sert à racheter des dettes publiques et privées et à octroyer des prêts aux pays membres de la zone euro contre des garanties. Il sera remplacé par le Mécanisme européen de stabilisation (MES), en octobre 2012, pour un montant de 700 milliards d'euros.

Le 22 janvier 2015, un Quantitative easing (QE) est lancé par la Banque centrale européenne (BCE), il prend effet en mars 2015 et court jusqu'en septembre 2016. Le rachat d'actifs par mois est fixé à 60 milliards d'euros par mois. Le 8 décembre 2016, le programme d'achat d'obligations souveraines a été prolongé jusqu'en mars 2017, le montant porté à 80 milliards de dollars par mois, avant d'être ramené à 60 milliards par mois entre avril et décembre 2017.

La BCE ayant consacré à ce programme d'assouplissement quantitatif (QE) 1400 milliards d'euros depuis son lancement en mars 2015. (Site eurostat) Le Royaume-Uni a procédé à plusieurs QE. De même pour le Japon, des QE dits abenomics (du nom du Premier ministre Shinzo Abe) ont été lancés.

Ce que l'on constate dans ces politiques d'assouplissement monétaire non conventionnel menées par les quatre grandes Banques centrales du monde, c'est qu'elles ont été accompagnées par une forte hausse des prix du pétrole. Hormis la période entre fin de l'été 2008 et mi-2009, où le cours a chuté, autour de 40 dollars, le prix du baril est rapidement remonté fin 2009, à plus de 70 dollars.

En 2010, il était à 90 dollars. En 2011, à 110 dollars. A partir de cette date, le prix du pétrole s'est situé entre 110 et 130 dollars le baril. A partir de l'été 2014, avec la fin programmée du QE3 en octobre 2014, les prix du pétrole a commencé à se retourner. En décembre 2014, le prix du baril de pétrole a fortement baissé, à 60 dollars.

Même évolution pour le prix de l'or. Comme la hausse des années 2001-2008, le cours de l'or est aussi de la partie pour éviter une dépréciation accrue du dollar face aux autres monnaies internationales. C'est ainsi qu'avec les quantitative easing déclenchés dès 2008, le prix de l'once d'or a atteint un record à 1967 dollars US, en août 2011. (Données de france-inflation.com/cours_de_l_or_historique). L'or jouant, au même titre que le pétrole, de pondérateur dans les émissions monétaires ex nihilo pour les rachats de titres publics et privés.

Donc, sans la hausse du prix du pétrole et de l'or, les QE seraient impossibles à mettre en œuvre. La dépréciation continue du dollar amènerait les autorités monétaires américaines à mettre fin aux émissions monétaires sans contreparties productives. Et donc à résorber les déficits commerciaux par les propres moyens de la superpuissance, c'est-à-dire en diminuant les impor-



tations, à augmenter les impôts, à exporter plus de biens et services. Le monde alors aurait perdu un moteur vital pour la croissance économique mondiale.

Pour ce qui est des intérêts que procurent les quantitative easing émis par les pays occidentaux, les premiers bénéficiaires sont certes les pays occidentaux puisque ces formidables masses de liquidités créées à partir de rien (pouvoir exorbitant) leur ont permis de sauver leurs systèmes bancaires et relancer leurs économies. Certains pays ont touché le fonds, l'exemple de la Grèce.

Les QE ont aussi dopé la croissance économique mondiale, notamment les pays émergents et exportateurs de pétrole qui ont enregistré des excédents commerciaux interrompus jusqu'en 2014, et donc à accumuler des réserves de change. Les réserves de change de la Chine sont passées de 1,966 billion (1966 M\$), en 2008, à 3,9 billion, en 2014. Les réserves de change de l'Arabie Saoudite, premier producteur et premier exportateur des pays de l'OPEP, sont passées de 451,279 M\$ (milliards de dollars), en 2008, à 744,441 M\$, en 2014. Pour l'Algérie, de 148,079 M\$, en 2008, à 186,351 M\$, en 2014. (Données Banque mondiale). La dette extérieure de l'Algérie est pratiquement remboursée, elle s'est établie à 3,719 milliards de dollars.

Corrélativement, les dettes publiques occidentales, à partir de 2008, ont explosé. La dette publique des États-Unis est passée de 64,062% du PIB, en 2008, à 96,372% du PIB, en 2014. La dette publique du Royaume-Uni est passée de 55,601% du PIB, en 2008, à 107,231% du PIB, en 2014. Il en va de même pour les autres pays.

5. La stratégie de défense de l'Occident face au reste du monde

5.1. L'objectif des quantitative easing pour désendetter l'Occident et diminuer les réserves de change accumulés par les pays du reste du monde

Qu'en est-il réellement des quantitative easing menés par la Réserve fédérale américaine pendant sept années ? Et pourquoi commencés avec la crise financière en

2008, ils s'arrêtent brusquement au deuxième semestre de 2014 ? La réduction du QE3 par tranche de 10 milliards de dollars sur les 85 milliards de dollars mensuels débutée au début de l'année et, après huit mois, la Fed met fin au QE3.

Quatre questions importantes se posent. La première, pourquoi la mise en œuvre des trois programmes QE1, 2 et 3, aux États-Unis, ont été accompagnés par une forte hausse du prix du baril de pétrole ? La deuxième, pourquoi les banques américaines commerciales ont été lestées d'une formidable masse de liquidités, dont une grande partie s'est retrouvée dans leurs comptes qu'elles ont auprès de leur Banque centrale (Fed) ? Ces masses de liquidités ont été pour ainsi dire stérilisées, ce qui en clair signifie qu'elles ne sont pas utilisées dans les crédits que ces banques accordent à l'économie. Alors qu'elles auraient dû fortement soutenir la relance économique, et donc plus rapidement relancer l'économie américaine. Les QE ont duré sept années, ce qui est long.

La troisième question. Pourquoi l'inflation est restée faible alors que normalement elle aurait dû remonter ? La courbe de Phillips montre bien qu'au fur et à mesure que le chômage baisse, l'inflation s'accroît. Or, c'est le contraire qui s'est produit. Certes, au plus haut de la récession, en 2009, le taux d'inflation était négatif, -0,36%, il est ensuite remonté, en 2011, il a atteint 3,16%. A partir de cette date, il baisse malgré les injections massives de liquidités monétaires par la Fed américaine. En 2012, le taux d'inflation était de 2,07%, en 2013, de 1,46%, en 2014, de 1,62%, en 2015, de 0,12%. (Données Banque mondiale) Les États-Unis étaient en déflation, alors que l'inflation aurait dû remonter puisque le chômage a baissé fortement.

La quatrième question, pourquoi le prix du baril de pétrole a fortement chuté, en concurrence avec la fin des quantitative easing américains ? La réponse parle d'elle-même, il existe un lien entre les quantitative easing et la hausse du prix du baril de pétrole. La mise en œuvre des programmes QE lancés par la Banque centrale américaine s'accompagnent de la hausse des prix du pétrole, pour la raison évo-

quée supra. La hausse des prix du pétrole constitue, par la forte demande des dollars sur les marchés, les contreparties productives qui manquaient aux émissions monétaires ex nihilo.

Comme si le pétrole de l'OPEP appartenait aux États-Unis et les pays importateurs de pétrole (Europe, Japon, Chine...) doivent s'adresser à l'Amérique pour se procurer les dollars et importer des pays d'OPEP le pétrole.

Le lien entre les QE et la hausse du prix du pétrole est incontestable. Comme dans les hausses et krachs pétroliers précédents. La hausse du prix du pétrole sert de contreparties productives aux émissions monétaires ex nihilo de la Fed. Sans la hausse du prix du pétrole, la Banque centrale américaine ne peut émettre des masses de liquidités en dollars, ex nihilo (adossés à rien), sinon à provoquer une dépréciation continue du dollar US qui se terminerait par une hyperinflation, un krach du dollar. Tous les investisseurs du monde fuirait le dollar, mettant fin au privilège exorbitant du dollar.

Maintenant il faut s'interroger pourquoi la déflation ? Il faut souligner que les pays d'Europe et le Japon dont les politiques monétaires sont synchronisées avec la politique monétaire américaine se trouvent aussi dans la même situation déflationniste. Les programmes de quantitative easing en fait s'inscrivent en stratégie des pays occidentaux face aux pays émergents et exportateurs de pétrole. Depuis 2003, ces pays se sont enrichis, accumulant des excédents commerciaux. Et donc accumulaient de formidables réserves de change. Cela s'est opéré en deux temps. Le premier temps de 2003, avec la guerre en Irak, jusqu'au déclenchement de la crise financière de 2008 (subprimes). Le deuxième temps, durant la mise en œuvre des programmes de quantitative easing aux États-Unis et des plans de rachats de dettes souveraines en Europe et au Japon, de 2008 à 2014.

Les pays d'Europe et du Japon sont, avec les États-Unis, les principaux émetteurs des grandes monnaies internationales et qu'utilise le FMI dans son actif de réserves internationales, le DTS.

Les programmes des QE que ces pays ont menés portent sur les rachats de titres souverains (bons de Trésor, obligations) et des titres privés, en particulier les créances hypothécaires à risque (subprimes). Pour les titres publics, leurs rachats massifs a été opéré alors que les prix étaient très bas, le krach immobilier ayant impacté le marché obligataire. Pour les titres privés, ils sont adossés à des contreparties physiques réelles. Les habitats qu'ils soient saisis ou les délais rallongés pour les crédits à rembourser ont toujours de la valeur, de plus les Banques centrales les ont acquis à bas prix.

Pour les États-Unis comme pour les pays d'Europe, lorsque le marché immobilier se reprend, les Banques centrales, remettant sur le marché les titres privés, feront même des bénéfices. Les remboursements par la revente de ces titres leur permettront de détruire les liquidités qu'elles avaient créées pour leurs achats. Au final, la création de liquidités à partir de rien pour les subprimes n'aura été que temporaire puisque ces liquidités ont été ensuite détruites. Concernant les bénéfices de leurs ventes, la Fed comme les autres Banques centrales occidentales les reverseront à leurs Trésors respectifs.

Concernant maintenant le rachat des dettes souveraines. C'est le problème N°1 puisqu'il concerne la dette publique qui englobe la dette extérieure. Ce sont environ, à cette époque, selon les médias, 8 000 milliards de dollars de dette américaine détenue par les pays étrangers. Une importante part de la dette extérieure des pays d'Europe est aussi détenue par les pays étrangers. Beaucoup moins pour le Japon, dont la dette publique est détenue en grande partie par les nationaux.

Il existe donc un impératif pour les pays occidentaux de dégonfler leurs dettes extérieures ce qui va permettre de diminuer leur dettes publiques. Dans plusieurs pays en Europe et aux États-Unis, elles avoisinent les 100% voire les dépassent.

A suivre

*Auteur et Chercheur indépendant en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 120./DEP/2020

Opération N° : SF5.731.1.262.108.07.01

Intitulé : REALISATION D'UN HOPITAL 120 LITS A ABADLA

Monsieur le wali de la wilaya de Béchar représenté par le directeur des équipements publics de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

**ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE L'HOPITAL DE 120 LITS A ABADLA WILAYA DE BECHAR
LOT N°02 : RESTE A REALISER DES BLOCS ET LA REALISATION DES ANNEXES TECHNIQUES
AVEC DES DIVERS RESEAUX**

Les entreprises en cas de soumissionneur seul intéressées par le présent avis d'appel d'offres, et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 05 ou plus en Bâtiment comme activité principale, ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières (2017, 2018 et 2019) années supérieur ou égal à 150.000.000,00 DA, ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années, au moins un projet de Catégorie « C » ou une partie fonctionnelle en TCE d'un projet de catégorie « D » ou plus d'un montant égale ou supérieur à 200.000.000,00 DA, disposant d'un chef de projet (un (01) architecte, ou un (01) ingénieur en Génie civil) ayant une expérience minimale une (01) Années à la date de dépôt des offres.

En cas de groupement d'entreprise à caractère moral, Le chef de file et chaque membre du groupement doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 04 ou plus en bâtiment comme activité principale et ayant déjà réalisé, durant les 10 dernières années, au moins un projet de catégorie « C » ou une partie fonctionnelle en TCE d'un projet de catégorie « D » ou plus d'un montant égal ou supérieur à 100.000.000,00 DA et le groupement momentané solidaire ayant réalisé un minimum d'un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années (2017, 2018 et 2019) supérieur ou égal à 100.000.000,00 DA, Disposant d'un chef de projet ayant une expérience minimale d'une (01) année à la date de dépôt des offres (Au moins un (01) architecte, ou un (01) ingénieur en Génie civil).

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les offres doivent comporter trois (03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est inscrite dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 120./DEP/2020
ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE L'HOPITAL DE 120 LITS A ABADLA WILAYA DE BECHAR
LOT N°02 : RESTE A REALISER DES BLOCS ET LA REALISATION DES ANNEXES TECHNIQUES
AVEC DIVERS RESEAUX**

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A-PLI CONTENANT DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

- La déclaration de candidature, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
- Copie de statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ou société.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:
a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle, activité principale en bâtiment catégorie Cinq (05) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

Capacités financières :

- Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années (2017 2018 et 2019) certifié par services des impôts
- Copie de l'attestation de situation fiscale, daté au plus 12 mois à la date d'ouverture des plis (CN20)
- Copie de l'attestation de solvabilité valide six (06) mois à la date d'ouverture des plis.

Capacités techniques :

- Copies des attestations de mise à jour (CASNO, CNAS et CACOBATH) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Etat des moyens humains de l'entreprise justifiée par des affiliations des salariés vis-à-vis la CNAS datée 12 mois à la date d'ouverture des plis, accompagnée par des copies de succès ou des diplômes pour l'encadrement clé de l'entreprise délivrées par l'employeur.
- Moyens matériels mis à la disposition du projet justifié par les copies des cartes grises + assurances pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huijssier de justice de l'année en cours pour le matériel non roulant.
- Références professionnelles : attestations de bonnes exécutions des travaux délivrées par les maîtres de l'ouvrage durant les années 2010 à 2020.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société. En cas de groupement constitué, L'ensemble des membres du groupement doivent présenter leurs casiers judiciaires en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Copie du registre de commerce
- Une Copie de la carte portant le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie l'extrait de rôle daté au maximum 03 mois à la date d'ouverture des plis apuré ou avec échéancier, porte la mention « Non inscrit dans le tableau des fraudeurs »
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) pour les sociétés commerciales en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement dans le cas d'un groupement.

B-PLI CONTENANT L'OFFRE TECHNIQUE DOIT COMPRENDRE :

- La déclaration à sousscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », le cachet, la signature du soumissionnaire et la date.
- Délai de réalisation accompagné d'un planning des travaux.

N.B/ le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre.

C-PLI CONTENANT L'OFFRE FINANCIÈRE DOIT COMPRENDRE :

- Lettre de soumission conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée, datée et remplie.
- Le bordereau des prix unitaires, remplie, signé, daté et cacheté (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif, remplie, signé, daté et cacheté (DQE)

La durée de préparation des offres est à Vingt et Un (21) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jours de la durée de préparation des offres avant 10h00mn, cette date est facilement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

L'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) se déroulera à une seule séance par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h30 mn

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B:
• Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges
LE DIRECTEUR

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■A louer Appartement F3 - RDC à Haï Zitoune - ORAN - Tél : 0657.75.01.98

■Location F2 (Salon + Chambre + Cuisine + SDB) à 104 Rue Mohamed Benguetat - Haï Ibn Sina à ORAN - Prix : 2 Millions par mois - Contacter Tél : 0659.66.12.79

■Loue Appartement grand standing de 150 m² dans une résidence à point du jour rez-chausse élevé avec garage sous-sol - Tél : 0542.61.62.19 curieux s'abstenir.

■A vendre ou à louer Apparts F3 - F4 et F5 Promotionnel avec toutes commodités (Cuisines équipées - Chaudières - Chauff. Cent... etc.) et garage à Bel Air - Cité Petit - Maraval et Es-Senia - Possibilité location - Tél: 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04 - 0556.58.23.80

■A vendre F3 - Rez-de-chaussée à Akid Lotfi - ORAN en face la Poste - N° Tél : 0795.19.58.99 - Prix après visite

■Particulier loue un Niveau de Villa (1er étage) à Bir El Djir pour école de soutien scolaire ou groupe de médecins ou d'avocats ou de notaires ou laboratoire d'analyses ou société privée ou établie - Contacter : 0553.36.60.03 / 0540.45.63.88

■Loue : F3 au Plateau. 3ème (2,5 U) - F3 à Maraval. RDC (2,5 U) - F3 luxe à Seddikia. 1er (4 U) - F5 luxe. Extension à Canastel + Box. 6ème (7 U) - F1 à Coca. 1er (1,5 U) - Villa à El Kerma (5 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Loue F2 - C. et SDB, étage de Villa (70 m²) - Toutes commodités - Entrée indépendante - Situé à Point du Jour (ORAN) quartier résidentiel pour couple sérieux - Tél : 0553.97.45.20

■A vendre F4 - Acté - 4^{ème} et dernier étage. Sup. 117 m². Refait à neuf. Toutes commodités. Eau 24 h/24 - Fenêtres double vitrage. 3 Climatisateurs. Citerne à eau 2000 L. Parking surveillé. Ligne téléphonique avec ADSL - Très bon voisinage - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0773.71.02.80

■Vends Villa R+2 à Canastel (ORAN) - RDC : 1 Gd Garage. 1 Jardin. 1 Devanture. 1 Gde Cuisine. Pièce. Salon. SDB. WC - 1^{er} étg. : 2 Salons. 2 Chambres. 2 Gds Halls - Gd Salon - Véranda - SDB - Bâche d'eau - Internet - Prix Dem. : 6 Mrds 800 - BIR EL DJIR - ORAN - Finie 100% - Tél : 0540.86.40.55

■Vends Villa R+2 à Canastel (ORAN) - RDC : 1 Gd Garage. 1 Jardin. 1 Devanture. 1 Gde Cuisine. Pièce. Salon. SDB. WC - 1^{er} étg. : 2 Salons. 2 Chambres. 2 Gds Halls - Gd Salon - Véranda - SDB - Bâche d'eau - Internet - Prix Dem. : 6 Mrds 800 - BIR EL DJIR - ORAN - Finie 100% - Tél : 0540.86.40.55

■A vendre Hawch de 80 m² sans dalle - Acté - Situé au N° 60 Avenue St Eugène - ORAN - Tél : 0796.98.72.71

■Vends Maison - Actée - 66 m² - 1^{er} étage - F3 - Deux façades à Ekmühl - ORAN - Contactez le N° 0779.11.12.36

■Villa à vendre R+1. Sup. 14 x 20 - 02 façades - RDC : Une belle entrée - 1 Gde Pièce - Cuisine avec Séjour - SDB - Garage 03 voitures - Petit Jardin - 03 Locaux en activité sur Boulevard commercial - 1^{er} étage : 4 Chambres - 2 Gds Halls - Gd Salon - Véranda - SDB - Bâche d'eau - Internet - Prix Dem. : 6 Mrds 800 - BIR EL DJIR - ORAN - Finie 100% - Tél : 0773.71.02.80

■Famille à TLEMCEN cherche : Femme de ménage et de compagnie - Bon salaire - TLEMCEN - Tél : 0794.58.21.00

■A vendre Lot de Terrain de 1.400 m² (ancienne Maison) 3 façades, situé à MOSTAGANEM, à côté de la résidence du wali en face Commissariat - Convient pour Promotion - Tél : 0560.31.99.18 - 0774.32.55.40

■A vendre Lot de Terrain (ancienne construction) - Sup. 758,25 m² - Façade 18 m - Situé à Bastié - ORAN - Tél : 0552.74.77.99

■A vendre deux Hôtels à BOU-HANIFIA (W. MASCARA) - Tél : 0661.25.01.21

■MOSTAGANEM - Loue Bureau plus de 100 m² - Convient pour Société et toute Profession libérale, situé près nouvelle Académie et Cour d'appel - Quartier de qualité - Tél : 0561.72.99.65

■A vendre à Bel Air à 50 m du Bd Fronten Coste (ORAN) : Local commercial de 120 m² (20 m² RDC et 100 m² 1^{er} étage) - Acté - Entrée individuelle et place de Parking en RDC + Bureau PDG + Grand Open Space + 2 SDB - Convient Fonction libérale avec plusieurs Lignes de téléphone et Wimax - Prix : 1 Milliard 600 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■SARL AFROMIEL propose un Miel à base de plantes universelles. Cette préparation augmente l'instinct du désir (Cure de 5 à 10 jours) - Vends Extrait de plantes, Ginseng, Maca... etc. - Tél : 0559.956.735

■HARRIZI Fatma épouse BOUZIDI

A toi ma très chère mère, qui fus la lumière d'hier et qui seras pour toujours l'espoir de demain, je t'écris ces mots en ces jours glorieux qui illumineront ta mémoire et le destin qui nous a été choisi par le Très-Haut. Oui, certes il nous a été confié un cadeau à toi et à ma merveilleuse épouse, un fils miraculeux qui, par mes souhaits, je l'espère, deviendra le chant qui honore la nom que vous m'avez donné papa et moi.

Malgré ton absence qui me hante et le désir inassouvi de ta présence, je veux que tu saches que la place que tu as dans mon cœur est éternelle et que ce c'est grâce à toi que je continuerai à avancer dans cette rude terre où, comme toi auparavant, j'apporterai l'épanouissement à mon enfant.

On t'aime et on t'aimera pour toujours.

Ton fils, ta belle-fille et ton petit-fils Kenzy.

■CONDOLEANCES

Habri BOUKHAR et sa famille, très peinés par le décès de leur grand ami

Si Mohamed KASMI,

retraité de l'Education Nationale, présentent à ses enfants et à ses proches leurs sincères condoléances.

Que ceux qui l'ont connu aient une prière

pour lui.

ALLAH YARHMOU

■PENSÉE

Un 28 Septembre 2011, partit vers un

monde meilleur, le Moudjahid chef civil et militaire FLN de la zone autonome d'Oran :

Djalali BENGUERSIMA CHADLY

« Si Abdelhamid ».

9 années sont passées et cette date ne cesse de faire ressurgir tristesse et

douleur chez ton épouse, tes enfants et petits-enfants mais aussi chez certaines personnes qui, après

t'avoient connu et apprécié la générosité, la simplicité et la droiture qui restèrent inchangées en toi jusqu'à ton dernier

Palestine

A l'ombre des «murs», une génération «sans avenir»

Sur les murs écaillés du camp de Jénine, les posters de jeunes «martyrs» ou de prisonniers palestiniens, keffieh au cou, AK-47 en mains, contemplent toujours les passants, comme si les fantômes de la seconde Intifada n'avaient jamais vraiment quitté les lieux. Dents de morse, corps sec, noueux, arrondi par un petit ventre de sucre, Nidal Naghnagyeh Turkeman salue un ancien de la «résistance» devenu vendeur de raisins en chaise roulante, puis les doyens du quartier ou les «shebab», des jeunes déjà usés pour certains par des allers-retours dans les prisons israéliennes. Nidal n'a rien d'un enfant de chœur. Adolescent, il a combattu durant la première Intifada (soulèvement palestinien, 1987-1993), puis à nouveau durant la seconde. C'était il y a 20 ans. Le 28 septembre 2000. Dans un contexte tendu, marqué par l'impassé de la mise en œuvre des accords de paix d'Oslo et l'échec d'une conférence à Camp David (Etats-Unis), le chef de l'opposition israélienne d'alors, Ariel Sharon, se rend sur l'Esplanade des Mosquées de Jérusalem, ou Mont du Temple pour les juifs. Le geste est perçu comme une provocation côté palestinien et de violents affrontements éclatent avec les forces israéliennes. La seconde Intifada est en marche et embrase dans son sillage pendant cinq ans Israël, endeuillé par des attentats à répétition, mais aussi la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée, théâtre de violents affrontements comme dans le camp de réfugiés de Jénine (nord), assiégé pendant plus d'un mois, au printemps 2002. Ici, il y avait un tireur d'élite. Là, un système de tunnels permettant aux combattants de circuler entre les maisons de béton de gris cru, raconte à l'AFP le revenant Nidal, réapparu ce printemps après 17 ans de prison pour sa participation à une attaque fatale à six Israéliens peu après le siège de Jénine. Près de deux décennies plus tard, les portraits de jeunes prisonniers y côtoient ceux d'anciens «martyrs» de l'Intifada, une affiche jaunie de l'Irakien Saddam Hussein en chapeau melon et un graffiti ta-

toué du message «Le passé sera encore présent dans le futur». «Quand je marche dans le camp, j'essaie de réconcilier ma mémoire avec ce que je vois aujourd'hui», murmure l'ancien combattant du Fatah en soulevant la poussière des venelles qui séparent les édifices de béton gris d'où, des toits, les Palestiniens aperçoivent au loin les collines et leurs villages d'antan en Israël. Outre l'émergence des réseaux sociaux, bien des choses ont changé depuis le dernier soulèvement palestinien. Gaza est contrôlé par le Hamas islamiste et sous blocus israélien, une large «barrière de sécurité» sépare Israël de la Cisjordanie, les Américains ont reconnu Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu, des monarchies du Golfe «normalisent» leurs relations avec Israël tandis que les dirigeants palestiniens tentent de panser leurs divisions.

«S'EXILER OU SE BATTRE»

Nidal a perdu deux frères dans l'Intifada et n'a pas vu grandir ses filles, Yara et Sara, jumelles nées un mois avant le siège de Jénine. Pendant ses cinq premières années de prison, elles n'ont pu voir leur père. Puis seulement deux fois par an derrière une vitre. «Au début, nous le rejetions. Nous n'arrivions pas à lui trouver une place dans nos coeurs», confie Sara, 18 ans et étudiante en «technologie de l'information» à l'université locale. Les soeurs n'ont pas de souvenirs précis de la dernière Intifada, mais se souviennent qu'à l'école et dans la rue, leur père, âgé aujourd'hui de 48 ans, passait, et passe encore, pour un «héros» chez les jeunes. «Aujourd'hui, nous sommes toujours dans l'Intifada, il y a chaque jour des attaques, des blessés et rien n'est réglé», poursuit Sara, sa soeur opinant du foulard à ses côtés. Et puis «il n'y a pas de futur (en Palestine), les deux seules options sont l'immigration ou le combat». A l'heure où Israël normalise ses relations avec des pays du Golfe, la génération née après les accords d'Oslo dit vivre souvent une autre «normalisation», celle de «l'occupation» israélienne, l'armée israélienne contrôlant 60% de la Cisjor-

danie. Ces jeunes ont grandi à l'ombre des «murs», n'ont jamais goûté à l'espoir de la paix, ont hérité du mot «occupation» pour nommer Israël et s'interrogent sur la manière de donner suite aux combats de leurs parents pour défendre une Palestine qui tarde à sortir de terre. Ces derniers mois, les dirigeants palestiniens ont appelé à des manifestations contre le «plan Trump» pour le Proche-Orient, le projet israélien d'annexion de pans de la Cisjordanie, puis contre la normalisation des relations de certains pays avec Israël. A chaque fois, les jeunes ont été aux abonnés absents. «La jeunesse palestinienne se sent vraiment isolée, elle est privée de toute participation à la vie publique. Il n'y a pas eu d'élections pendant 15 ans et puis, avec la crise économique (...), les jeunes pensent davantage à essayer de trouver un emploi», note l'analyste palestinien Ghassan Khatib. «La crise de cette génération commence vraiment durant la seconde Intifada car au même moment le processus de paix (d'Oslo) s'est effondré et le combat violent des Palestiniens a échoué. La jeunesse palestinienne a commencé à comprendre que ni le processus de paix ni le combat armé ne fonctionnait, ce qui a mené à un déclin de l'espoir (...) Et ça ne fait aujourd'hui que s'approfondir», dit-il. Dans les ruelles de Jénine, Oday, un coiffeur de 20 ans, roule en scooter sur une patinoire de poussière avec au volant son pote Madi, 17 ans et coupe en brosse. Priorité: travailler, accumuler des sous pour «aider» la famille, puis se «marier». Les grands discours sur le plan Trump, l'annexion, la normalisation ont peu de prise sur eux. «Nous parlons plus de ce que l'armée israélienne fait, des démolitions (de maison), des attaques, des blessés», lance Oday.

LE «MUR» DES GÉNÉRATIONS

Aujourd'hui, 60% de la population palestinienne a moins de 30 ans. Mahmoud Abbas, chef du parti laïc Fatah et de l'Autorité palestinienne, s'apprête à souffler ses 85 bou-



gies, ce qui en fait l'un des plus vieux leaders du monde arabe. «La vie devait être meilleure pour la génération d'avant car il n'y avait pas de murs, pas de checkpoints et ils avaient des opportunités d'emploi», souffle Aya, 18 ans, étudiante en soins spécialisés à l'université al-Quds, à Abou Dis. Aya vit à Jérusalem-Est mais la «barrière de sécurité», une épaisse structure de béton sinuose et constellée de tags en arabes à la hauteur d'Abou Dis, coupe le passage entre sa maison et son campus et la force à passer par des checkpoints. A Gaza, Saja, 20 ans, vit elle derrière une épaisse barrière hyper-sécurisée qui ceint ce territoire palestinien de deux millions d'habitants affligé par un taux de chômage dépassant les 65% chez les jeunes. Si Gaza n'est plus en mode «Intifada», cette langue de terre saline, sous blocus, a quand même connu trois guerres depuis avec Israël. Et nombre de jeunes

intègrent des mouvements armés comme le Hamas et le Jihad islamique. «Ici, nous n'avons pas de futur. Il y a le blocus, on ne peut pas voyager, le Hamas et le Fatah sont divisés, et il n'y a pas de travail pour les jeunes. Alors on est frustrés et on n'a pas non plus l'espoir de voir un Etat palestinien dans un avenir proche».

Et comme ailleurs dans les Territoires palestiniens, des doyens de la dernière Intifada souhaitent voir leurs cadets reprendre la lutte. Mais comment? Deux frères morts, deux filles qu'il n'a pas vues grandir, du sang sur ses propres mains et toujours pas d'Etat palestinien, le jeu en valait-il la chandelle Nidal? «J'essaie encore de connaître mes filles, de bâtir des ponts avec elles et, comme moi, elles pensent que la lutte doit continuer car elles souffrent», dit-il, convaincu, peut-être à tort, d'une «troisième Intifada encore plus grosse» à venir.

A une large majorité

Les Suisses votent non aux entraves à la libre-circulation avec l'UE

Les Suisses ont dit non à une large majorité dimanche à une limitation de l'immigration des ressortissants de l'Union européenne, mais un oui très net à l'instauration d'un congé paternité de deux semaines, selon les projections publiées peu après la clôture des bureaux de vote.

Selon l'institut de sondage gfs-Bern, les électeurs ont rejeté à 63% l'initiative populaire dite de «limitation» lancée par l'UDC, le premier parti du pays qui milite pour une «immigration maîtrisée». La droite populiste, qui estime que la Suisse «subit une immigration incontrôlée et démesurée» et que les «emplois sont menacés», voulait résilier l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) signé en 1999 avec l'Union européenne.

Elle faisait cavalier seul sur ce thème. Les autres partis et les milieux économiques se sont fermement prononcés en faveur de frontières ouvertes avec une UE qui est le plus important partenaire commercial de la Suisse. Et les régions frontalières dépendent fortement de la main d'œuvre venue des pays voisins membres de l'UE.

PAPA POULE

Le large oui au référendum sur le congé paternité permet à la Suisse de rattraper un peu de son retard face à ses pairs en Europe. Si depuis 2005, la loi accorde aux mères en activité 14 semaines de congés payés après la naissance d'un enfant, les pères eux n'avaient droit qu'à un ou deux jours s'ils sont employés. Et rien pour les indépendants. Après d'innombrables tentatives, le parlement suisse a fini par adopter en septembre de l'année dernière un congé paternité de deux semaines, à prendre sous forme de bloc ou de jours isolés dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Il restait aux Suisses à se prononcer par référendum. Comme pour le congé maternité, l'allocation prévue pour les pères correspond à 80% du revenu moyen, mais peut s'élever au maximum à 196 francs suisses par jour. Pour deux semaines, les pères pourront ainsi toucher un montant maximal de 2.744 francs suisses (2.550 euros). La législation sur le sujet évolue rapidement au niveau international.

En France, les autorités ont annoncé la semaine dernière que la durée du congé de

paternité allait doubler et passer à 28 jours.

L'UE LENTEMENT

Depuis plusieurs années, l'UE souhaite conclure un accord-cadre institutionnel avec Berne pour simplifier les relations bilatérales. Cet accord est loin de faire l'unanimité en Suisse, à gauche comme à droite. Il y a seulement six ans, les Suisses avaient approuvé, à une très courte majorité mais à la surprise des experts, une première initiative populaire de l'UDC réintroduisant des quotas de migrants, notamment européens. Craignant des représailles de l'UE, Berne avait adouci le texte de mise en œuvre de l'initiative: adopté en 2016 par le parlement, il donne une préférence nationale à l'embauche et établit des formalités supplémentaires pour les employeurs basés en Suisse voulant faire venir des employés européens. En 1992, les Suisses avaient également voté «non» à l'entrée de leur pays dans l'Espace économique européen, un accord signé par les Etats membres de la Communauté européenne, l'ancêtre de l'UE, et les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Depuis, Berne et Bruxelles ont signé plusieurs accords bilatéraux. Un premier paquet de sept accords, incluant l'ALCP, a été validé par le peuple suisse en 2000 par 67,2 % des voix.

CHASSE ET AVIONS DE CHASSE

L'issue du scrutin sur deux autres initiatives restait incertaine en début d'après-midi. L'arrêté fédéral sur le renouvellement de la flotte d'avions de combat sur lequel les Suisses ont été appelés à se prononcer et qui autorise la Confédération à dépenser au maximum 6 milliards de francs suisses (5,6 milliards d'euros) pour acquérir de nouveaux appareils, semblait l'emporter de justesse en début d'après-midi mais avec une projection de seulement 50%, alors que la marge d'erreur est autour de 3 points de pourcentage. Les Forces aériennes disposent aujourd'hui de 26 F-5 Tiger d'une quarantaine d'années et ne servant plus qu'à l'instruction et de 30 F/A-18 qui devront être retirés du service vers 2030. Les Suisses semblent aussi très partagés sur la révision de la loi sur la chasse adoptée par le parlement face à la progression du nombre de loups.

Vaccins

Les capacités de l'Inde vont aider «toute l'humanité»



L'Inde, qui est le plus grand fabriquant de vaccins au monde, utilisera ses ressources dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 «pour toute l'humanité», a promis samedi devant l'ONU son Premier ministre Narendra Modi. Au cours de son discours annuel devant l'Assemblée générale, contrainte cette année à la virtualité et aux allocutions pré-enregistrées par vidéo à cause de la propagation du virus, le dirigeant indien n'a évo-

qué ni le changement climatique, ni le conflit frontalier avec la Chine, au cours duquel 20 militaires indiens sont morts en juin.

«La production de vaccins de l'Inde et ses capacités de livraison seront utilisées pour aider toute l'humanité à combattre cette crise», a déclaré Narendra Modi. «L'Inde aidera aussi les pays à améliorer leur chaîne du froid et leurs capacités de stockage pour l'acheminement des vaccins», a-t-il précisé.

Le Premier ministre n'a pas non plus cité directement le Pakistan, au lendemain d'un discours de son homologue pakistanais Imran Khan qui avait fustigé l'Inde à propos du Cachemire et de sa politique nationaliste hindoue. Mais Narendra Modi s'est longuement étendu sur les dysfonctionnements de l'ONU constatés cette année, notamment au Conseil de sécurité, que rejoindra le 1er janvier pour deux ans New Delhi comme membre non permanent. «Au cours des huit à neuf derniers mois, le monde entier a lutté contre la pandémie du coronavirus. Où ont été les Nations unies dans cette lutte commune contre la pandémie? Où est sa réponse efficace?», a-t-il demandé.

La population d'Inde (1,3 milliard de personnes) attend depuis trop longtemps l'achèvement d'une réforme de la composition du Conseil de sécurité, a insisté le Premier ministre, dont le pays est candidat à un siège de membre permanent dans cette instance. «Pour combien de temps encore l'Inde sera-t-elle maintenue hors des structures de décision des Nations unies?», a-t-il interrogé.

Santé

Arrestation d'un indien pour avoir fabriqué un faux vaccin Covid-19

Un indien de 32 ans a été arrêté dans la ville de Bargarh (est) pour son implication présumée dans la fabrication de faux vaccins Covid-19, a annoncé samedi la police indienne. Une plainte a été déposée contre le mis en cause, un déscolarisé et sans diplômes, avant que les responsables de l'Agence de lutte contre la drogue et la police locale ne fassent une descente dans sa

maison, ajoute la même source. Douze bouteilles de fausses injections, étiquettes et des seringues ont été saisies lors de l'intervention, ont indiqué les autorités indiennes.

«Les flacons contiennent une substance liquide inconnue que le mis en cause a refusé d'en divulguer la composition en disant que tout le monde en sera bientôt informé», a déclaré à la presse, le responsable

de l'Agence de lutte contre la drogue, Sasmita Dehury. Le prévenu a informé plusieurs personnes qu'il avait fabriqué un vaccin contre le Covid-19 et qu'il voulait le vendre sur le marché, a ajouté M. Dehury, notant qu'une enquête a été ouverte pour savoir si l'homme était auparavant impliqué dans l'administration de médicaments dans la localité et pour identifier d'éventuels complices

Yémen

Accord sur un échange de plus de 1.000 prisonniers



Les parties impliquées dans la guerre au Yémen se sont mises d'accord sur un échange de plus de 1.000 prisonniers durant des pourparlers en Suisse parrainés par l'ONU, ont indiqué samedi des sources gouvernementales et rebelles. Dans le cadre d'un accord de paix parrainé par l'ONU et conclu en Suède en 2018, le gouvernement yéménite, soutenu par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, et les rebelles Houthis épaulés par l'Iran étaient convenus d'un échange d'environ 15.000 détenus

au total. Depuis, les deux parties ont déjà échangé sporadiquement des prisonniers.

Si elle se matérialise, la libération de centaines de loyalistes et d'insurgés représenterait le premier échange à grande échelle depuis le début de la guerre en 2014. «Un accord a été obtenu sur l'échange de 1.081 prisonniers», a dit à l'AFP un membre de la délégation gouvernementale ayant requis l'anonymat. L'accord, qui doit être mis en œuvre dans deux semaines, porte sur la libération de 681 rebelles et

de 400 membres des forces gouvernementales (et alliées), dont 16 Saoudiens et 4 Soudanais», a ajouté la même source. Une source houthie proche des pourparlers a confirmé à la télévision Al-Masirah, contrôlée par les rebelles, que cette série de pourparlers devait s'achever dimanche avec l'annonce de l'accord. Les discussions ont commencé le 18 septembre et se sont déroulées dans un endroit tenu secret en Suisse, avec pour but de parvenir à la libération de 1.420 prisonniers. Parmi eux, le frère du président yéménite Abedrabbo Mansour Hadi. Mais la remise en liberté du général Nasser Mansour Hadi par les rebelles «a été reportée», selon le membre de la délégation gouvernementale. Le Comité international de la Croix Rouge va superviser le retour des prisonniers auprès de leurs familles. Un haut commandant des rebelles, Mohamed Ali Al-Houthi, a tweeté: «Ce qui compte pour nous c'est la mise en œuvre de l'accord, pas seulement sa signature». Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, pour la plupart des civiles, et entraîné ce que l'ONU a décrit comme étant la prise crises humanitaires dans le monde.

Chine

16 morts dans une mine après une fuite de gaz



Seize mineurs ont perdu la vie dimanche dans une mine de charbon du sud-ouest de la Chine à la suite d'une fuite de gaz, a rapporté un média d'Etat. L'incident s'est produit dans la mine Songzao, située dans la municipalité de Chongqing (sud-ouest), une immense métropole à environ 1.800 kilomètres de Pékin.

Une personne a pu être secourue. Elle est hospitalisée dans un état critique, a indiqué la télévision publique CCTV. Les autorités locales avaient annoncé auparavant que 17 personnes étaient piégées sur le site.

Selon l'agence de presse officielle Chine nouvelle, un tapis roulant de la mine a pris feu au petit matin dimanche, et provoqué

France

Manifestation à Calais pour défendre l'aide aux migrants



Quelque 250 militants d'associations et migrants, majoritairement originaires de la Corne de l'Afrique, ont manifesté samedi à Calais (nord de la France) sous la pluie pour dénoncer les conditions de vie de ces derniers et l'interdiction de leur distribuer des repas dans le centre-ville, a constaté un correspondant de l'AFP.

Intitulée «Calais se lève», cette manifestation à l'appel de 70 associations caritatives a démarré par une collecte de vêtements près du centre hospitalier et du camp du Virval où sont installés environ 700 migrants, avant de se diriger vers le centre-ville. Sur une banderole en tête de cortège était écrit «libre circulation, no borders» et dessinés des barbelés.

Suivis par de nombreux véhicules de police, les manifestants ont gagné dans le calme l'hôtel de ville de Calais. Les manifestants dénoncent les conditions de vie des migrants à l'ap-

proche de l'hiver et l'interdiction de distribuer des repas en centre-ville imposée par arrêté préfectoral depuis le 10 septembre aux associations non-mandatées par l'Etat. Vendredi, le juge des référés du Conseil d'Etat, saisi par des associations de défense des migrants, a refusé de suspendre en urgence cet arrêté, notant qu'il ne concernait qu'un périmètre précis et n'empêchait pas les associations de remplir leurs missions ailleurs.

Les services de l'Etat justifient cette interdiction par des troubles à l'ordre public et le fait que ces distributions ne permettraient pas le bon respect des mesures de distanciation sociale. Ils soulignent que l'association La Vie active, mandatée par l'Etat, pourvoit aux besoins en eau et nourriture des migrants. Jeudi, la Défenseure des droits Claire Hédon avait dénoncé les conditions de vie «dégradantes et inhumaines» des migrants à Calais.

• 2

10.15 Les Z'amours
10.50 Tout le monde veut prendre sa place
11.50 Météo 2
12.00 Journal 13h00
12.55 Ça commence aujourd'hui
13.55 Tennis : Roland-Garros
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2
19.45 Un si grand soleil

20.05 Laëtitia



Série dramatique - France - 2020
Saison 1 - Episode 4 / 6

Avec Marie Colomb, Sophie Breyer, Yannick Choirat, Sam Karmann

Les conclusions du médecin légiste révèlent que Laëtitia a été étranglée. Cette nouvelle est rendue publique alors que les relations entre les magistrats et le Président de la République Nicolas Sarkozy est extrêmement tendue. Les juges de Nantes ont en effet décidé de suspendre les audiences pendant une semaine, suite aux déclarations du Président sur ce qu'il considère comme des manquements dans l'affaire Laëtitia.

• 3

09.43 Ensemble c'est mieux !
11.25 12/13 : Journal national
12.45 Rex
15.10 Des chiffres et des lettres
15.40 Personne n'y avait pensé !
16.15 Slam
17.00 Questions pour un champion
18.30 19/20 : Journal national
18.55 Ma ville, notre idéal
19.00 Vu
19.20 Plus belle la vie
19.45 Tout le sport
20.00 Météo

20.05 Secrets d'histoire



Présenté par Stéphane Bern

Stéphane Bern raconte une histoire digne des plus incroyables romans d'aventure. Née près de Naples, au palais royal de Caserte, Marie-Caroline rejoint la cour de France en 1816 pour épouser le duc de Berry, le fils du roi Charles X. La duchesse de Berry va devenir la coqueluche du royaume. Evocation de son destin en Sicile, puis en France, à Paris, à Dieppe, en Provence, dans le bocage vendéen, en Ecosse et en Angleterre, dans la station thermale de Bath...

• 4

10.30 Mick le mini chef
10.55 Anatole Latuile
11.45 Max & Maestro
12.35 Il était une fois... la vie
13.00 La maison des parents
15.10 Les Minikeums
15.15 Ninjago
16.20 Angelo la débrouille
16.54 Les Minikeums
17.10 Club Lumni
18.55 Une saison au zoo

20.05 On vous raconte...



Présenté par Johanna Ghiglia

Vidéos en ligne : enfants sous influence. Banalisé dans toutes les familles, Internet est une formidable caisse de résonance pour les publicités de toute sorte. Les enfants sont les premières cibles, à travers des vidéos présentant de nouveaux jouets. - Du selfie au bistouri : les jeunes accros à la chirurgie esthétique. Pour ressembler à l'image renvoyée par les filtres de diverses applications, de plus en plus de jeunes ont recours à la chirurgie esthétique. Un phénomène qui n'est pas sans danger.

• 5

10.45 La quotidienne
12.05 Passage des arts
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Les 100 lieux qu'il faut voir
14.40 Décollage pour l'Amérique
15.35 Les dernières heures de Pompéi
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Passage des arts
19.50 Des hommes et des dieux
21.50 La p'tite librairie
21.55 C dans l'air
22.59 Le cinéma de minuit

arte

NRJ

10.20 Sages-femmes dans la jungle amazonienne

11.05 Inde : les léopards des montagnes

11.50 Arte journal

12.00 Bautzen

12.35 Diamants sur canapé

14.25 Audrey Hepburn, le choix de l'élegance

15.30 Invitation au voyage

16.10 X.enius

16.45 Des vignes et des hommes

17.10 Le Pays de Galles sauvage

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes

19.55 Le labyrinthe du silence

21.50 Démineurs

11.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

14.05 Si près de chez vous

15.15 Les anges 12, Asian Dream

18.05 Doctor Who

20.05 Crimes

C 8

10.55 Touche pas à mon poste !

11.44 William à midi

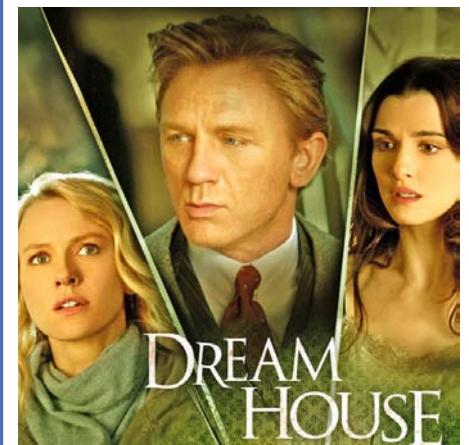
13.21 Inspecteur Barnaby

17.07 A prendre ou à laisser

18.07 TPMP

20.19 Hunger Games : La révolte

22.37 Enquête sous haute tension



RTL 9 19.50

DREAM HOUSE

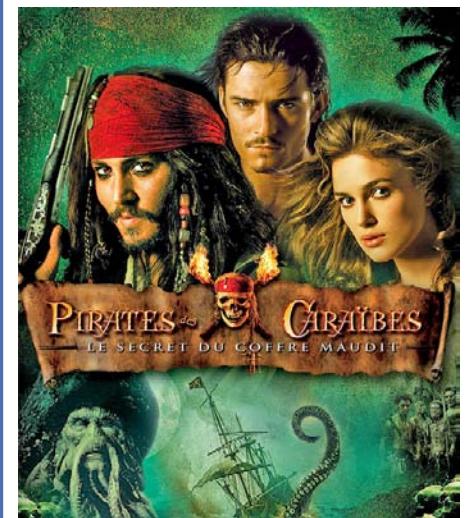
Thriller - Etats-Unis - 2011

Avec Daniel Craig, Naomi Watts, Rachel Weisz, Marton Csokas

Will Atenton quitte son emploi d'éditeur à New York pour rejoindre sa femme et ses deux jeunes filles, Trish et Dee Dee, qui viennent de s'installer dans une belle maison, en Nouvelle-Angleterre. Mais ces dernières ne s'y sentent pas du tout à l'aise et sont persuadées qu'un individu mystérieux les épie. Will découvre bientôt qu'un terrible drame familial s'est noué quelques années plus tôt dans la demeure.

W9 20.05

PIRATES DES CARAÏBES : LE SECRET DU COFFRE MAUDIT



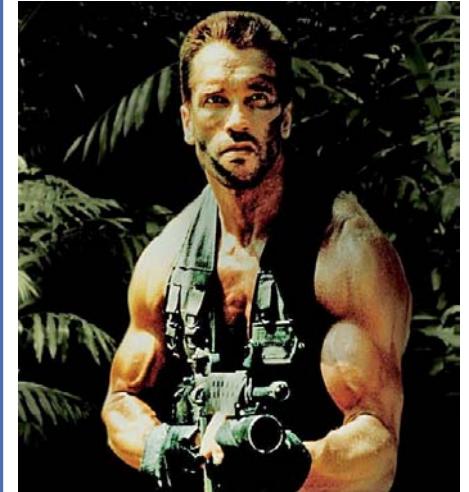
Film d'aventures - Etats-Unis - 2006

Avec Johnny Depp, Orlando Bloom, Keira Knightley, Tom Hollander

Will Turner et Elizabeth Swann sont arrêtés pour trahison par Lord Beckett. Ce dernier veut obliger Will à récupérer le compas magique de Jack Sparrow. De son côté, Jack a bien des ennuis. Treize ans plus tôt, il a signé un pacte avec Davy Jones, le maître des sept mers. En échange de son âme, Jones lui avait rendu le commandement du Black Pearl. Et Jones, qui a lancé un monstre aux trouses de Jack, réclame aujourd'hui son dû.

CINE + FRISSON 19.50

PREDATOR



Film de science-fiction - Etats-Unis - 1987

Avec Arnold Schwarzenegger, Carl Weathers, Elpidia Carrillo

Le major Schaeffer est chargé de délivrer un ministre et plusieurs otages tombés aux mains de guérilleros en Amérique centrale. Déposés en pleine jungle, Dutch et ses hommes découvrent un charnier. Parvenu au camp des rebelles, Dutch s'aperçoit qu'il a été manipulé et que des Soviétiques comptent parmi les rebelles. Sur le chemin du retour, les hommes de Dutch sont exterminés par une mystérieuse créature.

TÉLÉVISION

TF1

20.05 Clem



10.00 Les feux de l'amour

11.00 Les douze coups de midi

12.00 Le journal

12.45 Météo

13.55 Qui est la tueuse ? Ma mère ou moi ?

14.35 Accusée de meurtre à 17 ans

16.05 Quatre mariages pour une lune de miel

17.10 Bienvenue chez nous

18.10 Demain nous appartient

18.55 Météo

19.00 Le Journal

19.35 Loto

Série humoristique - France - 2019

Saison 10 - Episode 5/6

- Pour la vérité

Avec Lucie Lucas, Agustin Galiana, Carole Richert, Joséphine Berry

Bouleversée, Clem découvre enfin la vérité sur l'accident qui l'a privée de sa mère Caro. Fred ne parvient pas à lui donner sa version des faits,

en dépit de l'insistance de la jeune femme.

Les responsables de l'empoisonnement d'Emma quant à eux nient toujours les faits et se montrent désormais menaçants.

Série humoristique - France - 2019

Saison 10 - Episode 5/6

20.05 L'amour est dans le pré



09.00 Desperate Housewives

11.40 Météo

11.45 Le 12.45

12.30 Météo

12.35 Scènes de ménages

13.00 Bébé volé

14.55 Incroyables transformations

15.25 Les reines du shopping

17.40 Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac

18.45 Le 19.45

19.10 Météo

19.25 Scènes de ménages

Série humoristique - France - 2019

Saison 15 - Soirée 3

Présenté par Karine Le Marchand

Pour Mathieu et Eric l'Auvergnat, l'heure est venue d'accueillir leurs prétendantes

prétendantes dans leurs fermes. Jérôme, Cathy et Lionel en sont encore à l'étape des

rendez-vous et des choix. Karine Le Marchand

saura-t-elle les guider entre les nombreux

coups de cœur de Jérôme et l'exigence de

Cathy ? Pendant ce temps, Mathieu, grand amateur de cuisine, va mettre les petits plats

dans les grands pendant tout le séjour pour

les deux hommes qui ont fait vibrer son cœur.

CANAL+

20.06 Engrenages



10.42 Boîte noire

11.00 Linfo du vrai, le docu news

11.28 La Gaule d'Antoine

11.57 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

12.39 Soeurs d'armes

14.28 Doctor Sleep

16.55 La boîte à questions

17.04 Linfo du vrai, le docu news

17.35 Linfo du vrai

19.13 Linfo du vrai, le mag

19.51 La boîte à questions

19.55</

Bélier 21-03 au 20-04

Une grande opportunité s'offre à vous ce qui vous permet d'atteindre facilement un objectif décisif. Vous allez trouver en vous les ressources, le courage et la perspicacité nécessaires pour mener à bien ce challenge.

Taureau 21-04 au 21-05

Prenez soin d'éviter une personne malheureuse de votre entourage qui ne cesse de faire une montagne de n'importe quoi. Elle passe son temps à se plaindre. Sur-tout ne l'écoutez pas.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous allez découvrir que la communication avec les autres s'améliore notablement et vous constaterez que vos idées seront reconnues. C'est une atmosphère agréable à exploiter.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous allez pouvoir parvenir à vos fins dans une aventure sentimentale qui vous occupe l'esprit depuis longtemps. Vous connaissez la satisfaction du gagnant.

Lion 23-07 au 23-08

Vous serez plein d'énergie et vous serez en forme pour toutes sortes d'activités y compris dans les affaires. Une rencontre importante lors d'une possible réunion va éveiller votre curiosité et votre imagination.

Vierge 24-08 au 23-09

Votre sens pratique et votre détermination alliés à votre forme dynamique vous aideront à gagner la partie. Vous êtes en passe d'obtenir de quelqu'un une faveur que vous briguez depuis longtemps.

Balance 24-09 au 23-10

Evitez de trop fréquenter une personne bavarde de votre entourage qui ne cesse de faire des réflexions malvenues dans un milieu hostile à de telles affirmations falacieuses.

Scorpion 24-10 au 22-11

On évitera de parler autour de vous d'un problème mineur qui ne nous préoccupe plus. Le passé est le passé.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Quelque chose de très important va survenir ce qui clarifiera certains points importants dans votre vie. Mais comme le moral est très bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive.

Capricorne 22-12 au 20-01

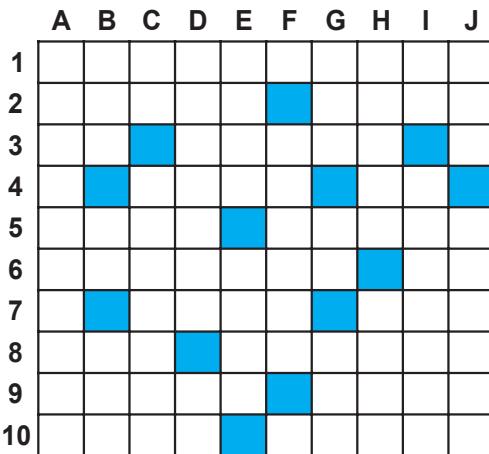
Vos doutes au sujet de la réalisation de votre projet vont s'évanouir. Vous gagnerez grâce à votre détermination. La forme physique sera là et vous fournirez tous les efforts pour terminer votre entreprise dans de bonnes conditions.

Verseau 21-01 au 18-02

Ce sera l'entente parfaite si vous savez éviter les discussions inutiles. Votre persévérance sera déterminante dans une entreprise délicate. Un malentendu sera évité de justesse.

Poissons 19-02 au 20-03

Une agréable surprise vous attend. Profitez de cet événement pour rallier à votre cause les gens qui hésitent à vous faire complètement confiance.



Horizontalement:

- Ordre de rappel.
 - Plongeur arctique.
 - Au bas de la page deux au Quotidien d'Oran.
 - Flétrir des oreilles.
 - Blanche à perte de vue.
 - A froid. Premier impair.
 - C'est en dessous de nos moyens ! Immobiles.
 - Branche naissante. Symbole du 73.
 - Libre. Les autres pour ne pas les nommer.
 - Filet à l'anglaise. Un habitué.
 - Se montre expéditif dans son travail. Met le temps qu'il faut.
 - Se rend utile. Font partie de la rotation de la terre.
- Verticalement:**
- Rognards.
 - Maison du bonheur. Bête et mou.
 - Eprouvée.
 - Partie à pied. Se trémousser.
 - Sponsors.
 - N'est plus à notre portée.
 - Sujet parlant. Possessif.
 - Des fruits pour rien !
 - Particule. Donne l'explication. Ne fait plus l'enfant.
 - Un maître qui est...chef ! Tout comme.
 - Mine de pierres précieuses. Fait des tranchés.
 - Point de côté. En un mot, faucons !

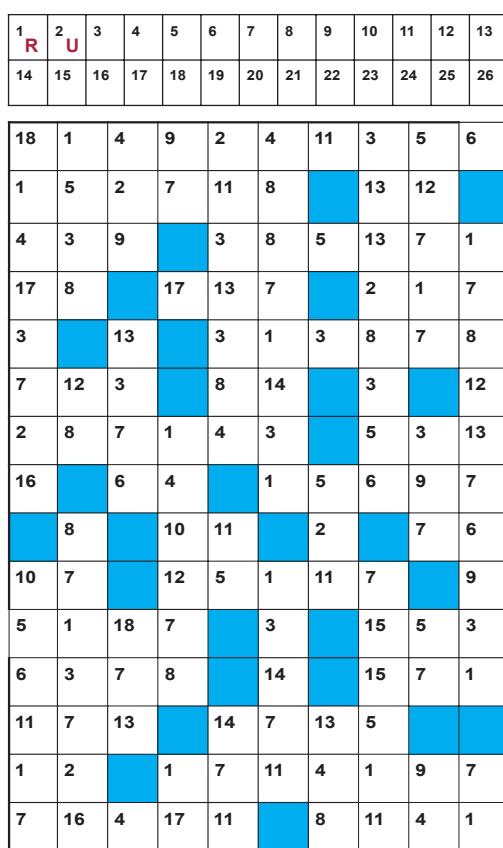


ABONDER - ACNE - ALEA - ARMER - BORD - BOUCLE - BOURDE - CACHER - CARREMENT - CHIROMANCIE - COURROUX - DESTITUER - DOIGT - EMPIRE - EMPORTEMENT - ENSEMENCEMENT - EQUATION - FORCEMENT - FOUNE - GARCON - HANTISE - JANVIER - JOUER - JOUR - KEPI - MENTIR - MOUDRE - OVERDOSE - PNEU - POLITIQUE - PROIE - RAJEUNIR - SACRE - SENTIMENT - SIGNATURE - SPORTIVITE - TACT - TENTATION - TRAME - TRITURER - VARIER - VOIR.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

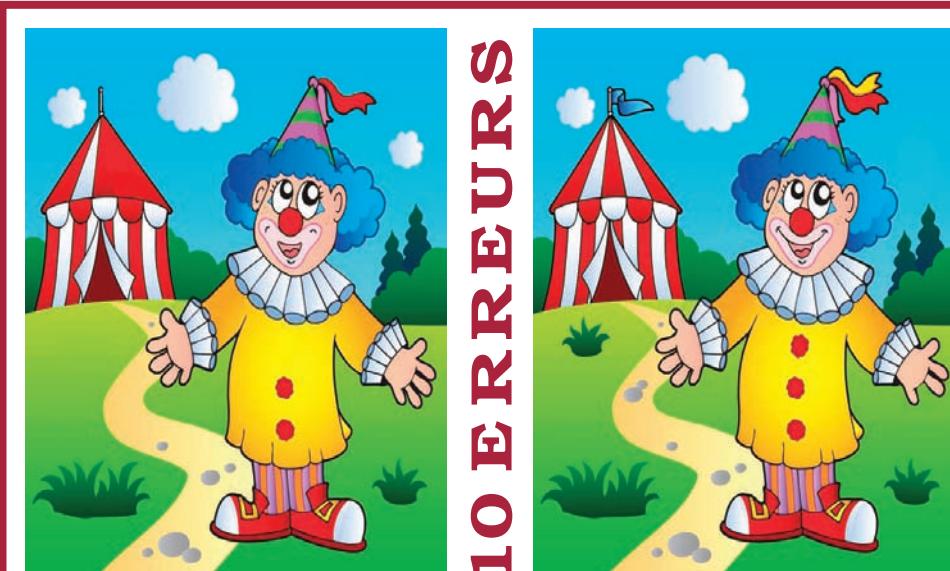
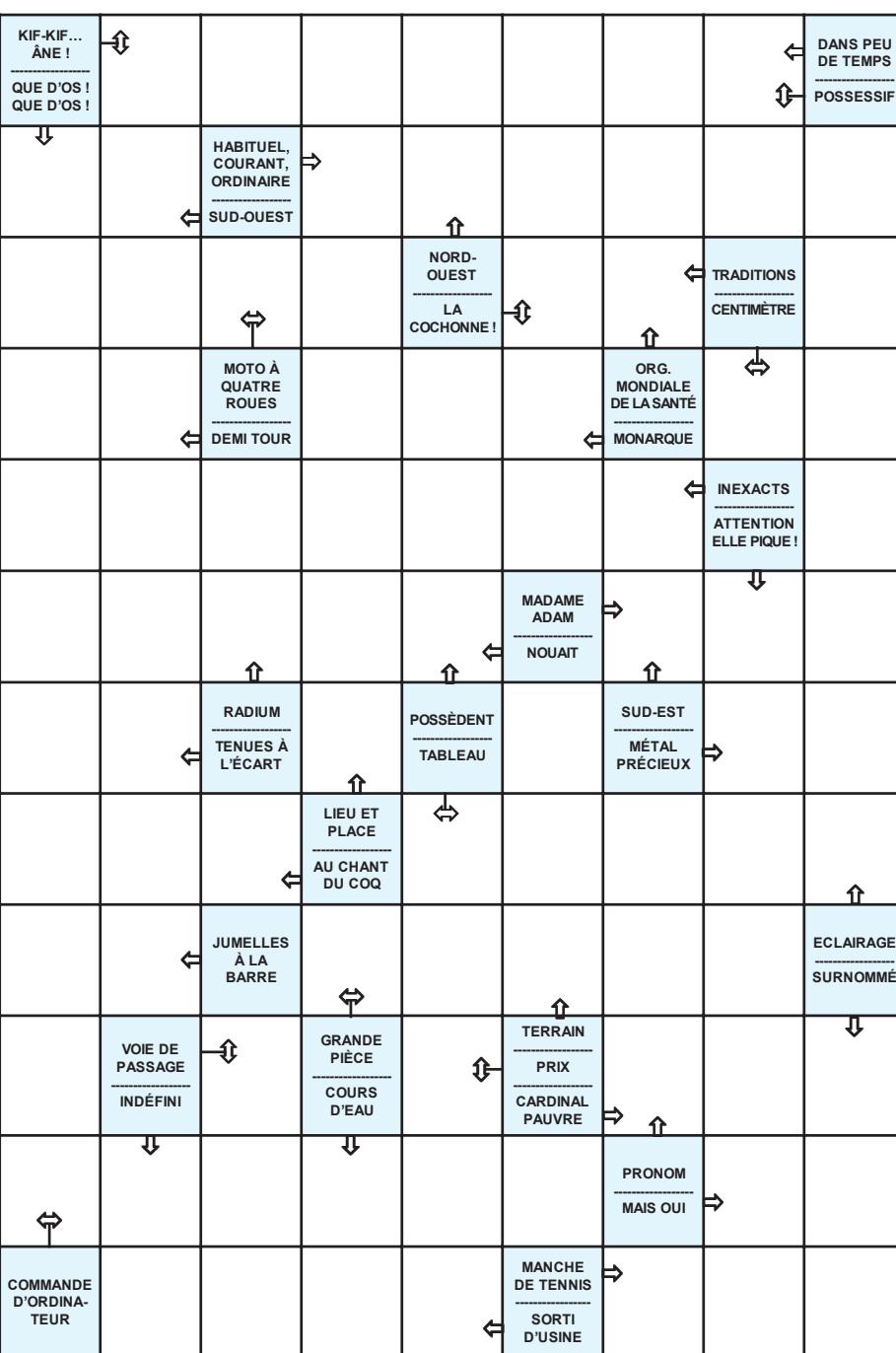
- Mon 1er est un élément de jeu.
- Mon 2e attache.

Mon tout est une infraction.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7863



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7862

V	I	S	A	G	I	S	T	E	S
A	N	O	N	D	O	U	M	A	
G	E	L	M	E	N	E	U	R	
U	S	I	N	E	N	T	E	D	
E	P	S	C	T	E	S	O		
L	E	T	T	R	I	N	E	N	
E	R	E	F	E	N	D	I		
T	E	N	A	I	F	A	Q		
T	E	T	I	N	E	B	R	U	
E	S	B	T	E	S	T	E	E	

SUDOKU N° 862

2	4	6	3	9	5	8	1	7
1	3	9	8	2	7	6	5	4
8	5	7	6	4	1	9	3	2
9	7	4	1	8	3	2	6	5
5	8	3	2	6	4	1	7	9
6	1	2	5	7	9	4	8	3
4	2	1	7	5	8	3	9	6
3	6	5	9	1	2	7	4	8
7	9	8	4	3	6	5	2	1

FLECHES N° 7862

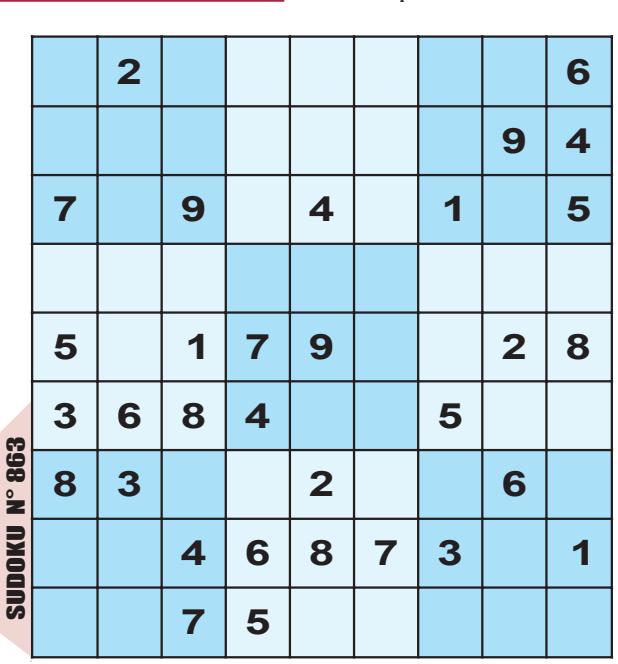
I	M	P	O	R	T	A	N	T
N	U	R	C	E	S	O	R	
S	S	A	F	E	T	A		
T	I	E	R	S	M	E		
A	L	I	I	S	U	E		
N	T	N	T	S	V			
T	I	R	A	I	P			
P	R	O	C	P	I			
S	M	A	R	E				

FOUILLIS N° 7862

MILLION (Mit - Lion)

CODÉS N° 7862

1	P	2	R	3	U	4	O	5	N	6	S
7	I	8	E	9	T	10	C	11	L	12	A
13	D	14	F	15	G	16	H	17	M	18	G
19	20	21	22	23	24						
25	26										



RD Congo : sanglante incursion de miliciens armés dans la capitale minière



Une vingtaine de morts dont deux policiers décapités: tel est le bilan d'une incursion de miliciens armés dans la capitale minière Lubumbashi, capitale économique de la République démocratique du Congo (RDC), où l'ordre a été rétabli samedi à la mi-journée. «Les forces loyalistes ont été obligées de répliquer avec force» à plusieurs centaines d'assaillants d'un groupe séparatiste, qui ont lancé une opération sur Lubumbashi (environ deux millions d'habitants) dans la nuit de vendredi à samedi, a indiqué le ministre provincial de l'Intérieur. «Deux policiers ont été décapités.

Ils (les assaillants) ont aussi réussi à tuer un militaire», a ajouté le ministre, Philbert Kunda Milundu, dans une communication officielle aux médias après le retour au calme. «Le bilan est de 16 assaillants neutralisés (tués, ndlr), plusieurs blessés et capturés», selon le ministre. Un bilan qu'aucune source indépendante ne permettait de vérifier. Quatre prisonniers ont également été tués lors d'une tentative d'évasion vendredi soir à la prison de Lubumbashi, «attaquée» par «des hommes lourdement armés», a indiqué le directeur de l'établissement pénitentiaire, Peilar Ilunga. Plusieurs témoins interrogés par l'AFP ont indiqué que des miliciens avaient réussi à hisser le drapeau de l'ex-république autoproclamée du Katanga (juillet 1960-janvier 1963) sur la place de la Poste, en plein centre de Lubumbashi.

Somalie : accrochage frontalier entre soldats kényans et somaliens

Une fusillade a opposé samedi des soldats kényans à des soldats somaliens le long de leur frontière commune, après que les Kényans ont ouvert le feu pour disperser une manifestation hostile, a-t-on appris de sources concordantes. L'incident, qui s'est déroulé au niveau de la localité somalienne de Bulo Hawo (ouest de la Somalie), en face de la ville kényane de Mandera, a débuté par une manifestation d'habitants somaliens reprochant aux forces kényanes des exécutions extra-judiciaires. «Les troupes kényanes ont ouvert le feu vers les manifestants somaliens qui s'étaient approchés de leurs positions sur la frontière et des troupes somaliennes stationnées à proximité ont alors ouvert un feu nourri. Cela a duré plusieurs minutes», a expliqué à l'AFP par téléphone un policier de Bulo Hawo, Mohamed Abdirahman.

Selon cette source, les manifestants reprochent à la police antiterroriste kényane d'avoir tué trois civils «enlevés la veille» dans la localité frontalière d'El Wak, plus au sud. «Les manifestants ont été dispersés par les tirs des soldats kényans et les forces somaliennes positionnées près de là ont (alors) engagé une fusillade avec les Kényans», a rapporté à l'AFP un témoin Abdifatah Hassan.

Madrid : manifestation contre le reconfinement partiel



Plusieurs centaines de personnes ont manifesté dimanche à Madrid contre le reconfinement partiel décrété dans certaines zones populaires de la région de la capitale espagnole, en raison de la résurgence de la pandémie de coronavirus, a constaté l'AFP. «Ce n'est pas du confinement, c'est de la ségrégation!», scandaient les manifestants devant le parlement de la région de Madrid. «Ils ne confinent pas les riches», était aussi l'un des slogans des protestataires, où se mêlaient jeu-

nes, retraités et parents avec leur bébé dans la poussette.

La région de Madrid, épicentre de la pandémie en Espagne, a annoncé vendredi une extension des mesures de restrictions à quelques zones, une décision jugée insuffisante par le gouvernement central qui a appelé à les appliquer à toute la capitale.

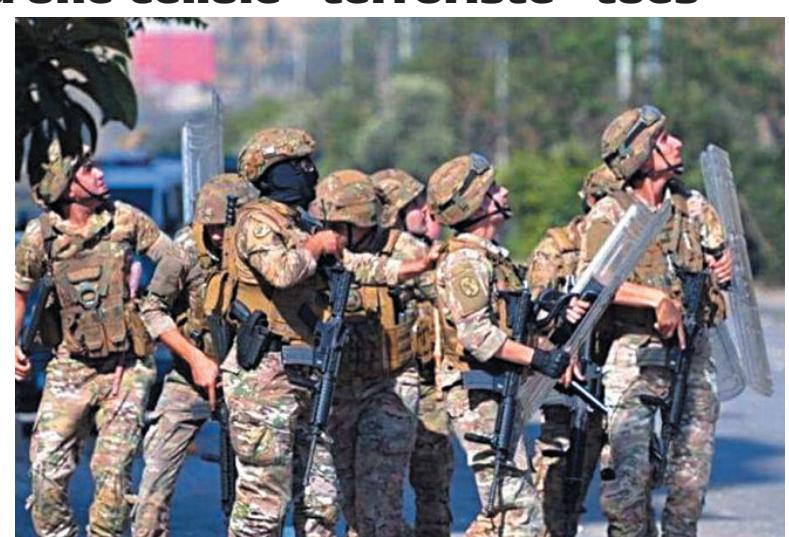
A partir d'aujourd'hui lundi, environ 167.000 habitants supplémentaires ne pourront sortir de leur quartier que pour des raisons précises: aller travailler,

se rendre chez le médecin ou emmener ses enfants à l'école, a annoncé devant la presse le numéro deux des autorités de santé de la région, Antonio Zapatero. Cette extension porte le nombre de personnes affectées par ces restrictions dans la région de Madrid à un peu plus d'un million de personnes sur un total de 6,6 millions.

Plus de 850.000 personnes étaient déjà concernées depuis lundi, en particulier dans des quartiers ou des communes modestes du sud de la capitale.

Liban : neuf membres d'une cellule «terroriste» tués

Les forces de sécurité ont tué au moins neuf membres d'une cellule «terroriste» dans le nord du Liban, liée au groupe jihadiste Etat islamique et impliquée dans la mort de plusieurs Libanais dont des soldats, selon une source sécuritaire dimanche. Par ailleurs, «deux soldats ont été tués» dimanche avant l'aube dans le nord du pays dans des circonstances encore floues, a indiqué un communiqué militaire sans lier ces morts à l'opération antiterroriste. Samedi, les forces de sécurité intérieure (FSI) ont «réussi à localiser les membres



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LE BIENFAIT D'UN VIRUS

d'un groupe terroriste dans une maison isolée dans la région de Wadi Khaled», tuant un nombre indéterminé d'entre eux, selon les FSI. D'après une source sécuritaire, «au moins neuf membres du groupe ont été tués». «Mais il y aurait d'autres morts ensevelis sous les décombres» car «les FSI ont dû dynamiter une partie de la maison». L'armée et les FSI pourchassent depuis plus d'un mois cette cellule, impliquée dans le meurtre le 21 août de deux membres de la police municipale et du fils du maire de la localité de Kaf-toun (nord).

cherche dépourvue des malentendus et des calculs sectoriels souvent politiciens, où chacun doit mettre sans arrière-pensées du sien, devrait recommander à tous les Algériens, acteurs politiques et économiques de s'intégrer dans des efforts similaires pour affronter la crise profonde devant laquelle l'Algérie doit faire face.

Le souci sérieux de préserver la vie des enfants ne diffère en rien de celui des dangers qui menacent le pays. La rentrée scolaire qui ne saurait tarder ne va certainement pas s'effectuer sans grands tracas et avec une évidence flagrante l'on doit déjà se convaincre qu'une année de scolarité est perdue. Mais cette perte que l'on ne pouvait éviter à cause d'un fléau naturel a prodigué la voie judicieuse pour préserver ce que les Algériens ont de commun.

Burkina : six «volontaires» civils anti-jihadistes tués



Six membres des Volontaires de défense de la patrie (VDP), supplétifs civils qui aident les forces de sécurité dans la lutte antijihadiste au Burkina Faso, ont été tués vendredi lors d'un «ratissage» après une attaque dans l'Est du pays, a rapporté samedi un responsable local. «Le hameau de culture de Touldeni, relevant du village de Koaré situé à 15 km de Fada N'Gourma, a été attaqué par plusieurs dizaines de terroristes lourdement armés», a indiqué le maire de Fada N'Gourma, Jean-Claude Louari, dans un communiqué diffusé samedi. «Suite à cette attaque, plusieurs équipes des VDP ont engagé des opérations de ratissage. Malheureusement, une de ces équipes est tombée dans une embuscade ayant entraîné la mort de six d'entre eux, un porté disparu et deux blessés», a-t-il précisé. L'attaque de Touldeni n'a pas fait de victime. Instaurés en novembre 2019, les VDP sont constitués de volontaires civils recrutés pour aider les forces de défense et de sécurité (FDS) dans la lutte antijihadiste. Ils reçoivent une formation militaire de 14 jours, avant d'exercer des missions de surveillance et de protection.

Ils sont équipés d'armes légères ainsi que de moyens de communication et d'observation. Plus d'une centaine ont été tués au combat depuis janvier 2020. M. Louari a salué le sacrifice de ces VDP qui «nuit et jour, aux côtés des FDS et au péril de leurs vies, veillent sur la sécurité des populations de nos villages».